

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°63-2019-053

PUY-DE-DÔME

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2019

## Sommaire

63_DDPP_Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme	
63-2019-06-03-017 - Arrêté 2019-46 portant composition du jury PAE FPSC du 7 juin	
2019 (2 pages)	Page 4
63-2019-06-11-012 - arrêté n°2019-47 du 11/06/2019 portant agrément formations aux	
1ers secours (2 pages)	Page 7
63-2019-06-11-011 - arrêté N°2019-49 du 11/06/2019 portant agrément pour les	
formations aux 1ers secours (2 pages)	Page 10
63_DDT_Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme	
63-2019-05-28-003 - Arrêté DDT63/SEA/-2019/02 portant nomination de la mission	
d'enquête de reconnaissance des biens sinistrés et de l'étendue des dégâts causés par le gel	
en 2019 (2 pages)	Page 13
63-2019-06-14-004 - Arrêté préfectoral Billom Communauté dérogation L.112-14 (2	
pages)	Page 16
63_Pref_Préfecture du Puy-de-Dôme	
63-2019-06-11-017 - AP Besse et St Anastaise - Maison Métrard - PROXI -	
vidéoprotection (4 pages)	Page 19
63-2019-06-11-018 - AP Issoire - Garage Diesel Auvergne - vidéoprotection (4 pages)	Page 24
63-2019-06-11-019 - AP Le Crest - Bar Tabac Le Relais du Crest - vidéoprotection (4	
pages)	Page 29
63-2019-06-14-001 - AP N° 19-01109 du 14 juin 2019 portant modalités de consultation	
du public pour la procédure d'enregistrement concernant l'extension de l'élevage de porcs	
du Gaec des Manifauds sur la commune de Lapeyrouse (3 pages)	Page 34
63-2019-06-07-006 - AP N°19-01072 du 07 juin 2019 complémentaire modifiant l'arrêté	
autorisant le fonctionnement de la compagnie des fromages et RichesMonts à Besse et	
Saint-Anastaise (3 pages)	Page 38
63-2019-06-13-002 - AP n°19-01105 du 13 juin 2019 portant interdiction temporaire de la	
vente à emporter de boissons alcooliques dans un secteur de Clermont-Ferrand pour finale	
du TOP 14 (2 pages)	Page 42
63-2019-06-13-003 - AP portant autorisation concentration motorisée	
LANDRAUVERGNE (19 pages)	Page 45
63-2019-06-11-020 - AP Romagnat - Pharmacie Centrale - vidéoprotection (4 pages)	Page 65
63-2019-06-11-021 - AP Saint Beauzire - Pharmacie L. Fouchard - vidéoprotection (4	
pages)	Page 70
63-2019-06-11-013 - AP St Germain Lembron - SUPER U - vidéoprotection (4 pages)	Page 75
63-2019-06-13-004 - AP Supercross Clermont 2019 (8 pages)	Page 80
63-2019-06-11-014 - AP Vertaizon - SARL SEYT Auvergne Autocars - vidéoprotection (4	
pages)	Page 89

	63-2019-06-11-015 - AP Vertolaye - Carabine Vertolayaise - vidéoprotection (4 pages)	Page 94
	63-2019-06-11-016 - AP Vollore-Ville - Camping le Montbartoux - vidéoprotection (4	
	pages)	Page 99
	63-2019-06-12-001 - Arrêté MHT juillet 2019 (122 pages)	Page 104
	63-2019-06-11-010 - Arrêté portant autorisation de survol de la réserve naturelle nationale	
	de Chastreix-Sancy en drone, sous conditions, dans le cadre de la réalisation d'une	
	publicité (6 pages)	Page 227
	63-2019-06-11-022 - Arrêté préfectoral du 11-06-2019 modifiant les prescriptions	
	appliquées à la société HIRSCH (Division Ginioux) - commune de Clermont-Ferrand (4	
	pages)	Page 234
	63-2019-06-14-005 - Arrêté préfectoral du 14-06-2019 autorisant le SBA à exploiter une	
	déchèterie sur le territoire de la commune de Lezoux (4 pages)	Page 239
63	_UDDIRECCTE_Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de	
la	concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Puy-de-Dôme	
	63-2019-06-14-003 - CREFAD ALIVERGNE AGREMENT ESUS (2 pages)	Page 244

## 63\_DDPP\_Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme

63-2019-06-03-017

# Arrêté 2019-46 portant composition du jury PAE FPSC du 7 juin 2019

Arrêté 2019-46 portant composition du jury PAE FPSC du 7 juin 2019



### PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

### ARRETENº 2019-46

# DDPP/SIDPC portant composition du jury PAE FPSC du 7 juin 2019

### LA PRÉFÈTE DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

VU l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

VU l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue des premiers secours ;

VU l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;

VU l'arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale commune de formateur » ;

VU l'arrêté du 3 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours » ;

Sur proposition de M. le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles,

Préfecture du Puy-de-Dôme – 18 bd Desaix – 63000 Clermont Ferrand Standard : 04.73.98.63.63 – www.puy-de-dome.pref.gouv.fr

### ARRETE

### **ARTICLE 1:**

Le jury d'examen de « formateur en prévention et secours civiques » se réunira le vendredi 7 juin 2019, à la DDPP/SIDPC au 18, Boulevard Desaix – Clermont-Ferrand.

### **ARTICLE 2:**

La composition du jury est fixée à cinq membres, dont le Président, comme

suit:

### Président de jury :

- Bruno VEZINE formateur de formateurs - CEAF;

### **Examinateurs:**

- Bernadette ROUX, médecin du Rectorat ;
- Laurent LANUS, formateur de formateurs CEAF;
- Marie EPINETTE, responsable pédagogique;
- Philippe BEAUDONNAT, formateur de formateurs ;

Le jury ne peut valablement délibérer que s'il est complet. L'absence de l'un des membres donnera lieu à remplacement.

### **ARTICLE 3**:

Le Directeur Départemental de la Protection des Populations est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 3 juin 2019.

Pour la Préfète, Le Directeur Départemental de la Protection des Populations

Gilles BRUNATI

Préfecture du Puy-de-Dôme – 18 bd Desaix – 63000 Clermont Ferrand Standard : 04.73.98.63.63 – www.puy-de-dome.pref.gouv.fr

# 63\_DDPP\_Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme

63-2019-06-11-012

arrêté n°2019-47 du 11/06/2019 portant agrément formations aux 1ers secours



### PRÉFÈTE du PUY-DE-DÔME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

### ARRETE-N° 2019 - 47 DDPP/SIDPC

portant agrément des Associations et des Services Publics pour les formations aux Premiers Secours

### LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU	le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
VU	l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
VU	l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;
VU	l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC 1);
VU	l'arrêté du 24 août 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1» (PSE 1) ;
VU	l'arrêté du 14 novembre 2007, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2» (PSE 2) ;
VU	l'arrêté ministériel du 08 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique initiale et commune de formateur » (PIC F) ;
VU	l'arrêté ministériel du 3 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAE FPS) ;

 $\label{eq:prefecture} Pr\'efecture~du~Puy-de-D\^ome - 18~bd~Desaix - ~63000~Clermont~Ferrand\\ Standard: 04.73.98.63.63~- \underline{www.puy-de-dome.pref.gouv.fr}$ 

1/2

VU la décision d'agrément n° PSC 1 – 1802 B 13 du 12 février 2018 ; VU la décision d'agrément n° PSE 1 – 1804 A 13 du 30 avril 2021; VU la décision d'agrément n° PSE 2 – 1804 A 13 du 30 avril 2021; VU la décision d'agrément n° PAE FPSC – 2503 B 77 du 25 mars 2019 avec levées de réserve avant le 25 juin 2019; VU la décision d'agrément n° FPS – 2503 B 77 du 25 mars 2019 avec levées de réserve avant le 25 juin 2019; VU le courrier du ministre de l'intérieur du 28 mai 2019 confirmant la validité des agréments PAE-FPSC-2503 B 77 et PAE-FPS-2503 B 77 en raison de la levée de l'ensemble des réserves ;

Sur proposition de Monsieur le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles,

### ARRETE

### **ARTICLE 1**

Il est délivré au Comité Départemental de la Croix Blanche du Puy-de-Dôme, affilié à la Fédération des Secouristes Français Croix Blanche, un agrément pour la formation aux premiers secours niveaux PSC1, PS, PIC F, PAE PSC et PAE FPS dans le département du Puy-de-Dôme, à compter du 11 juin 2019 et ce, jusqu'au 28 février 2021.

### **ARTICLE 2**

Le renouvellement de cet agrément est subordonné au respect des conditions fixées par les arrêtés ministériels des 8 juillet 1992 et 24 mai 2000.

### **ARTICLE 3**

L'arrêté n° 2019-23 du 25 mars 2019 est abrogé.

### **ARTICLE 4**

Le Directeur Départemental de la Protection des Populations et le Président Comité Départemental de la Croix Blanche du Puy-de-Dôme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 juin 2019

Pour la Préfète, Le Directeur Départemental de la Protection des Population

Gilles BRUNATI

Préfecture du Puy-de-Dôme – 18 bd Desaix – 63000 Clermont Ferrand Standard : 04.73.98.63.63 – www.puy-de-dome.pref.gouv.fr

2/2

## 63\_DDPP\_Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme

63-2019-06-11-011

arrêté N°2019-49 du 11/06/2019 portant agrément pour les formations aux 1ers secours



### PRÉFÈTE du PUY-DE-DÔME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

### A R R E T E - N° 2019-48 DDPP/SIDPC

portant agrément des Associations et des Services Publics pour les formations aux Premiers Secours

### LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

VU	le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
VU	l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
VU	l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;
VU	l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1» (PSC 1) ;
VU	l'arrêté du 24 août 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1» (PSE 1) ;
VU	l'arrêté du 14 novembre 2007, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2» (PSE 2) ;
VU	l'arrêté ministériel du 08 août 2012 fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique initiale et commune de formateur » (PIC F) ;
VU	l'arrêté ministériel du 3 septembre 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogique appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » (PAE FPS) ;

 $63\_DDPP\_Direction\ D\'{e}partementale\ de\ la\ Protection\ des\ Populations\ du\ Puy-de-D\^ome\ -\ 63-2019-06-11-011\ -\ arr\^et\'{e}\ N^\circ 2019-49\ du\ 11/06/2019\ portant\ agr\'{e}ment\ pour\ les\ formations\ aux\ 1ers\ secours$ 

 $\label{eq:prefecture} Pr\'efecture~du~Puy-de-D\^ome - 18~bd~Desaix - ~63000~Clermont~Ferrand\\ Standard: 04.73.98.63.63 - & \underline{www.puy-de-dome.pref.gouv.fr}$ 

1/2

VU la décision d'agrément n° PSC 1 – 1707 B 11 du 6 juillet 2017;
VU la décision d'agrément n° PSE 1 – 1805 A 12 du 17 mai 2018;
VU la décision d'agrément n° PSE 2 – 1805 A 12 du 17 mai 2018;
VU la décision d'agrément n° PAE FPSC – 1705 B 92 du 01 juin 2019;

VU la décision d'agrément n° PAE FPS – 1802 B 01 du 13 février 2018;

Sur proposition de M. chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles,

### ARRETE

### **ARTICLE 1**

Il est délivré à l'Association Départementale de Protection Civile du Puy-de-Dôme (ADPC63), affiliée à la Fédération Nationale de Protection Civile, un agrément pour la formation aux premiers secours niveaux PSC1, PSE1, PSE2, PAE FPSC et PAE FPS dans le département du Puy-de-Dôme, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 et ce, jusqu'au 31 août 2019.

### **ARTICLE 2**

Le renouvellement de cet agrément est subordonné au respect des conditions fixées par les arrêtés ministériels des 8 juillet 1992 et 24 mai 2000.

### **ARTICLE 3**

L'arrêté n° 2018-109 du 13 juin 2018 est abrogé.

### **ARTICLE 4**

Le Directeur Départemental de la Protection des Populations et la Présidente de l'Association Départementale de Protection Civile du Puy-de-Dôme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 juin 2019.

Pour la Préfète Le Directeur Départemental de la Protection des Populations

Gilles BRUNATI

Préfecture du Puy-de-Dôme – 18 bd Desaix – 63000 Clermont Ferrand Standard : 04.73.98.63.63 – <a href="https://www.puy-de-dome.pref.gouv.fr">www.puy-de-dome.pref.gouv.fr</a>

2/2

# 63\_DDT\_Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme

63-2019-05-28-003

Arrêté DDT63/SEA/-2019/02 portant nomination de la mission d'enquête de reconnaissance des biens sinistrés et Arrêté DDT63/SEA/-2019/02 portant nomination de la mission d'enquête de reconnaissance des biens sinistrés et de l'étendue des dégâts causés par le gel en 2019



### PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

# DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

### ARRÊTÉ Nº DDT63/SEA-2019/02

Portant nomination de la mission d'enquête de reconnaissance des biens sinistrés et de l'étendue des dégâts causés par le gel en 2019

La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le règlement (UE) n°702/2014 de la Commission du 25 juin 2014

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 361-1 à L. 361-8 et D. 361-1 à D. 361-39;

VU l'arrêté du 17 septembre 2010 déterminant les conditions générales d'indemnisation des calamités agricoles et de prise en charge des frais afférents ;

VU l'arrêté du 29 décembre 2010 fixant la liste des risques considérés comme assurables pour la gestion du fonds national des risques en agriculture ;

VU le décret n°2016-1611 du 25 novembre 2016 relatif au Comité national de gestion des risques en agriculture, aux comités départementaux d'expertise et à la procédure de reconnaissance des calamités agricoles;

VU l'instruction technique DGPE/SCPE/SDC/2017-288 du 29 mars 2017 relative au régime des calamités agricoles : bases juridiques et présentation des modalités opérationnelles ;

VU l'arrêté préfectoral n°18-02035 du 14 décembre 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Armand SANSÉAU, Directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme ;

VU l'arrêté n°DDT63/SG/2019-0005 du 1<sup>er</sup> mars 2019 modifiant l'arrêté n°DDT63/SG/2018-0028 du 14 décembre 2018 portant subdélégation de signature de Monsieur Armand SANSÉAU, Directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme à certains de ses collaborateurs ;

VU le courrier de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme du 16 mai 2019, demandant la mise en œuvre d'une commission d'expertise calamités ;

CONSIDÉRANT les gelées exceptionnelles des mois d'avril et mai 2019;

### ARRÊTE

### ARTICLE 1er:

Il est constitué, conformément à l'article D 361-20 du code rural et de la pêche maritime, une mission d'enquête chargée de recueillir les informations relatives aux conditions climatiques afin de déterminer notamment leur caractère exceptionnel et leur lien direct avec des dommages constatés dans le département sur le secteur agricole.

### **ARTICLE 2:**

Sont nommés membres de la mission d'enquête :

- le directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme ou son représentant,
- le président de la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme ou son représentant,
- 2 exploitants agricoles non touchés par le sinistre non membres du comité départemental d'expertise.

### **ARTICLE 3:**

Les membres de la mission d'enquête sont nommés pour la durée des enquêtes portant sur le gel 2019.

Le secrétariat de la mission est assuré par la direction départementale des territoires.

### **ARTICLE 4:**

La Secrétaire générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme et le Directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 MAI 2019

Pour la Préfète et par délégation, P/Le directeur départemental des territoires,

# 63\_DDT\_Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme

63-2019-06-14-004

# Arrêté préfectoral Billom Communauté dérogation L.112-14

Arrêté préfectoral Billom Communauté dérogation L.112-14



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DO.A.C

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE PROSPECTIVE AMÉNAGEMENT RISQUES

portant dérogation au principe de préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau en zone de montagne au titre de l'article L. 122-14 du code de l'urbanisme

### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L. 122-12 du code de l'urbanisme relatif au principe de préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau naturels ou artificiels d'une superficie inférieure à mille hectares ;

VU l'article L. 122-14 du code de l'urbanisme qui dispose que : « par dérogation aux dispositions de l'article L. 122-12, des constructions et aménagements peuvent être admis, en fonction des spécificités locales, dans certains secteurs délimités [...] 1° soit par un plan local d'urbanisme, avec l'accord de l'autorité administrative compétente de l'État et au vu d'une étude réalisée et approuvée dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article L.122-7; »

VU la délibération du 14 décembre 2015 du conseil communautaire de Billom-Saint-Dier/Vallée du Jauron prescrivant l'élaboration d'un PLUi;

VU la délibération du 25 mai 2016 du conseil communautaire de Mur-ès-Allier prescrivant l'élaboration d'un PLUi:

VU la délibération du 9 mai 2017 du conseil communautaire de Billom Communauté fusionnant les deux procédures;

VU la demande de Billom Communauté reçue à la Préfecture du Puy-de-Dôme le 25 février 2019, complétée le 12 avril 2019 par l'étude visée à l'article L. 122-14-1° du code de l'urbanisme ;

VU l'avis favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 23 mai 2019 au titre de l'article L. 122-14 du code de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le projet consiste à inscrire une zone constructible à vocation touristique (At) dans le projet de PLUi, sur la commune de Fayet-le-Château, d'une superficie totale d'environ 2 (ha) sur les parcelles A 716, 718, 719, 720 et sur une partie des parcelles A 717 et 722 au niveau du plan d'eau situé à l'est du lieu- dit l'Homède, Champ de Chabrol, afin de permettre :

- soit la réalisation d'une aire de camping caravaning, l'utilisation d'un bâtiment existant et la construction de 300 m² maximum de surface de plancher à destination d'hébergement hôtelier ou touristique (4m de hauteur maximum).
- soit la réalisation d'une aire naturelle de camping caravaning, l'utilisation d'un bâtiment existant et la création d'un gîte d'étape ;

CONSIDÉRANT que ce projet est compatible avec la qualité environnementale et les paysages aux abords du plan d'eau de l'Homède, Champ de Chabrol;

SUR proposition du directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme;

### ARRÊTE

ARTICLE 1: La dérogation au principe de préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau en zone de montagne, au titre de l'article L. 122-14 du code de l'urbanisme, est accordée conformément à l'étude présentée par la communauté de communes Billom Communauté sur le plan d'eau de l'Homède, Champ de Chabrol;

ARTICLE 2: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé à la préfecture du Puy-de-Dôme (18 Boulevard Desaix 63033 Clermont-Ferrand cedex 1) et formé dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux adressé au tribunal administratif de Clermont-Ferrand (6 cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand cedex 1) et formé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou dans un délai de deux mois à compter du rejet du recours gracieux. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

ARTICLE 3 : Le directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme et le président de Billom communauté sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

La Préfète, 1 /4 JUIN 2019

Anne Gaelle BAUDOUIN-CLERC

## 63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2019-06-11-017

# AP Besse et St Anastaise - Maison Métrard - PROXI - vidéoprotection

AP Besse et St Anastaise - Maison Métrard - PROXI - vidéoprotection



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

19 - 0 1 0 8 0 ARRÊTÉ

autor sant l'installation d'un système de vidéoprotection

ET DES ÉLECTIONS REF : 2019/0220

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION

### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 8 avril 2019, complétée le 9 mai 2019, présentée par le Gérant de la SAS PROXI PGM, en vue d'installer un système de vidéoprotection au sein du magasin « PROXI - Maison Métrard », sis 54 avenue du sancy — Super-Besse à BESSE ET SAINT-ANASTAISE ;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un lieu ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens,
- la lutte contre la démarque inconnue ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 6 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

### ARRÊTE:

ARTICLE 1er: L'installation d'un système de vidéoprotection comportant 5 caméras dont 4 intérieures et 1 extérieure, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique, est autorisée au sein du magasin « PROXI - Maison Métrard », situé 54 avenue du Sancy — Super-Besse, 63610 BESSE ET SAINT-ANASTAISE.

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 http://www.puy-de-dome.gouv.fr

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2019/0220 ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

- ARTICLE 3: L'autorisation est délivrée pour une durée minimale de conservation des images fixée à 6 jours et ne doit pas excéder 30 jours.
- ARTICLE 4: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.
- ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.
- ARTICLE 6: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.
- ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.
- ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser au Gérant de la SAS PROXI PGM, 54 avenue du Sancy Super-Besse, 63610 BESSE ET SAINT-ANASTAISE afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.
- ARTICLE 9 : L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.
- ARTICLE 10: Dans l'établissement cité à l'article 1, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

- <u>ARTICLE 11</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.
- <u>ARTICLE 12</u>: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés changement dans la configuration des lieux changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme (Direction de la Réglementation Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

ARTICLE 13 : Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé(e) ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à M. MÉTRARD et au maire de BESSE ET SAINT-ANASTAISE.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STÉI

23

## 63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2019-06-11-018

## AP Issoire - Garage Diesel Auvergne - vidéoprotection

AP Issoire - Garage Diesel Auvergne - vidéoprotection

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

19-01081

ARRÊTÉ

autorisant la modification de l'installation d'un système de vidéoprotection

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION

REF: 2015/0023 et 2019/0219 (Modif)

### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.255-1 et R.251-1 à R.253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 15/00226 du 26 mai 2015, autorisant l'installation d'un système de vidéoprotection au sein du garage « DIESEL AUVERGNE », situé ZI La Béchade, 13 route de l'aérodrome – Le Broc à ISSOIRE ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 1<sup>er</sup> avril 2019, présentée par le Directeur de la SAS Diesel Auvergne, en vue de modifier le système de vidéoprotection existant au sein du garage du même nom sis ZI La Béchade, 13 route de l'aérodrome – Le Broc à ISSOIRE;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un établissement ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens,
- le secours à personnes défense contre l'incendie préventions risques naturels ou technologiques,
- la lutte contre la démarque inconnue ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 20 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 Tél: 04.73.98.63.63 - Fax: 04.73.98.61.00 - http://www.puy-de-dome.gouv.fr

### ARRÊTE:

<u>ARTICLE 1er</u>: La modification du système de vidéoprotection installé au sein du garage « DIESEL AUVERGNE », sis ZI La Béchade, 13 route de l'aérodrome – Le Broc, 63500 ISSOIRE, est autorisée.

Le dispositif comporte 14 caméras dont 5 intérieures et 9 extérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique.

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2015/0023 correspondant à la demande initiale et le numéro 2019/0219 à la demande de modification en cours, ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

- <u>ARTICLE 3</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée minimale de conservation des images fixée à 20 jours et ne doit pas excéder 30 jours.
- ARTICLE 4: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.
- ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.
- <u>ARTICLE 6</u>: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.
- ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.
- ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser au Gérant de la SAS Diesel Auvergne, ZI La Béchade, 13 route de l'aérodrome Le Broc, 63500 ISSOIRE afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.
- ARTICLE 9: L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.
- <u>ARTICLE 10</u>: Dans l'établissement cité à l'article 1<sup>er</sup>, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

ARTICLE 11: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.

ARTICLE 12: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés — changement dans la configuration des lieux — changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme - (Direction de la Réglementation - Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

<u>ARTICLE 13</u>: Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera respectivement adressée à M. DUMONTEL et au maire d'ISSOIRE.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale.

Béatrice STEFFA

## 63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2019-06-11-019

# AP Le Crest - Bar Tabac Le Relais du Crest - vidéoprotection

AP Le Crest - Bar Tabac Le Relais du Crest - vidéoprotection



PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

19-01074 RÊTÉ

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

autorisant l'installation d'un système de vidéoprotection

ET DES ÉLECTIONS REF : 2019/0181

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION

### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 22 mars 2019, complétée le 6 mai 2019, présentée par le Gérant de la SNC Le Chat Breizh, en vue d'installer un système de vidéoprotection au sein du Bar Tabac Presse Le Relais du Crest, sis 9 place Beaudonnat au CREST;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un lieu ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- le secours à personne défense contre l'incendie préventions risques naturels ou technologiques ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 15 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

### ARRÊTE:

<u>ARTICLE 1</u>er: L'installation d'un système de vidéoprotection comportant 4 caméras intérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique, est autorisée au sein du Bar Tabac Presse Le Relais du Crest, situé 9 place Beaudonnat, 63450 LE CREST.

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2019/0181 ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 http://www.puy-de-dome.gouv.fr

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

- <u>ARTICLE 3</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée minimale de conservation des images fixée à 15 jours et ne doit pas excéder 30 jours.
- ARTICLE 4: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.
- ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.
- <u>ARTICLE 6</u>: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.
- ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.
- ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser au Gérant de la SNC Le Chat Breizh, 9 place Beaudonnat, 63450 LE CREST afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.
- ARTICLE 9: L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.
- <u>ARTICLE 10</u>: Dans l'établissement cité à l'article 1, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

- ARTICLE 11: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.
- <u>ARTICLE 12</u>: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés changement dans la configuration des lieux changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme (Direction de la Réglementation Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

<u>ARTICLE 13</u>: Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

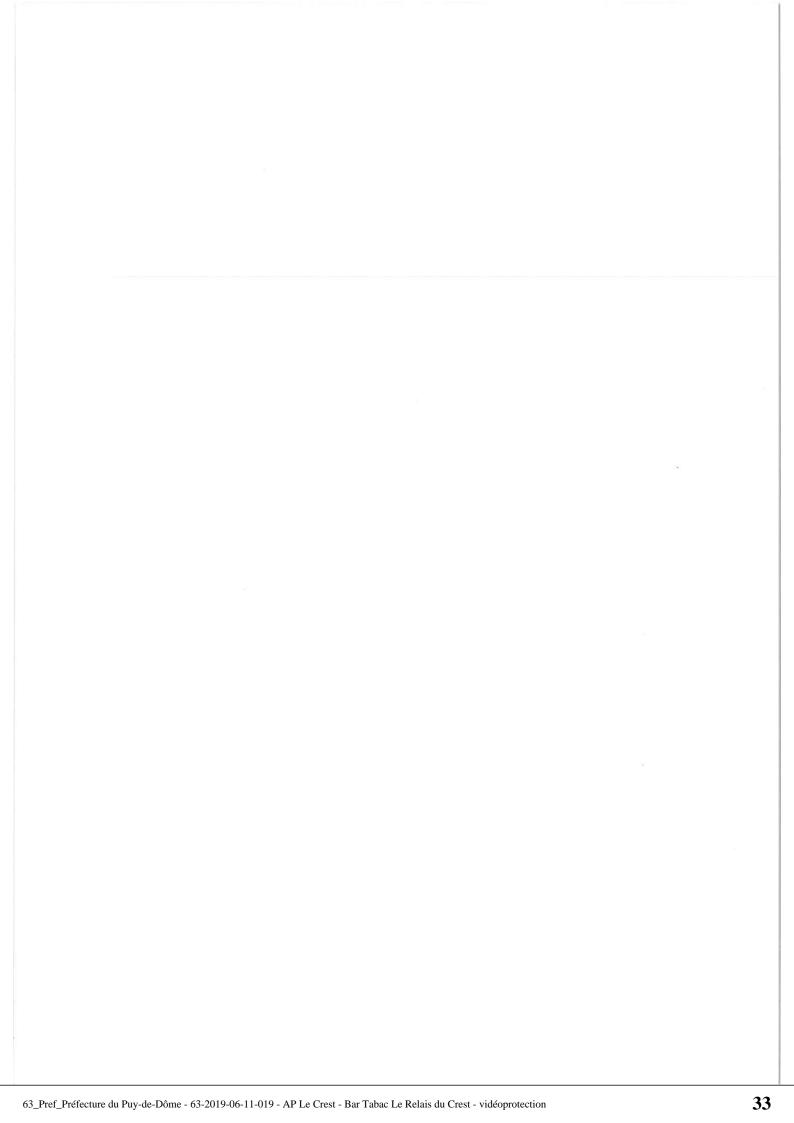
Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé(e) ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à M. VALERY et au maire du CREST.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019 Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STEFFAN



### 63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2019-06-14-001

AP N° 19-01109 du 14 juin 2019 portant modalités de consultation du public pour la procédure d'enregistrement concernant l'extension de l'élevage de porcs du Gaec des

AP N° 19-01-09 du le juim 2019 portant modalités de consultation du public pour la procédure d'enregistrement concernant l'extension de l'élevage de porcs du Gaec des Manifauds sur la commune de Lapeyrouse



### PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
Installations Classées pour la Protection
de l'Environnement

PRÉFECTURE DU PUY-DE-T ARRÊTÉ Nº

19-01109

### ARRETE

Portant modalités de consultation du public procédure d'enregistrement au titre de la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Commune de LAPEYROUSE(63700)

demande présentée par le GAEC des MANIFAUDS concernant le développement d'un élevage porcin passant de 432 à 1644 emplacements de porcs à l'engrais relevant du régime de l'enregistrement pour la rubrique 2102-2a de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'Environnement, implanté au lieu-dit « les Bourses» sur le territoire de la commune de LAPEYROUSE.

### La Préfète du Puy-de-Dôme, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

- VU le code de l'environnement, en particulier ses articles L. 512-7 à L 512-7-7 et R.512-46-1 à R.512-46-30;
- VU le décret du 26 novembre 2015 portant nomination de Mme Béatrice STEFFAN, en qualité de Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme ;
- VU la demande par laquelle le GAEC des MANIFAUDS sollicite l'autorisation de développer l'exploitation de son élevage de porcs passant de 432 à 1644 emplacements de porcs à l'engrais sous le régime de l'enregistrement, implantée au lieu-dit « les Bourses» sur le territoire de la commune de LAPEYROUSE (63700) et rangée dans les Installations Classées soumises à enregistrement sous la rubrique N° 2102-2a de la nomenclature des Installations Classées;
- VU les plans et documents annexés à cette demande;
- Considérant que la consultation du public doit être organisée pour une période de quatre semaines ;

### ARRETE:

ARTICLE 1er: La demande présentée par le GAEC des MANIFAUDS concernant l'autorisation d'étendre sous le régime de l'enregistrement l'exploitation d'un élevage de porcs de 432 à 1644 emplacements de porcs à l'engrais implantée, au lieu-dit « les Bourses» sur le territoire de la commune de LAPEYROUSE (63700) fera l'objet d'une consultation du public en mairie de LAPEYROUSE du lundi 08 juillet 2019 au lundi 05 août 2019 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit :

- -les lundis, mardis, jeudis de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- -les mercredis, vendredis, samedis de 08h30 à 12h00.

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél. : 04 73 98 63 63 - Télécopieur : 04 73 98 61 00

ARTICLE 2 : Le dossier est également consultable sur le site internet de la Préfecture du Puy-de-Dôme (www.puy-de-dome.gouv.fr).

<u>Accès</u>: politiques publiques-environnement, eau, prévention des risques- installations classées pour la protection de l'environnement-dossiers en cours d'instruction-procédure d'enregistrement.

Sur le site internet de la Préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr)

Accès: publications-enquêtes publiques-enregistrement.

ARTICLE 3: Le public pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de LAPEYROUSE aux jours et heures d'ouverture des bureaux indiqués à l'article 1<sup>er</sup>.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet par le maire.

Il pourra également adresser ses remarques :

-par lettre au préfet, direction des collectivités territoriales et de l'environnement – Bureau de l'Environnement- 18 boulevard Desaix – 63000 CLERMONT-FERRAND

-par mail à l'adresse électronique suivante : pref-procedure-enregistrement@puy-de-dome.gouv.fr

Ces démarches devront être effectuées avant la fin du délai de consultation du public.

ARTICLE 4: Cette consultation du public est annoncée quinze jours au moins avant son démarrage par les soins du préfet et aux frais du demandeur dans deux journaux locaux diffusés dans le département du Puy-de-Dôme: « La Montagne » édition 63 et « Le Semeur Hebdo », et dans deux journaux locaux diffusés dans le département de l'Allier « la Montagne » édition 03 et « la semaine de l'Allier ».

Elle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage au moins quinze jours avant son démarrage et pendant toute la période de consultation, en mairies de LAPEYROUSE (commune d'implantation et impactée par le plan d'épandage) pour le département du Puy-de-Dôme, ECHASSIERES et LOUROUX-DE-BOUBLE (communes comprises dans le rayon d'affichage de 1 Km) et VERNUSSE (commune impactée par le plan d'épandage) pour le département de l'Allier.

Il est justifié de l'accomplissement de ces formalités par un certificat municipal.

L'affichage est également effectué par l'exploitant sur le site.

**ARTICLE 5**: Les conseils municipaux de LAPEYROUSE, ECHASSIERES, LOUROUX-DE-BOUBLE et VERNUSSE sont consultés. L'avis devra être exprimé et communiqué au préfet du Puy-de-Dôme dans les quinze jours suivant la fin de la consultation du public.

<u>ARTICLE 6</u>: Tout renseignement supplémentaire peut être également obtenu auprès du responsable du projet :

GAEC DES MANIFAUDS « les Chemins », 63700 LAPEYROUSE.

<u>ARTICLE 7</u>: Monsieur le maire de LAPEYROUSE à l'issue de la consultation du public, clôt le registre et l'adresse à la préfecture – direction des collectivités territoriales et de l'environnement- Bureau de l'Environnement- qui y annexe les observations qui lui auront été adressées.

<u>ARTICLE 8</u>: Après rapport de l'inspection des installations classées, le préfet statuera dans un délai maximal de cinq mois à compter de la réception du dossier complet et régulier, par arrêté individuel, sur la demande, en prononçant :

-soit une décision d'enregistrement avec application des prescriptions ministérielles

-soit un refus d'enregistrement

-soit une décision d'enregistrement avec des prescriptions particulières complétant, renforçant ou aménageant les prescriptions générales fixées par arrêté ministériel.

Dans ces deux derniers cas, le dossier sera examiné pour avis par le conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques.

Le préfet peut prolonger ce délai de deux mois par arrêté motivé.

ARTICLE 9: A défaut d'intervention d'une décision expresse dans les délais mentionnés à l'article précédent, le silence gardé par l'administration vaut décision de refus.

ARTICLE 10: La secrétaire générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme, la secrétaire générale de la Préfecture de l'Allier, les maires des communes de LAPEYROUSE, ECHASSIERES, LOUROUX-DE-BOUBLE et VERNUSSE ainsi que le GAEC des MANIFAUDS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département du Puy-de-Dôme.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 4 JUIN 2019

pour la Préfète et par délégation, la Secrétaire Générale,

Béatrice STEFFAN

63-2019-06-07-006

AP N°19-01072 du 07 juin 2019 complémentaire modifiant l'arrêté autorisant le fonctionnement de la compagnie des fromages et RichesMonts à Besse et

AP N°19-01072 du 07 juin 2019 complémentaire modificant l'arrêté autorisant le fonctionnement de la compagnie des fromages et RichesMonts à Besse et Saint-Anastaise



#### PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

19-01072

# Arrêté préfectoral complémentaire modifiant l'arrêté autorisant le fonctionnement de la Compagnie des Fromages et RichesMonts à BESSE ET SAINT-ANASTAISE

LA PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.171-8, L.171-8,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 juin 1983 autorisant l'exploitation de la Coopérative fromagère de Saint Nectaire à BESSE et SAINT ANASTAISE,

Vu l'arrêté du 24/04/17 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2230 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du 3 avril 2019 mettant en demeure la Compagnie des fromages et RichesMonts à Besse et Saint Anastaise.

Vu le projet d'arrêté complémentaire porté à la connaissance du directeur de la Compagnie des fromages et RichesMonts à Besse et Saint Anastaise, par courrier du 29 mai 2019,

Vu le courriel en date du 4 juin 2019 par lequel le directeur de la Compagnie des Fromages et RichesMonts Indique n'avoir aucune observation sur le projet d'arrêté complémentaire communiqué le 29 mai 2019,

Considérant la poliution constatée par la Gendarmerie de Besse et Saint Anastaise les 31 mars 2019 et 1<sup>er</sup> avril 2019, dans la Couze Pavin et provenant de la Compagnie des Fromages et RichesMonts,

Considérant les défaillances des réseaux eaux usées et eaux pluviales de l'établissement,

Considérant la nécessité de réaliser un bilan de pollution des sols et des eaux souternaînes,

Sur proposition de M. le Directeur Départemental de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme,

#### ARRÊTE

ARTICLE 1<sup>er</sup> – Les dispositions du présent arrêté, qui complètent l'arrêté préfectoral du 10 juin 1983 sus-visé, sont applicables à la Compagnie des Fromages et RichesMonts à BESSE et SAINT ANASTAISE :

#### 1.1 - Collecte des effluents

Les réseaux eaux pluviales et eaux usées de l'ensemble de l'établissement sont remis en état avant le 31 juillet 2019. Le plan de récolement après travaux est transmis au service d'inspection des installations classées de la DDPP.

Les réseaux de collecte sont entretenus de manière à éviter toute pollution pouvant porter atteinte à l'environnement.

#### 1.2 - Pollution des sols

Un diagnostic permettant un état de pollution des sols et éventuellement des eaux souterraines au droit de l'entreprise est réalisé avant le 31 octobre 2019. Des mesures correctives et/ou de surveillance sont mises en œuvre le cas échéant.

#### 1.3 - incidente et accidente

Une procédure de gestion des incidents et accidents de nature à présenter des dangers, des inconvénients pour la commodité du voisinage, pour la santé, la sécurité et la salubrité publiques, pour la protection de la nature ou de l'environnement, est rédigée. Elle est communiquée aux personnes chargées de son application lors du fonctionnement courant de l'établissement comme lors des périodes d'astreintes.

#### ARTICLE 2 - Notification et publicité

Le présent arrêté est notifié à la Compagnie des Fromages et RichesMonts, publié au recueil des actes administratifs du Puy-de-Dôme.

Une copie du présent arrêté est déposée en mairie de Besse et Sainte Anastaise et paut y être consultée.

Un extrait de l'arrêté énumérant notamment les prescriptions auxquelles l'installation est soumise est affiché en mairie pendant une durée minimum d'un mois ; procès-verbal de l'accomplissement de ces formalités est dressé par les soins du maire.

Un avis est inséré, par les services préfectoraux et aux frais de l'exploitant, dans deux journaux locaux.

#### ARTICLE 3 - Délais et voies de recours

Conformément à l'article L.171-11 du code de l'environnement, la présente décision est soumise à un contentieux de pleine juridiction. Elle peut être déférée à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, dans les délais prévus à l'article R.514-3-1 du même code : — par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 dans un délai d'un an à compter de la publication ou de l'affichage de ces décisions. Toutefois, si la mise en service de l'installation n'est pas intervenue six mois après la publication ou l'affichage de ces décisions, le délai de recours continue à courir jusqu'à l'expiration d'une période de six mois après cette mise en service;

- par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois.

2/3

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>

#### ARTICLE 4 - Exécution

- La Secrétaire Générale de la préfecture du Puy-de-Dôme,
- le Sous-préfet d'Issoire,
- le Maire de Besse et Saint Anastaise,
- le Directeur Départemental de la Protection des Populations du Puy-de-Dôme,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

0 7 JUIN 2019

JUIN-CLERC

Fait à Clermont-Ferrai

La Préfète

3/3

63-2019-06-13-002

AP n°19-01105 du 13 juin 2019 portant interdiction temporaire de la vente à emporter de boissons alcooliques dans un secteur de Clermont-Ferrand pour finale du TOP

AP n°19-01105 du 13 juin 2019 pour finale du TOP 14



#### PRÉFÈTE DU PUY DE DÔME

ARRÊTÉ N°

DIRECTION DE LA RÈGLEMENTATION

BUREAU DE LA RÈGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS ARRÊTÉ N

19-01105

Portant interdiction temporaire de la vente à emporter de boissons alcooliques dans un secteur de Clermont-Ferrand

#### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-2 et L.2214-4 ;
- VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article L.3341-1;
- VU les modalités de retransmission par voie d'écran sur la place de Jaude à Clermont-Ferrand, le samedi 15 juin 2019 à partir de 21 heures 00 de la finale du championnat de France « TOP 14 » de rugby ;
- CONSIDÉRANT que ce rassemblement peut provoquer une consommation abusive d'alcool chez certains participants ;
- CONSIDÉRANT la nécessité de prévenir les troubles à l'ordre public et les risques en matière de sécurité sanitaire, de sécurité civile et de sécurité routière engendrés par une consommation excessive de boissons alcoolisées ;
- CONSIDÉRANT la présence de commerces de ventes au détail de boissons alcooliques à proximité immédiate du lieu de rassemblement des participants à cette manifestation ;
- SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

#### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>: La vente à emporter de boissons alcooliques du 3e au 5e groupe est interdite le samedi 15 juin 2019 à compter de 17 heures dans les commerces situés à Clermont-Ferrand dans le périmètre délimité par le boulevard Desaix, la rue Georges Clémenceau, la rue Lagarlaye, la rue Eugène Gilbert, la rue Bonnabaud, la rue Blatin et la Place de Jaude.

<u>Article 2</u>: En cas de victoire de l'ASM Clermont Auvergne lors de la finale du championnat de France « TOP 14 » de rugby, la vente à emporter de boissons alcooliques du 3e au 5e groupe est interdite le dimanche 16 juin 2019 à compter de 12 heures dans les commerces cités à l'article 1<sup>er</sup>.

18 boulevard Desaix 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1 - 04 73 98 63 63

<u>Article 3</u>: La Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme, le Directeur de Cabinet de la Préfète, le Directeur départemental de la Sécurité Publique du Puy-de-Dôme et le Maire de Clermont-Ferrand, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié individuellement aux exploitants des établissements concernés et publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Clermont-Ferrand, le

1 3 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale

Béatrice SIIEFE

63-2019-06-13-003

## AP portant autorisation concentration motorisée LANDRAUVERGNE



#### PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

#### Sous-Préfecture d'Issoire

#### ARRÊTÉ N° SPI-2019 - 55

Portant autorisation d'une manifestation sportive sur terrain ou parcours prévoyant l'engagement de véhicules à moteur

#### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5 ;
- VU le Code de la Route et notamment ses articles L.411-7, R.411-10, R.411-29 à R.411-31;
- **VU** le Code du Sport et notamment ses articles L.331-5 à L.331-7, L.331-9, D.331-5, R 331-18 à R.331-21, R. 331-24, R.331-26 à R.331-28;
- VU le Code de l'Environnement, notamment ses articles L 414-4 et R 414-19 ;
- VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L 3631-1;
- VU l'arrêté interministériel du 27 décembre 2018 portant interdiction des concentrations ou manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année 2019 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° RAA-63-2019-02-28-003 du 28 février 2019 portant interdiction de voies ouvertes à la circulation publique aux épreuves et compétitions sportives (Routes classées à Grandes Circulation « RGC » et Routes Très Importantes « RTI ») dans le département du Puy-de-Dôme pour l'année 2019;
- VU l'arrêté du Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme n° AT19DG016 du 28 février 2019 portant interdiction des concentrations ou manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année 2019 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 19-00387 du 22 mars 2019 portant la mise en place du plan « Primevère » dans le département du Puy-de-Dôme pour l'année 2019 ;
- VU l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2011 modifié fixant notamment la liste des manifestations sportives soumises à évaluation d'incidences Natura 2000 dans le département du Puy-de-Dôme ;
- VU l'arrêté préfectoral n° RAA 63-2018-12-10-006 du 10 décembre 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Tristan RIQUELME, Sous-préfet de l'arrondissement d'Issoire ;
- VU la demande formulée par l'Association LAND'R'AUVERGNE, passionné par nature, représentée par son Président M. Samuel Rodrigues, en vue d'être autorisée à organiser un rassemblement de véhicules de la marque Land Rover ainsi que des randonnées 4x4, dans la cadre de la manifestation « LandRAuvergne, du 5 au 7 juillet 2019;
- VU le règlement de l'épreuve ;
- VU la police d'assurances souscrite auprès des Assurances AXA;
- VU l'avis des services de voirie et de surveillance de la circulation ;
- VU les avis des différents services administratifs consultés;
- VU l'avis des Maires concernés ;
- VU l'avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité Routière-Section Épreuves Sportives du 13 juin 2019;

Sur proposition de Monsieur le Sous-Préfet d'Issoire;

1

#### ARRETE

ARTICLE 1: L'association LAND'R'AUVERGNE, « passionné par nature », représentée par son Président M. Samuel RODRIGUES est autorisée à organiser du 5 au 7 juillet 2019 un rassemblement de véhicules de la marque Land Rover au lieu-dit « Farges » sur la commune de Saint-Nectaire, ainsi que des randonnées 4x4, dans la cadre de la manifestation « LandRAuvergne ».

#### **ARTICLE 2** : Mesures de Sécurité

Cette autorisation est accordée sous réserve de la stricte application des dispositions du décret et des arrêtés précités, ainsi que des mesures arrêtées par la Commission Départementale de Sécurité Routière et les services chargés de la voirie et de la surveillance de la circulation.

L'organisateur devra respecter les règles techniques et de sécurité inhérentes à ce type de manifestation et prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des participants, des spectateurs et des riverains. Il devra avoir obtenu les autorisations de passage de tous les propriétaires concernés par le parcours et devra s'assurer que tous les véhicules soient conformes aux conditions réglementaires du code de la route, en matière de mise en circulation et assurance et que tous les conducteurs des véhicules soient titulaires du permis de conduire en état de validité et ce vis à vis des normes réglementaires en vigueur pour la conduite des dits-véhicules. L'organisateur devra être en possession des arrêtés réglementant la circulation pris par les autorités administratives compétentes pour exercer le pouvoir de police.

Avant le départ de l'épreuve, l'organisateur devra rappeler aux participants qu'ils devront respecter scrupuleusement les règles du code de la route, tant du point de vue des règles de conduite, que de celles relatives à l'équipement des véhicules. Une vigilance accrue leur sera demandée lors de l'emprunt ou des traversées des voies ouvertes à la circulation.

Des marshalls avec signalétique adaptée devront être présents sur le parcours, notamment pour sécuriser les intersections des chemins départementaux et des chemins vicinaux et aux endroits jugés critiques.

L'organisateur devra mettre en place un dispositif de sécurité (type filet de chantier) dans la zone d'évolution dite « le canyon » où le public se retrouve en surplomb des véhicules.

Lors des randonnées, le nettoyage des chaussées reste à la charge de l'organisateur. À chaque sortie de chemins boueux, il devra disposer d'une équipe d'intervention pour intervenir rapidement sur les axes départementaux et communaux dégradés par la présence de terre pouvant engendrer des écarts ou des glissades. Une signalisation adéquate devra être mise en place pour prévenir tout désordre sur la chaussée.

#### **ARTICLE 3**: Secours et Incendie

Les recommandations de secours et d'incendie ci-dessous devront être respectées

#### Accès des secours :

- ➤ Laisser les routes d'accès des secours et d'évacuation dégagées, praticables de manière permanente et ce par tous les temps. Dans la mesure du possible, lors de la création des parkings, ne pas former de cul-desac dans lequel un engin d'incendie ne pourrait effectuer de retournement.
- > Privilégier les barrières facilement escamotables ou amovibles.
- Maintenir une voie de 4 mètres de largeur libre et utilisable, dans les rues et places où sont installées des structures afin de permettre la circulation des engins d'incendie et de secours et la mise en station des échelles aériennes.
- Faire procéder en amont à une vérification de l'accessibilité des engins des services d'incendie et de secours sur l'emprise de la manifestation par l'organisateur.

2

#### Sécurité du public (Dispositif Prévisionnel de Secours) :

#### Secours à personne:

- Équiper tout le personnel de sécurité (médecins, secouristes, équipe incendie) d'une tenue adaptée au terrain et aux intempéries, parfaitement visible et reconnaissable avec la fonction mentionnée sur le dos ou sur le brassard.
- S'assurer (responsable de la sécurité) que les personnels de sécurité possèdent bien les compétences et les qualifications indispensables à utiliser les matériels de secours nécessaires aux missions qui leur incombent.
  - Évacuer en dehors du site, les blessés avec autorisation du SAMU (Tél. : 15).

#### ARTICLE 4 : Service d'Ordre

L'organisateur n'a pas sollicité de service d'ordre et n'a pas conclu de convention avec la gendarmerie nationale. Aucun poste ne sera tenu par la gendarmerie. La brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale assurera une surveillance aux abords du circuit, en fonction des nécessités de service et des impératifs d'intervention.

#### **ARTICLE 5: Environnement**

Cette manifestation est soumise à évaluation d'incidence NATURA 2000.

## L'organisateur et participants devront respecter les prescriptions principales en matière d'environnement suivantes :

- Modifier les parcours si des précipitations sont intervenues dans les deux jours précédant la manifestation afin de préserver les zones humides (utiliser les déviations prévues);
- L'organisateur s'assurera que les participants empruntent **exclusivement** les chemins indiqués dans les différents road-books (parcours violet, bleu, vert et rouge) et rappellera aux participants que l'enregistrement des parcours sur le GPS est interdit. Les road-books seront restitués à l'issue de chaque randonnée.
- > Les participants ne devront pas emprunter les lits des ruisseaux et rivières.
- ➤ L'utilisation de tapis environnementaux pour les pleins d'essence et les réparations des véhicules sera obligatoire afin d'écarter tous risques de pollution des sols et des eaux par des hydrocarbures, des huiles ou autre polluants.
- Des passerelles provisoires seront mises en place pour toute traversée de cours d'eau sans dispositif de franchissement existant. Le franchissement de cours d'eau à gué étant interdit.
- > Sensibiliser les participants et les visiteurs, dans les brochures distribuées, la signalisation et la communication réalisée autour de la manifestation à respecter la nature et la faune sauvage et à tenir les chiens en laisse.
- > L'organisateur devra prévoir un plan de stationnement des véhicules (participants et spectateurs) en dehors des zones sensibles.
- Nettoyer le parcours après la manifestation (débalisage, enlèvement des déchets et démontage des passerelles). Les flèches et papillons du balisage pourront être attachés, mais en aucun cas, ils ne seront cloués ou collés. Le balisage à la peinture est interdit.

<u>ARTICLE</u> 6 : L'organisateur assurera la réparation des dommages et dégradations de toute nature de toutes zones traversées, éventuellement causés par les concurrents eux-mêmes ou leurs préposés, ainsi que toutes dégradations occasionnées par la présence du public.

ARTICLE 7: L'épreuve devra être reportée par le responsable du service d'ordre si les conditions de sécurité édictées par le présent arrêté, les mesures prévues pour la protection du public ou des concurrents, le règlement particulier de l'épreuve, ne sont pas respectés.

Avant le départ, l'organisateur devra interroger météo France (notamment par le biais du répondeur téléphonique 32.50 ou par internet www.meteo.fr) afin de connaître la couleur de la carte de vigilance météo et de prendre toute mesure adaptée.

Dans l'hypothèse d'une carte orange ou rouge, il lui appartiendra de prendre les dispositions appropriées pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'épreuve.

ARTICLE 8: Le présent arrêté est délivré pour la manifestation sportive telle que libellée dans la demande d'autorisation de l'organisateur sous peine des sanctions pénales prévues aux articles R331-17-2 du Code du Sport et R411-321 du code de la route, qui disposent que :

- Article R331-17-2 du Code du Sport : « Le fait d'organiser sans la déclaration ou l'autorisation préalables prévues à l'article R. 331-6 une manifestation sportive est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe.

Est puni des peines prévues pour les contraventions de la cinquième classe le fait, par l'organisateur, de ne pas respecter ou de ne pas faire respecter les prescriptions figurant dans l'autorisation administrative qui lui a été délivrée.

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe le fait de participer sciemment à une manifestation sportive non autorisée alors qu'elle était soumise à autorisation en application de l'article R. 331-6. »

- Article R411-32 du code de la route : « Le fait, pour tout organisateur, hors le cas du défaut d'autorisation des courses de véhicules à moteur, de contrevenir aux dispositions réglementant les courses de toute nature, ainsi que les épreuves ou compétitions sportives, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. »

#### ARTICLE 9 : Délais et voies de recours (art. R 421-1 à R. 421-7 du Code de Justice Administrative) :

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision considérée. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre de l'Intérieur. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

#### ARTICLE 10:

L'organisateur,

Le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme,

Le Général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme,

Le Directeur du SAMU 63,

Le Directeur Départemental des Territoires,

Le Directeur Départemental de la Protection des Populations - Pôle Sécurité Routière,

Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

Le représentant de la Ligue du Sport Automobile Auvergne,

Le Président du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne,

Les Maires de Saint-Nectaire, Murol, Saint-Victor-La-Rivière, Chambon sur Lac, Saint-Diéry, Grandeyrolles, d'Aydat, Cournols, Verrières et Vernet Sainte Marguerite,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

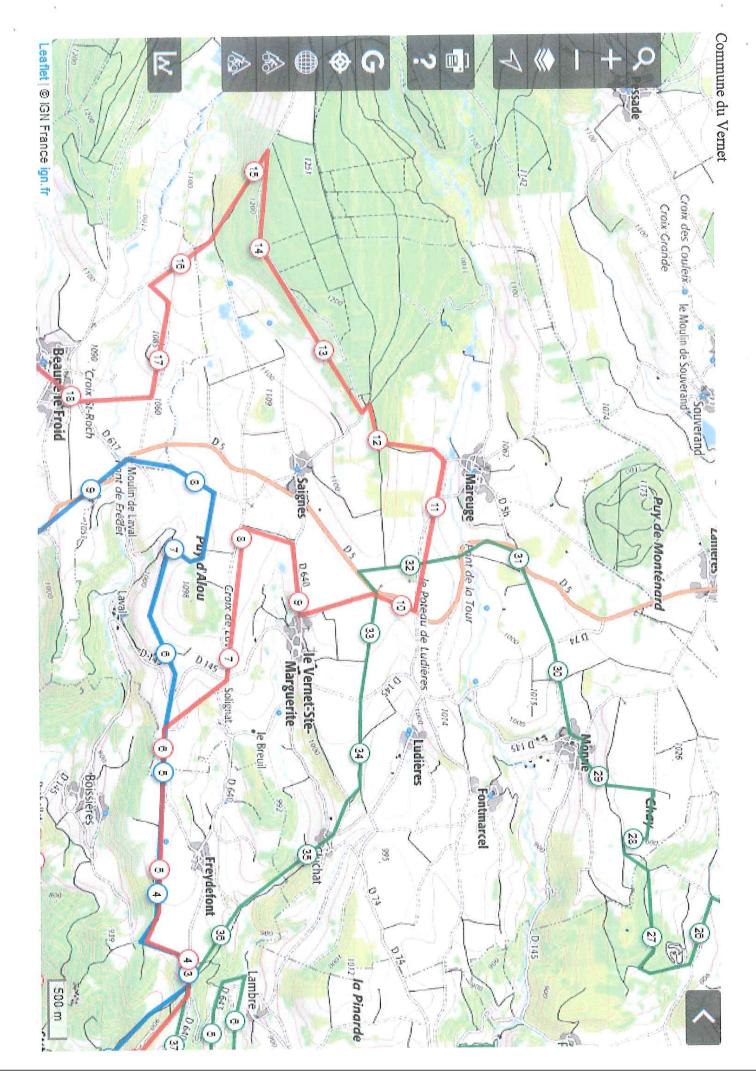
Issoire, le 13 juin 2019

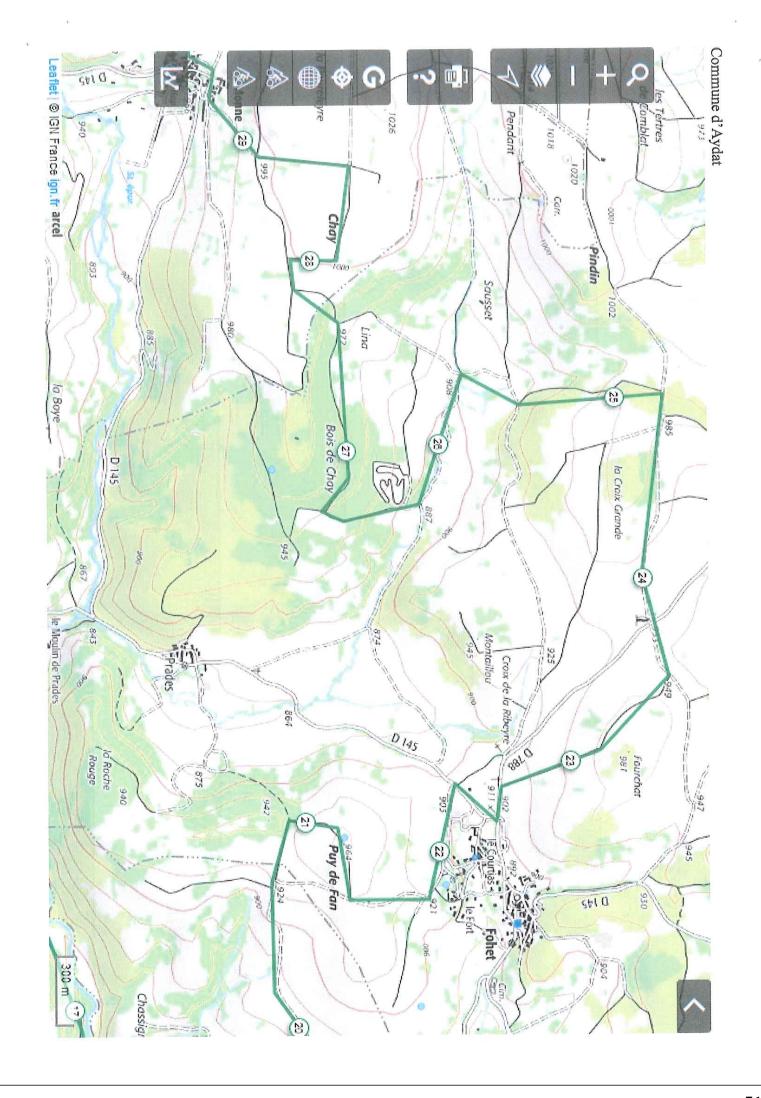
Pour la Préfet et par délégation,

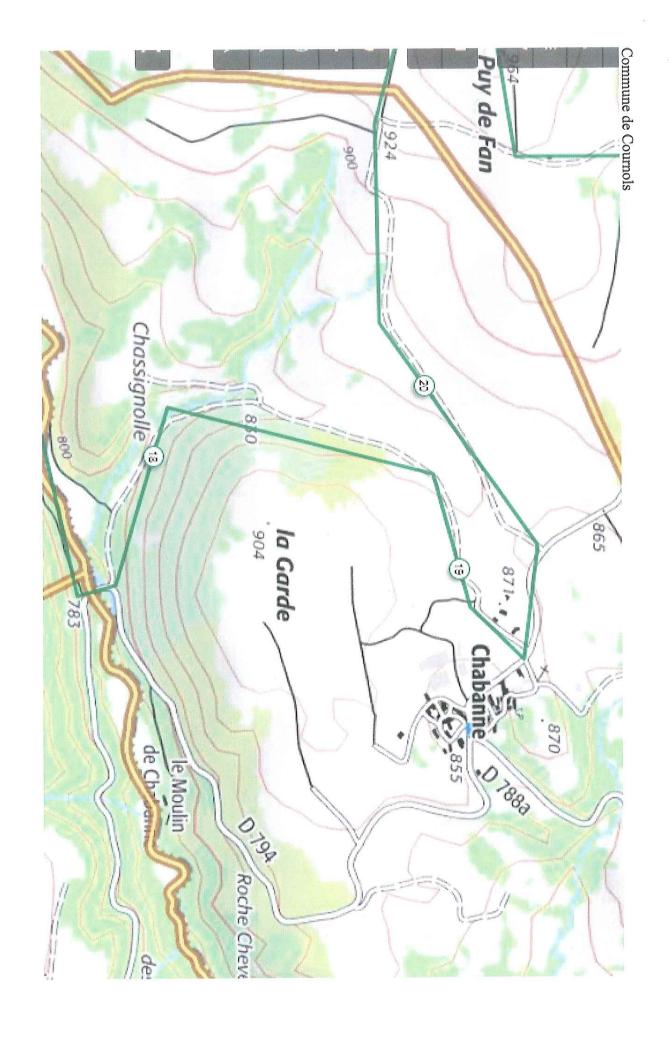
Le Sous-Préfet d'Issoire,

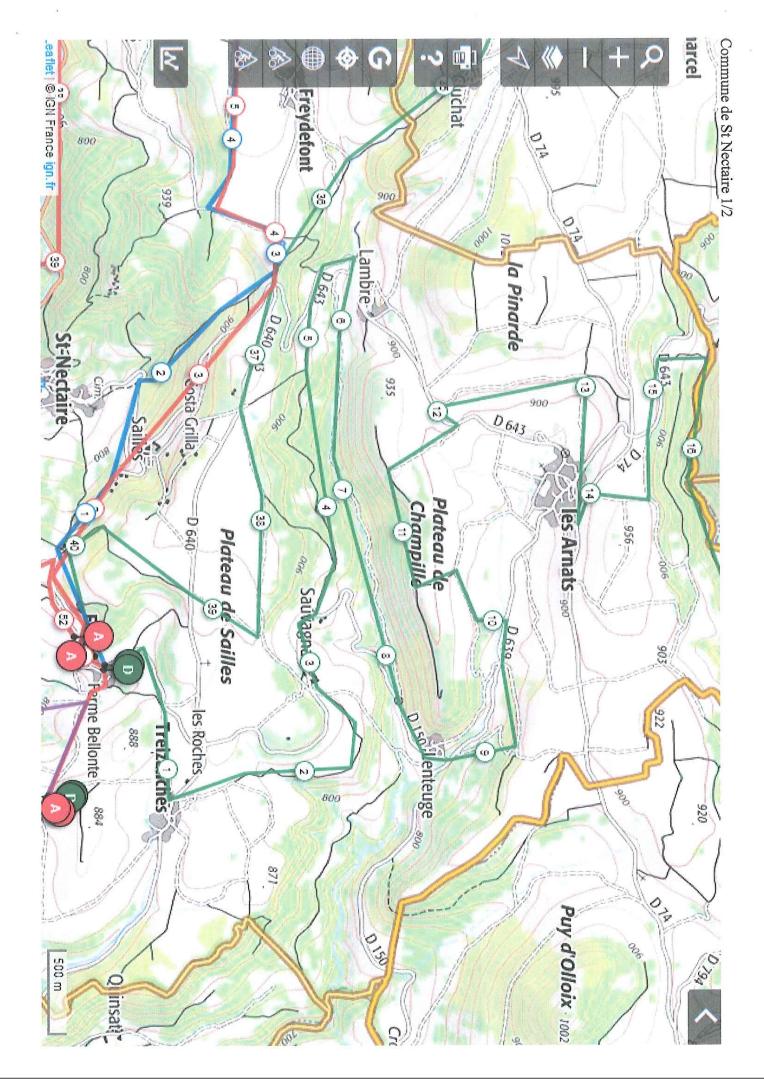
Tristan RIQUELME

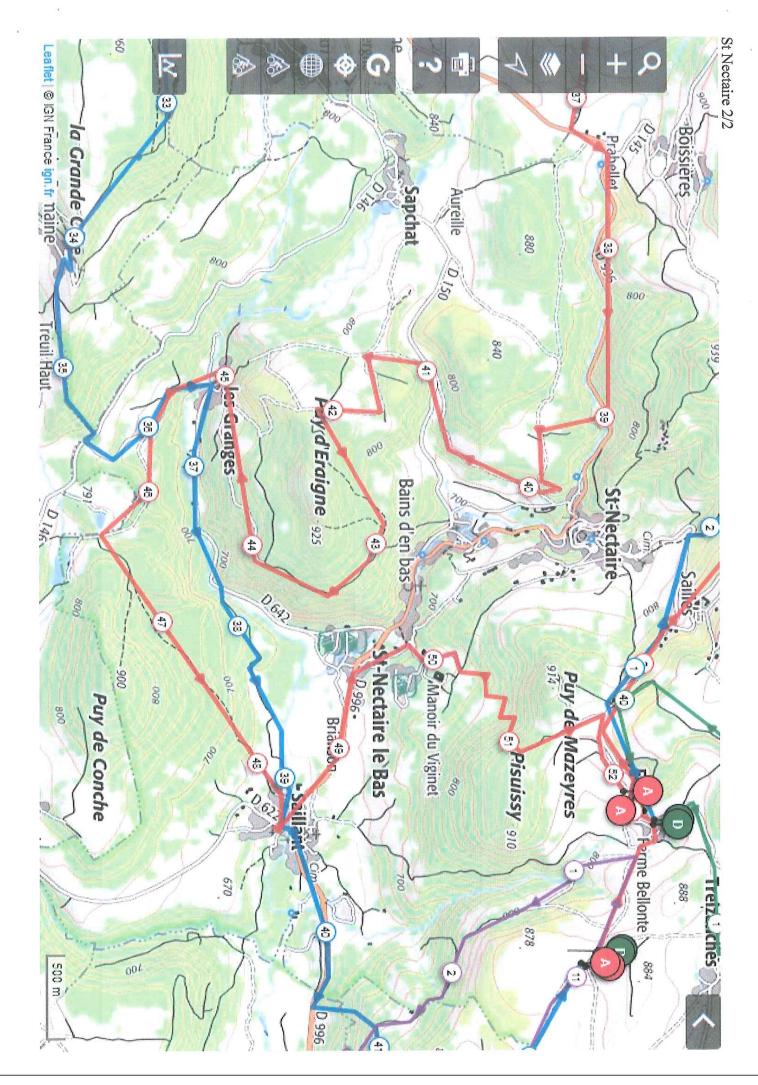
4

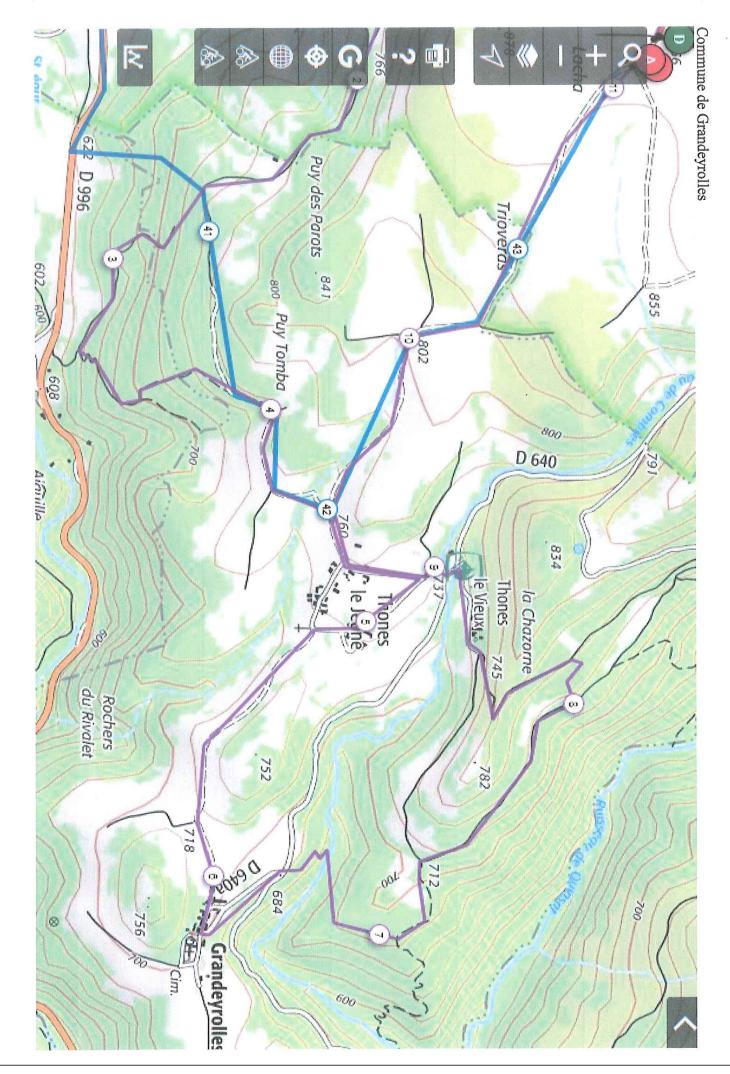


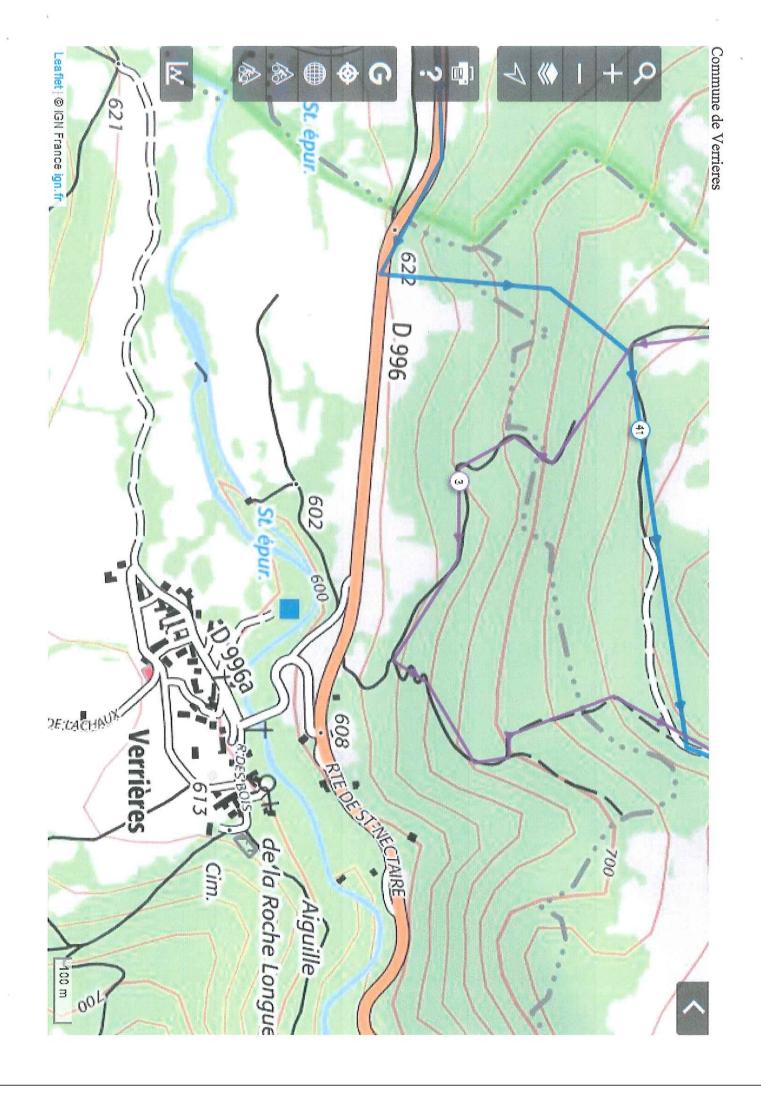


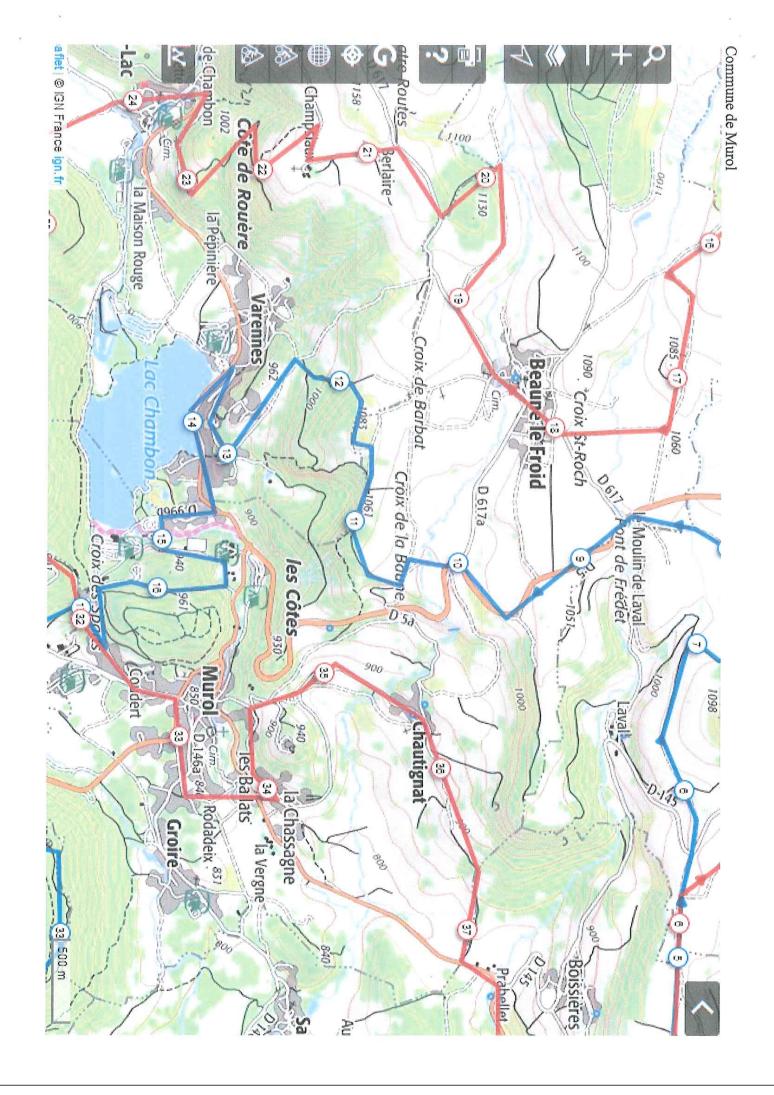


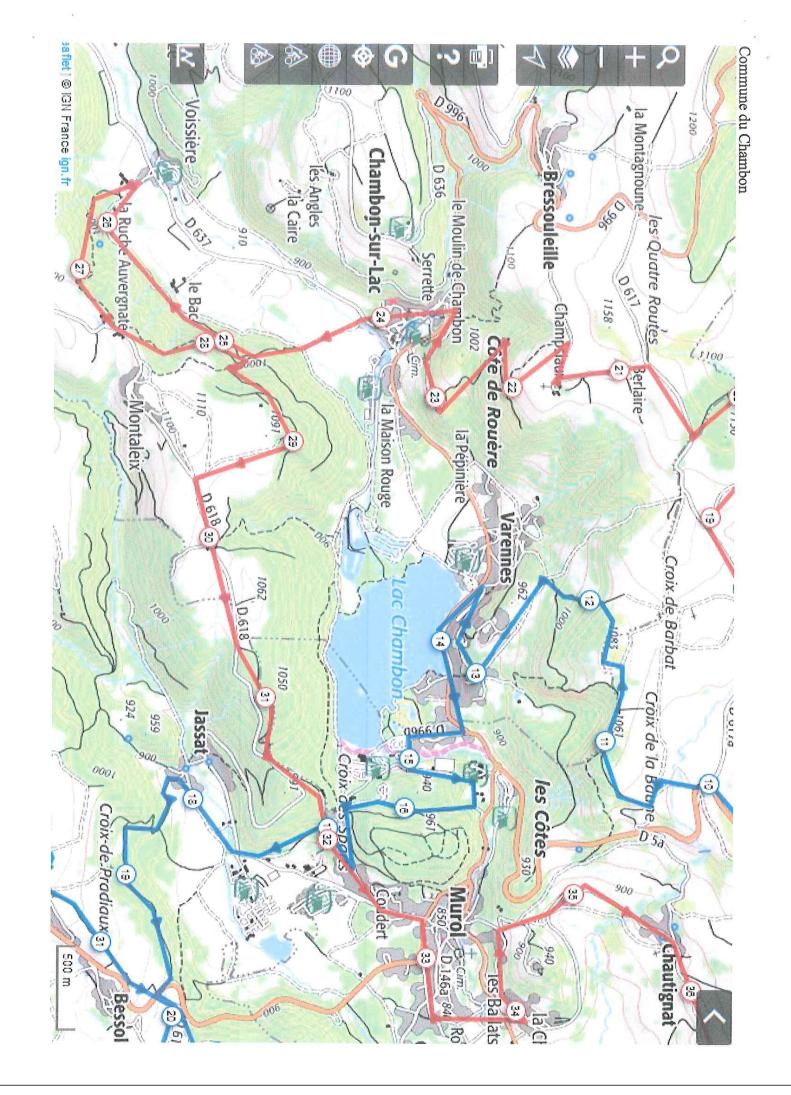


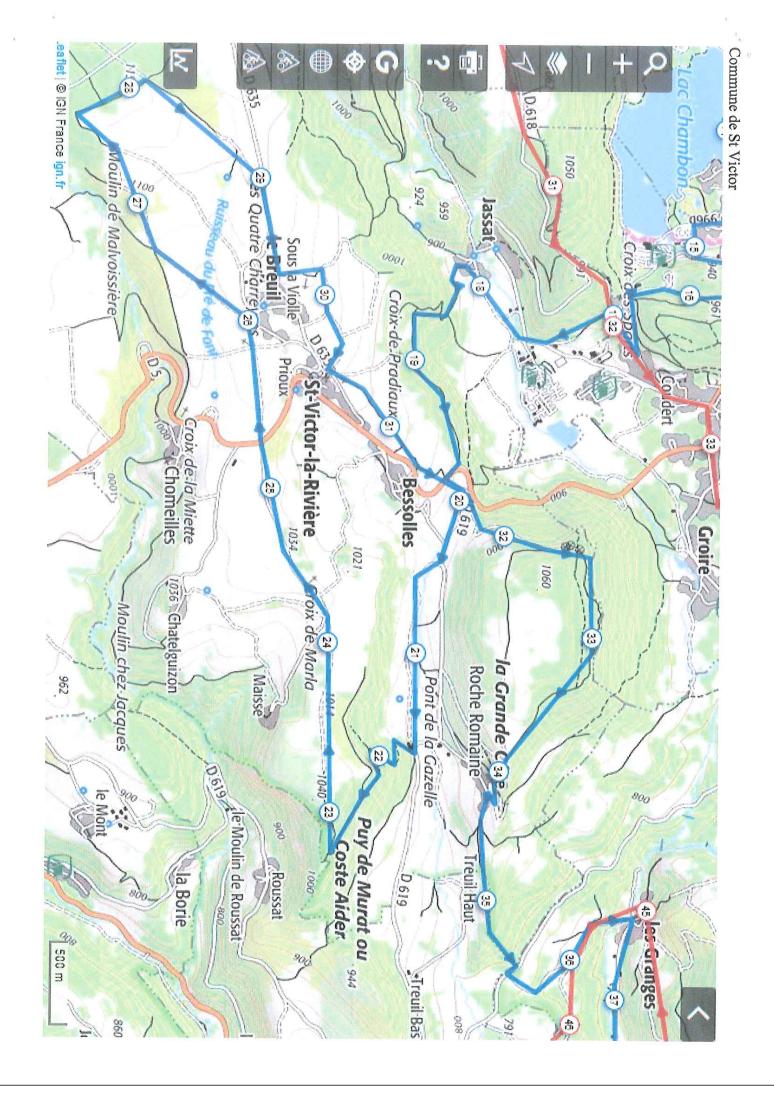












#### Vue Generale du rassemblement :



C'est un rassemblement de véhicules de la marque LAND ROVER, qui a lieu le premier week-end des vacances d'été, de façon à promouvoir également le tourisme en Auvergne.

Il se déroule sur terrain privé (ferme Bellonte à FARGES, commune de Saint Nectaire)

#### Nous y proposons:

- une grande zone de rencontre (concert, buvette, animation) et d'exposition de matériel (salon pro)
- · des informations sur les milieux sensibles par Affichage
- · des lones de silence mise en place sur les parcours



Acceuil / Parking/ Exposants



5 zones d'évolution 4x4 pour les participants sous notre vigilance :.

#### 1. « les genets »

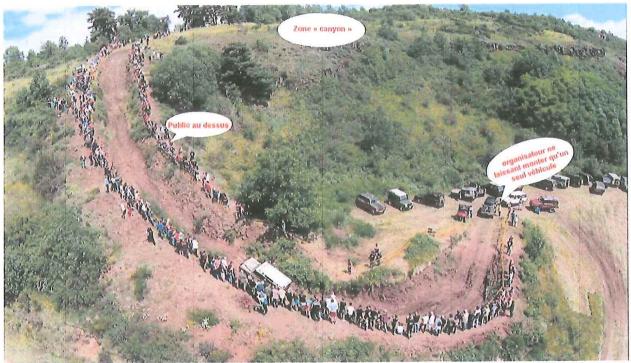
Encadrée par les organisateurs, ouverte au public, avec une canalisation des spectateurs par de la « rubalise »



#### 2. « le canyon »

C'est une montée spectacle, encadrée par les organisateurs, ouverte seulement 3h le samedi et 3h le dimanche

Les spectateurs sont situés de part et d'autre de la montée sur un tertre surplombant d'au moins 2 mètres et canalisés par 2 rangées de rubalise.



2 h. Go somdi

#### 3. « farges »

Interdite au public, accessible uniquement pour les participants avec leurs véhicules. Zone encadrée par les organisateurs.

#### 4. « land expérience »

Interdite au public, accessible uniquement pour les participants avec leurs véhicules, Encadrée par les moniteurs diplômés ainsi que par des organisateurs.





#### 5. « laiterie »

Interdite au public, accessible uniquement pour les participants avec leurs véhicules. Zone encadrée par les organisateurs.

En parallèle nous proposons 4 ballades touristiques par les chemins de la région au « road book » afin d'étaler les véhicules dans le temps et l'espace, à la fin de la randonnée, les road book sont restitués à l'organisation.

- VIOLETTE: chemin techniquement difficile, limité à 50 véhicules le samedi et 40 véhicules le dimanche. Deux véhicules de l'organisation seront postés sur le parcours à des endroits stratégiques. Ce parcours sera fermé en cas de pluie.
- ROUGE: chemins accidentés, techniquement difficiles, limités à 60 véhicules le samedi et 50 véhicules le dimanche. Deux véhicules de l'organisation sont postés à des endroits stratégiques sur le parcours
- BLEU: plus facile, c'est « la référence » pour découvrir nos paysages, limités à 80 le samedi et 60 le dimanche. Deux véhicules de l'organisation sont postés à des endroits stratégiques sur le parcours
- VERTE: chemins très faciles, praticables en véhicule de tourisme, limités à 40 le vendredi, 80 le samedi et 50 le dimanche.

Et deux ballades routières.

63-2019-06-11-020

## AP Romagnat - Pharmacie Centrale - vidéoprotection

AP Romagnat - Pharmacie Centrale - vidéoprotection



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

19-01076

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES ÉLECTIONS

REF: 2019/0130

ARRÊTÉ
autorisant l'installation
d'un système de vidéoprotection

#### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 14 mars 2019, complétée le 10 avril 2019, présentée par la Gérante de la SARL Pharmacie Centrale, en vue d'installer un système de vidéoprotection au sein de l'officine du même nom, sise 22 avenue Gergovia à ROMAGNAT;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un lieu ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- le secours à personne défense contre l'incendie préventions risques naturels ou technologiques ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 20 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

#### ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup>: L'installation d'un système de vidéoprotection comportant 2 caméras intérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique, est autorisée au sein de la « Pharmacie Centrale », située 22 avenue Gergovia, 63540 ROMAGNAT.

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2019/0130 ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 http://www.puy-de-dome.gouv.fr

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

ARTICLE 3: L'autorisation est délivrée pour une durée minimale de conservation des images fixée à 20 jours et ne doit pas excéder 30 jours.

ARTICLE 4: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.

ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.

<u>ARTICLE 6</u>: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.

<u>ARTICLE 7</u>: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser à la Gérante de la SARL Pharmacie Centrale, 22 avenue Gergovia, 63540 ROMAGNAT afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.

ARTICLE 9 : L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.

<u>ARTICLE 10</u>: Dans l'établissement cité à l'article 1, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

<u>ARTICLE 11</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.

<u>ARTICLE 12</u>: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés — changement dans la configuration des lieux — changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme - (Direction de la Réglementation - Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

<u>ARTICLE 13</u>: Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé(e) ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à Mme CAVAILLÉ et au maire de ROMAGNAT.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STEFFAN

63-2019-06-11-021

## AP Saint Beauzire - Pharmacie L. Fouchard - vidéoprotection

AP Saint Beauzire - Pharmacie L. Fouchard - vidéoprotection



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

RRETE - 01075

autorisant l'installation

d'un système de vidéoprotection

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS

REF: 2019/0223

#### La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 18 février 2019, reçue le 29 avril 2019, présentée par le Gérant de la « Pharmacie L. FOUCHARD », en vue d'installer un système de vidéoprotection au sein de l'officine du même nom, sise 1 bis, rue de Riom à SAINT-BEAUZIRE;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un lieu ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont la finalité est la prévention des atteintes aux biens ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 21 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

#### ARRÊTE:

ARTICLE 1<sup>er</sup>: L'installation d'un système de vidéoprotection comportant 4 caméras dont 2 intérieures et 2 extérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique, est autorisée au sein de la « Pharmacie L. FOUCHARD », située 1 bis, rue de Riom, 63360 SAINT-BEAUZIRE.

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2019/0223 ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 http://www.puy-de-dome.gouv.fr

- <u>ARTICLE 3</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée minimale de conservation des images fixée à 21 jours et ne doit pas excéder 30 jours.
- <u>ARTICLE 4</u>: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.
- ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.
- <u>ARTICLE 6</u>: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.
- ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.
- <u>ARTICLE 8</u>: Toute personne intéressée peut s'adresser au Gérant de la Pharmacie L. FOUCHARD, 1 bis, rue de Riom, 63360 SAINT-BEAUZIRE afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.
- ARTICLE 9: L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.
- <u>ARTICLE 10</u>: Dans l'établissement cité à l'article 1, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

- <u>ARTICLE 11</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.
- ARTICLE 12: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés changement dans la configuration des lieux changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme (Direction de la Réglementation Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

<u>ARTICLE 13</u>: Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé(e) ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

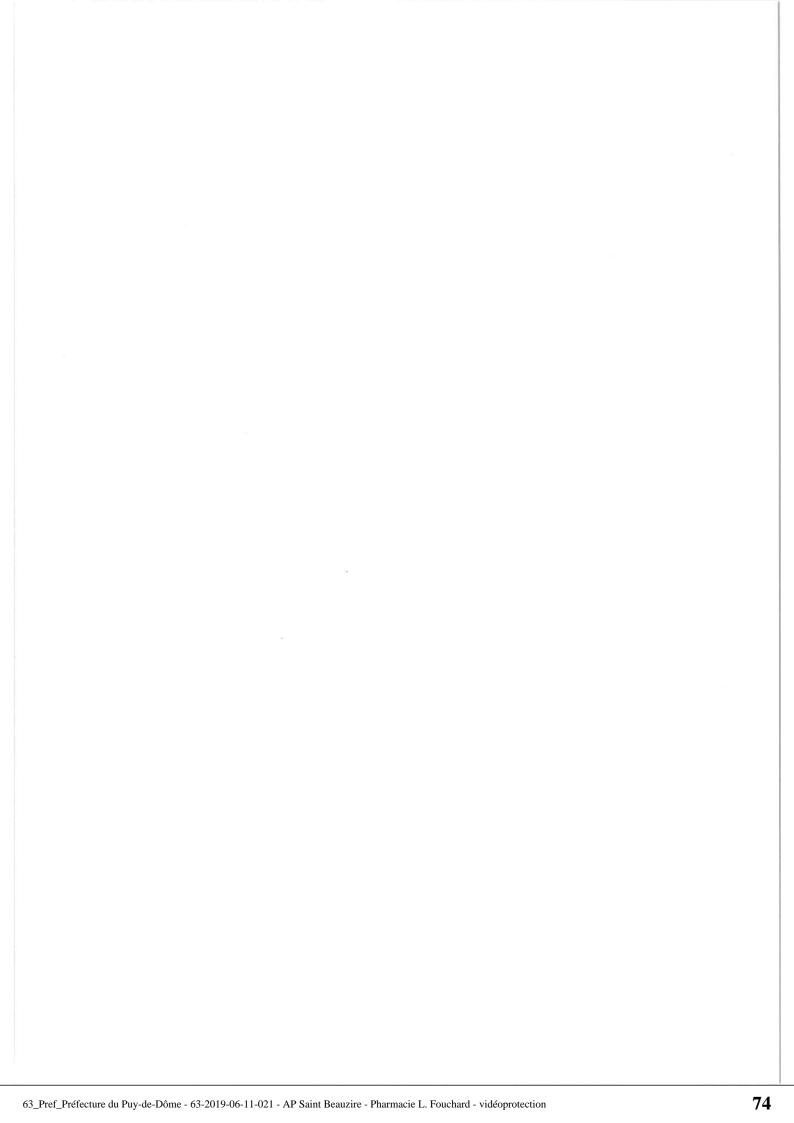
ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à M. FOUCHARD et au maire de SAINT-BEAUZIRE.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STEFFAN



63-2019-06-11-013

# AP St Germain Lembron - SUPER U - vidéoprotection

AP St Germain Lembron - SUPER U - vidéoprotection

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔNIE ARRÊTÉ N°

19-01082

#### DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION

#### BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS

REF: 2013/0307 et 2019/0224 (Modif)

# ARRÊTÉ

autorisant la modification de l'installation d'un système de vidéoprotection

# La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.255-1 et R.251-1 à R.253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 14/00084 du 16 janvier 2014, autorisant l'installation d'un système de vidéoprotection au sein du Supermarché « SUPER U », situé ZAC des Coustilles à SAINT-GERMAIN LEMBRON ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 6 février 2019, complétée le 7 avril 2019, présentée par le Directeur de la SAS Lembrondis, en vue de modifier le système de vidéoprotection existant au sein du Supermarché « SUPER U » sis Route du Breuil à SAINT-GERMAIN LEMBRON ;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un établissement ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- le secours à personnes défense contre l'incendie préventions risques naturels ou technologiques,
- la prévention des atteintes aux biens,
- la lutte contre la démarque inconnue ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 15 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 - http://www.puy-de-dome.gouv.fr

# ARRÊTE:

<u>ARTICLE</u> <u>1</u><sup>er</sup>: La modification du système de vidéoprotection installé au sein du Supermarché « SUPER U », sis Route du Breuil, 63340 SAINT-GERMAIN LEMBRON, est autorisée.

Le dispositif comporte 44 caméras dont 38 intérieures et 6 extérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique.

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2013/0307 correspondant à la demande initiale et le numéro 2019/0224 à la demande de modification en cours, ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

<u>ARTICLE 3</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée minimale de conservation des images fixée à 15 jours et ne doit pas excéder 30 jours.

<u>ARTICLE 4</u>: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.

ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.

<u>ARTICLE 6</u>: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.

ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser au Président Directeur Général de la SAS Lembrondis, Route du Breuil, 63340 SAINT-GERMAIN LEMBRON afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.

ARTICLE 9: L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.

<u>ARTICLE 10</u>: Dans l'établissement cité à l'article 1<sup>er</sup>, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

ARTICLE 11: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.

ARTICLE 12: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés – changement dans la configuration des lieux – changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme - (Direction de la Réglementation - Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

ARTICLE 13 : Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera respectivement adressée à M. GILBERT et au maire de SAINT-GERMAIN LEMBRON.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STEFFAN

**79** 

63-2019-06-13-004

AP Supercross Clermont 2019

Autorisation Super Cross Clermont Ferrand 2019



SOUS-PRÉFECTURE D'ISSOIRE PÔLE PROTECTION DES POPULATIONS ET RÉGLEMENTATIONS MANIFESTATIONS SPORTIVES CF

RAA N°63-2019-06-13-...

# ARRÊTÉ Nº SPI-2019 -53

Portant autorisation d'une manifestation sportive comportant l'engagement de véhicules à moteur

# La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1 et suivants, L.2215-1, L.3221-4 et L.3221-5 ;
- VU le Code de la Route et notamment ses articles L.411-7, R.411-10, R.411-29 à R.411-31;
- VU le Code du Sport et notamment ses articles L.331-5 à L.331-7, L.331-9, D.331-5, R 331-18 à R.331-21, R. 331-24, R.331-26 à R.331-28;
- VU le Code de l'Environnement, notamment ses articles L 414-4 et R 414-19;
- VU le Code de la Santé Publique et notamment son article L 3631-1;
- VU le décret n° 97-199 du 5 mars 1997, modifié par le décret n° 2010-1295 du 28 octobre 2010, relatif au remboursement de certaines dépenses supportées par les forces de police et de gendarmerie et le décret 2008-252 du 12 mars 2008 relatif à la rémunération de certains services rendus par le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;
- VU l'arrêté interministériel du 27 décembre 2018 portant interdiction des concentrations ou manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année 2019 ;
- VU l'arrêté préfectoral n° RAA-63-2019-02-28-006 du 28 février 2019 portant interdiction de voies ouvertes à la circulation publique aux épreuves et compétitions sportives (Routes classées à Grande Circulation « RGC » et Routes Très Importantes « RTI ») dans le département du Puy-de-Dôme;
- VU l'arrêté du Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme n° AT19DG016 du 28 février 2019 portant interdiction des concentrations ou manifestations sportives sur les routes à grande circulation à certaines périodes de l'année 2018 ;
- VU l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Tristan RIQUELME, Sous-préfet de l'arrondissement d'Issoire ;
- VU l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2011 modifié fixant notamment la liste des manifestations sportives soumises à évaluation d'incidences Natura 2000 dans le département du Puy-de-Dôme;
- VU l'autorisation de l'ASM Clermont, propriétaire du Stade Marcel Michelin, ;
- VU la demande formulée par Monsieur Christophe PASTOREK représentant le « Kick Club de Vertaizon » en vue d'obtenir l'autorisation d'organiser l'épreuve de « Supercross de Clermont-Ferrand », le samedi 22 juin au Stade Marcel Michelin ;
- VU le règlement de l'épreuve et le dossier déposé ;
- VU l'attestation d'assurance souscrite auprès du Cabinet Vecchi-Thelem Assurances ;
- VU les avis favorables des différents services administratifs concernés ;
- VU l'avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité Routière Section Épreuves Sportives, qui s'est réunie le 13 juin 2019 ;

<sup>1,</sup> Boulevard de la Sous-Préfecture - BP 3 - 63501 ISSOIRE Cedex - Tél.: 04 73 89 07 76 - Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr

#### ARRETE

<u>Article 1er</u>: Le Kick Club de Vertaizon, représenté par Monsieur Christophe PASTOREK est autorisé à organiser une épreuve de Supercross le samedi 22 juin 2019, intitulée « SUPERCROSS DE CLERMONT-FERRAND » au Stade Marcel Michelin.

Cette épreuve rassemblera près de 60 pilotes regroupés en différentes disciplines : SX OPEN et SX 2.

Article 2 : Cette autorisation est accordée sous réserve de l'homologation du circuit par la Fédération Française de Motocyclisme (FFM), de la stricte observation des dispositions des décrets et arrêtés précités, ainsi que les mesures arrêtées par la Commission Départementale de la Sécurité routière.

#### Article 3 : Mesures de Sécurité

Les organisateurs veilleront au respect du dispositif prévisionnel de secours conforme au Guide National de Référence du Dispositif Préventif de Secours (DSP) (octobre 2006).

Les mesures de sécurité, de service d'ordre et de tranquillité publique seront prises par les organisateurs.

Des agents de sécurité assureront l'entrée des spectateurs avec contrôle visuel des sacs et vestes. Les objets dangereux seront écartés.

#### **Article 4**: Secours et incendie

Toute demande de secours des sapeurs pompiers doit être formulée auprès du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) en composant le 18 ou le 112.

#### Secours:

Les Dr Richard LENEUF et Fabrice BRION, urgentistes, médicaliseront l'épreuve.

2 ambulances et 8 secouristes seront présents sur place.

L'organisateur prendra les dispositions nécessaires à la mise en place de 2 binômes supplémentaires pour un public de 18 000 personnes en cas d'ouverture de pesage.

L'accès du circuit pour les secours doit être toujours libre et praticable, pour permettre le passage des véhicules qui se rendent sur une intervention.

#### Incendie:

Les organisateurs doivent prévoir des extincteurs en nombre suffisant le long de la piste au départ de la course.

Les concurrents doivent disposer dans leur structure d'au moins un extincteur (6 kg) adapté aux risque à défendre, conformément aux règles de la FFSM (RTS motocross du 03/03/2018).

#### Article 5: Service d'Ordre

Les frais du service d'ordre exceptionnellement mis en place seront à la charge des organisateurs, de même que ceux consécutifs à d'éventuels travaux de remise en état du site.

### Article 6: Homologation terrain:

Le présent arrêté d'autorisation vaut homologation exceptionnelle du terrain pour la seule durée de la manifestation, conformément à l'article R.331-37 du Code du Sport, sous réserve de l'avis

2

favorable écrit, émis par le représentant de la Fédération Française de Motocyclisme et après constatation de sa conformité au règlement prévu en la matière.

# Article 7:

L'autorisation de l'épreuve pourra être rapportée à tout moment s'il apparaît que les consignes de sécurité ou le règlement de l'épreuve ne se trouvent plus respectés.

L'absence ou l'insuffisance des moyens de secours ou de sécurité entraînera l'annulation de l'épreuve.

De même l'épreuve pourra être annulée en cas d'alerte météorologique.

# Article 8 : Délais et voies de recours (art. R 421-1 à R. 421-7 du Code de Justice Administrative) :

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision considérée. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <a href="www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre de l'Intérieur. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

# Article 9 : Copie du présent arrêté sera notifiée à :

- M. Christophe PASTOREK, organisateur,
- M. le Maire de Clermont-Ferrand,
- M. le Directeur Administratif et financier ASM CA,
- -M. le Colonel, Commandant de la Région de Gendarmerie, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme,
- M. le Colonel commandant le Groupement de Gendarmerie du Puy-de-Dôme,
- M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique,
- M. le Directeur Départemental de la Protection des Populations- Pôle Sécurité Civile et Routière,
- M. le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale,
- M. le Directeur Départemental des Territoires,
- M. le Directeur Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme Service Opérations,
- M. le Directeur du SAMU 63,
- M. le Président de la Ligue Motocycliste Régionale d'Auvergne.
- M. le Directeur de Cabinet de la Préfecture du Puy-de-Dôme

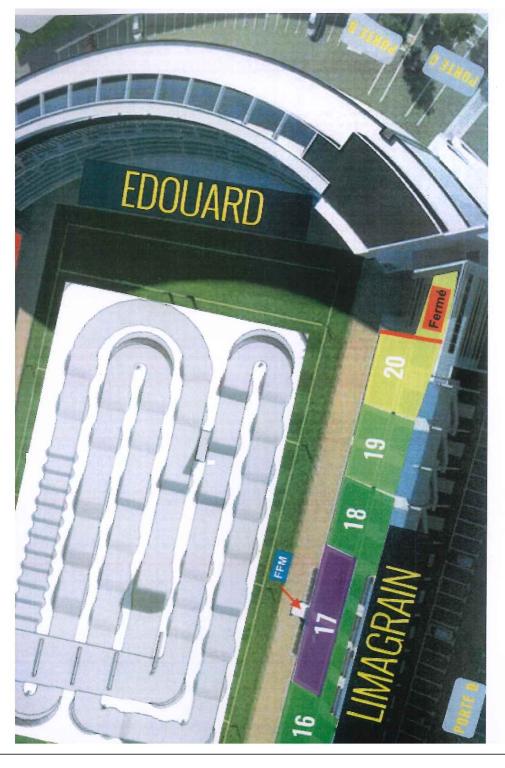
chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Fait à Issoire le 13 juin 2019

Pour la Préfète et par délégation, Le Sous-Préfet d'Issoire,

Tristan RIQUELME





# NOTICE DESCRIPTIVE PLAN DE SECURITE DE L'EPREUVE

## I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT LA MANIFESTATION :

Nature de la manifestation :

**EPREUVE DE SUPER CROSS** 

Date de la manifestation :

22 juin 2019

De 14H00 à 24H00

Lieu de la manifestation

CLERMONT FERRAND Stade Marcel Michelin

Organisateur de la manifestation :

KICK CLUB VERTAIZON
36 Rue de Tamia, 63800 LA ROCHE NOIRE

Responsable du plan de sécurité médical :

Docteur Richard LENEUF RPPS 10001013274 « La Feurtrie », 03160 YGRANDE Tél.+FAX : 04 70 67 08 96

Nombre de participants : 16 pilotes par course, 120 pilotes sur le site

# II - MOYENS DE SECOURS PREVUS PAR L'ORGANISATEUR :

**EQUIPE MEDICALE**: composé de deux docteurs en médecine compétant en médecine d'urgence, disposant de matériels de réanimation (insufflateur, matériel d'intubation, perfusions, drogues cardio-actives, etc.) et de soins.

Docteur Richard LENEUF, Urgentiste Docteur Fabrice BRION, Urgentiste

#### SECOURISTES:

- Huit Ambulanciers.

# **INFIRMERIE COURSE:**

Elle assure également une permanence de soins pour l'ensemble des concurrents, pour leur assistance, pour les membres de l'organisation et en cas de force majeure pour le public. Elle est située à proximité du parc coureur et des ambulances et est équipée de matériel lourd de réanimation (éléctrocardioscope, insufflateur automatique, pantalon anti choc, etc.) de matériel pour le traitement de la petite chirurgie et de soins.

# **VEHICULES DE SECOURS:**

Deux ambulances

#### **RADIOCOMMUNICATIONS:**

Une ligne téléphonique P.T.T. réservée à la sécurité, située à l'infirmerie course, permettant la liaison avec le SAMU et l'hôpital receveur. Un réseau radio portatif constitué de trois postes, permettant d'assurer les liaisons internes à la sécurité médicale et les liaisons externes avec l'organisation.

# **ZONE D'EVACUATION HELIPORTEE:**

Une D.Z. à proximité immédiate de l'infirmerie.

III - ORGANIGRAMME DEFINISSANT LA REPARTITION DES RESPONSABLES ET LESMOYENS DE LIAISON ENTRE LES DIFFERENTS RESPONSABLES :

#### PC ORGANISATION

Responsable de la Sécurité Directeur de Course

Réseau de radio privée et poste GSM

Réseau de radio privée

# SURVEILLANCE ORGANISATION

Agent de Sécurité

# **INTERVENTION SECURITE**

Médecins Ambulanciers Commissaires de piste Ambulances

Téléphone PTT+GSM

REGULATION SAMU
Ou
HOPITAL DE DESTINATION

# IV - PRINCIPES D'EVACUATION:

Lors d'un accident, les blessés sont pris en charge par le médecin et les ambulanciers les plus proches et sont évacués vers l'infirmerie course. En fonction de leur état de santé, ils sont soit soignés sur place, soit transférés par une ambulance prévue dans le dispositif de sécurité ou par un VSAB du SMUR local après régulation par le centre 15 vers la structure sanitaire la plus adaptée et la plus proche préalablement avertie.

Tout acte médical est pratiqué sous la responsabilité des médecins et en libre indépendance.

# **V - INTERVENANTS:**

**SAMU** : S.A.M.U. 63

Tél.: 15

**SMUR** : SMUR DE CLERMONT

Tél.: 04 73 60 71 09

HOPITAL D'ACCUEIL : HOSPITAL DE CLERMONT

Adr. :1 Bd Etienne ClementeL 63200 RIOM

Tél.: 04 73 67 80 00

Nombre de kilomètre : 5 km

Temps moyen d'évacuation : 5 mn

#### VI - COMPTE-RENDU MEDICAL:

Immédiatement après la dernière épreuve, un COMPTE-RENDU D'ACTIVITE MEDICALE sera établi par les chefs du service médical et communiqué à l'organisateur de l'épreuve.

Toute décision de modification du plan de sécurité initial ne sera prise en compte qu'après accord de l'organisateur et des autorités compétentes. L'organisateur sera informé, en temps réel, de tout incident survenant sur l'épreuve.

# VII - PROTECTION DU PUBLIC ET DES PARTICIPANTS

La sécurité médicale du public n'incombe pas à l'équipe médicale chargée de la sécurité de l'épreuve, sauf cas d'extrême urgence, mais au dispositif de sécurité mis en place par les organisateurs.

Docteur Richard LENEUF Chef du service médical



63-2019-06-11-014

# AP Vertaizon - SARL SEYT Auvergne Autocars - vidéoprotection

AP Vertaizon - SARL SEYT Auvergne Autocars - vidéoprotection



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ №

19-01079

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES ÉLECTIONS

ARRÊTÉ
autorisant l'installation
d'un système de vidéoprotection

REF: 2019/0213

# La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 9 avril 2019, présentée par la Co-Gérante de la SARL Seyt Auvergne Autocars, en vue d'installer un système de vidéoprotection au sein du commerce « Voyages Robin », sis 91 avenue François Mitterrand à VERTAIZON;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un lieu ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 30 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

#### ARRÊTE:

ARTICLE 1<sup>er</sup>: L'installation d'un système de vidéoprotection comportant 4 caméras extérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique, est autorisée au sein du commerce « Voyages Robin », situé 91 avenue François Mitterrand, 63910 VERTAIZON.

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 http://www.puy-de-dome.gouv.fr

**ARTICLE 2**: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2019/0213 ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

ARTICLE 3: La durée maximale de conservation des images est fixée à 30 jours.

ARTICLE 4: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.

ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.

<u>ARTICLE 6</u>: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.

ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser à la Co-Gérante de la SARL Seyt Auvergne Autocars, 91 avenue François Mitterrand, 63910 VERTAIZON afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.

ARTICLE 9: L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.

ARTICLE 10: Dans l'établissement cité à l'article 1, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

ARTICLE 11: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.

ARTICLE 12: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés – changement dans la configuration des lieux – changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme - (Direction de la Réglementation - Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

<u>ARTICLE 13</u>: Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé(e) ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à Mme SEYT et au maire de VERTAIZON.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STERFAN

63-2019-06-11-015

# AP Vertolaye - Carabine Vertolayaise - vidéoprotection

AP Vertolaye - Carabine Vertolayaise - vidéoprotection



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

ARRETÉ 01077

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES ÉLECTIONS

d'un système de vidéoprotection

REF: 2019/0198

# La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 20 mars 2019, complétée le 19 avril 2019, présentée par le Président de l'Association « Carabine Vertolayaise », en vue d'installer un système de vidéoprotection au sein de l'établissement de tir sportif du même nom, sis La Naudie à VERTOLAYE;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un lieu ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens,
- la protection des bâtiments publics,
- la prévention d'actes terroristes ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 30 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

#### ARRÊTE:

<u>ARTICLE 1</u><sup>er</sup>: L'installation d'un système de vidéoprotection comportant 7 caméras intérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique, est autorisée au sein de l'établissement de tir sportif « Carabine Vertolayaise », situé La Naudie, 63480 VERTOLAYE.

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 http://www.puy-de-dome.gouv.fr

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2019/0198 ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

**ARTICLE 3**: La durée maximale de conservation des images est fixée à 30 jours.

<u>ARTICLE 4</u>: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.

<u>ARTICLE 5</u>: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.

ARTICLE 6: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.

ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.

ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser au Président de l'association de tir sportif « Carabine Vertolayaise », 18 rue Annet Sauvade, 63600 AMBERT afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.

ARTICLE 9 : L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.

<u>ARTICLE 10</u>: Dans l'établissement cité à l'article 1, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

<u>ARTICLE 11</u>: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.

ARTICLE 12: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés — changement dans la configuration des lieux — changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme - (Direction de la Réglementation - Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

ARTICLE 13 : Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé(e) ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

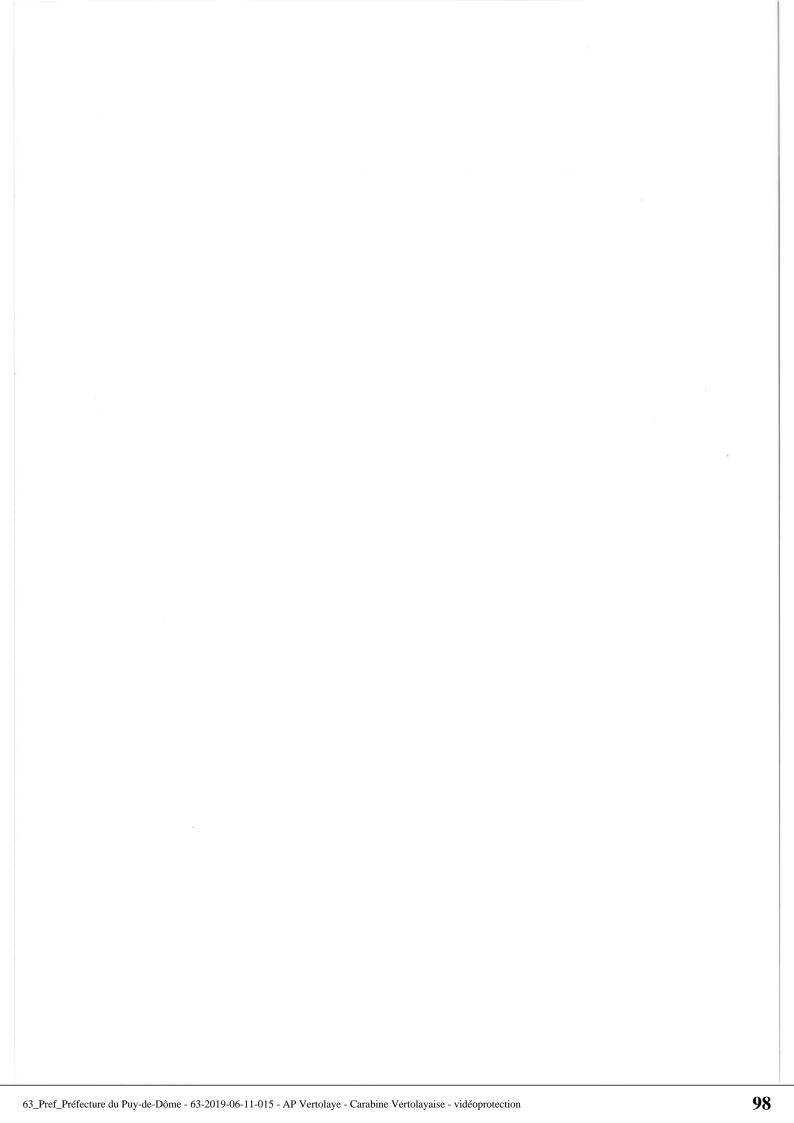
ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à M. PERDRIEAU et au maire de VERTOLAYE.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STEFFA



63-2019-06-11-016

# AP Vollore-Ville - Camping le Montbartoux - vidéoprotection

AP Vollore-Ville - Camping le Montbartoux - vidéoprotection



PRÉFECTURE DU PUY-DE-LOME ARRÊTÉ N°

19-01078

ARRÊTÉ

autorisant l'installation d'un système de vidéoprotection

ET DES ÉLECTIONS

REF: 2019/0234

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION

# La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L223-1 à L223-9, L251-1 à L255-1 et R251-1 à R253-4 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 3 août 2007, portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection et ses annexes techniques ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01353 du 24 août 2018, portant renouvellement de la commission départementale de vidéoprotection ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18/01986 du 10 décembre 2018, portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfète de l'arrondissement de CLERMONT-FERRAND;

VU la demande du 19 février 2019, reçue le 18 avril 2019, présentée par le Directeur Général de la SAS Camping le Montbartoux, en vue d'installer un système de vidéoprotection au sein du camping du même nom, sis Lieu-dit le Montbartoux à VOLLORE-VILLE;

VU le rapport établi par le référent-sûreté;

VU l'avis émis par la commission départementale de vidéoprotection lors de sa réunion du 23 mai 2019;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection déclaré est conforme aux dispositions du code de la sécurité intérieure ;

CONSIDÉRANT que le système de vidéoprotection projeté concerne un lieu ouvert au public, particulièrement exposé à des risques d'agression ou de vol et dont les finalités sont :

- la sécurité des personnes,
- la prévention des atteintes aux biens ;

CONSIDÉRANT que la durée envisagée pour la conservation des images est de 30 jours ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme ;

#### ARRÊTE:

ARTICLE 1<sup>er</sup>: L'installation d'un système de vidéoprotection comportant 8 caméras dont 3 intérieures et 5 extérieures, avec un enregistrement des images qui s'effectue en mode numérique, est autorisée au sein du « Camping le Montbartoux », situé Lieu-dit le Montbartoux, 63120 VOLLORE-VILLE.

18 boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél : 04.73.98.63.63 - Fax : 04.73.98.61.00 http://www.puy-de-dome.gouv.fr

ARTICLE 2: La présente autorisation qui porte le numéro de référence 2019/0234 ne vaut qu'au regard des dispositions du code de la sécurité intérieure. Elle est délivrée sans préjudice d'autres procédures éventuellement applicables (code du travail, code civil, code pénal).

Le dispositif doit être conforme aux normes techniques fixées par la réglementation en vigueur et ne doit pas être destiné à alimenter un fichier nominatif.

- ARTICLE 3: La durée maximale de conservation des images est fixée à 30 jours.
- ARTICLE 4: Le titulaire de l'autorisation doit tenir un registre mentionnant les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et, le cas échéant, la date de transmission au Parquet.
- ARTICLE 5: Le responsable de la mise en œuvre du système doit se porter garant des personnes susceptibles d'intervenir dans l'exploitation ou le visionnage des images, ainsi que dans la maintenance du système mis en place. Des consignes très précises sur la confidentialité des images captées ou/et enregistrées et des atteintes à la vie privée qu'elles peuvent éventuellement impliquer, doivent être données à toutes les personnes concernées.
- <u>ARTICLE 6</u>: En vue de délivrer sans délai à la demande des services cités à l'article 9 les images enregistrées, le gérant de l'établissement doit désigner et habiliter un responsable local, ainsi qu'une seconde personne également habilitée en cas d'absence du responsable.
- ARTICLE 7: L'accès à la salle de visionnage, d'enregistrement et de traitement des images, doit être strictement interdit à toute personne n'y ayant pas une fonction précise ou qui n'a pas été préalablement habilitée et autorisée par l'autorité responsable du système ou de son exploitation.
- ARTICLE 8: Toute personne intéressée peut s'adresser au Directeur Général de la SAS Camping le Montbartoux, Lieu-dit le Montbartoux, 63120 VOLLORE-VILLE afin d'obtenir un accès à l'enregistrement qui la concerne ou d'en vérifier la destruction dans le délai prévu par le présent arrêté.
- ARTICLE 9: L'accès aux enregistrements est ouvert, dans un cadre de police administrative, aux agents de la police et de la gendarmerie nationales, des douanes et des services d'incendie et de secours individuellement désignés et dûment habilités à cette fin par leur chef de service. La durée de conservation des images par ces agents ne peut excéder un mois, sans préjudice des besoins afférents à des procédures judiciaires. Cet accès est valable pour la totalité de la durée de l'autorisation.
- <u>ARTICLE 10</u>: Dans l'établissement cité à l'article 1, le public doit être informé de manière claire et permanente de l'existence du système et des conditions dans lesquelles il peut exercer son droit d'accès aux enregistrements.

L'affichette ou le panonceau comportant un pictogramme représentant une caméra, indique le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable auprès duquel toute personne intéressée peut s'adresser pour faire valoir le droit d'accès.

ARTICLE 11: L'autorisation est délivrée pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Au terme de ce délai, le système concerné devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation administrative préalable, à solliciter auprès de la préfecture quatre mois avant l'échéance.

ARTICLE 12: Toute modification présentant un caractère substantiel (notamment changement d'activité dans les lieux protégés — changement dans la configuration des lieux — changement affectant la protection des images) doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme - (Direction de la Réglementation - Bureau de la Réglementation et des Élections). À défaut, après mise en demeure de son titulaire de présenter ses observations, l'autorisation accordée pourra être retirée, en cas de manquement aux dispositions du code de la sécurité intérieure susvisé et, en cas de modification des conditions au vu desquelles elle a été délivrée.

**ARTICLE 13**: Cette autorisation est publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Puy-de-Dôme.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé(e) ou de sa publication au document précité. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Telerecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

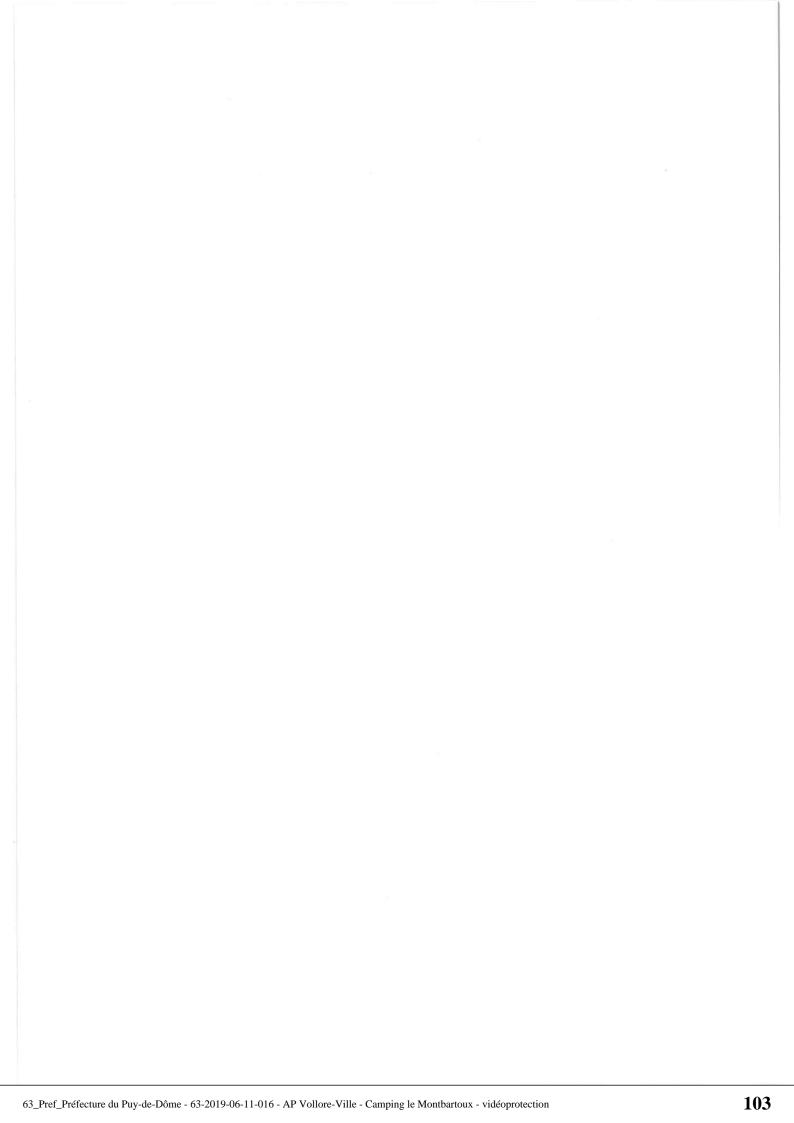
ARTICLE 14: La secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme et le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Auvergne-Rhône-Alpes, commandant le groupement de gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à M. LEDUC et au maire de VOLLORE-VILLE.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Béatrice STEFFA



63-2019-06-12-001

Arrêté MHT juillet 2019

médaille du travail juillet 2019



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

19-01108

CABINET

#### ARRÊTÉ

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2019

La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

# ARRÊTE

#### Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

#### - Monsieur ALAMARGOT Ludovic

directeur technique et matériel, ENTREPOSE ECHAFAUDAGES, COLOMBES. demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER

#### - Monsieur ALAOUI SOSSE Hicham

A M C M, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ORCET

#### - Madame ALBOUY Françoise

assistante, SEREC, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AYDAT

# - Monsieur ALIN Bruno

chauffeur livreur, FEDEX EXPRESS FR, PIERRE-BENITE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur ALLEGRE Stéphane

ouvrier spécialisé, SEITA, SANDOUVILLE. demeurant à RIOM

#### - Madame AMATO Christine

gestionnaire technique de droits, CLDSSTI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur AMBLARD Pierre

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

#### - Madame ANDRIEUX Régine

dévideuse, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à LA FORIE

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur ANGELIER Pierre

responsable conditionnement, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à NOHANENT

#### - Madame ANTOINET Carole

responsable information commerciale, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROMAGNAT

# - Monsieur ARBRE Frédéric

superviseur, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

#### - Monsieur ARCHIMBAUD Stéphane

soudeur, SERINOX SN, THIERS. demeurant à THIERS

#### - Madame ARMADA PRADO Sandrine

comptable, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Madame ARTAUD Sandra

employée de bureau, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à JOB

#### - Monsieur ATTOU Mickaël

employé commercial, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à CHAMPEIX

#### - Monsieur AUBERT Hervé

commercial, POMONA TERRE AZUR, LEMPDES. demeurant à LEMPDES

# - Madame AUDIGIER Muriel

éducatrice spécialisée, A.G.D Le Viaduc, CELLULE. demeurant à SAINT-BEAUZIRE

# - Monsieur AUMAITRE Bruno

responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à AULNAT

#### - Madame AUMARD Amélie

cheffe de projet informatique, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à CULHAT

### - Monsieur AURAND Noël

infirmier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame AYAT Frédérique

chauffeure dépôt, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CULHAT

#### - Monsieur BAFOIL Régis

conducteur véhicule PL, PRAXY LOGISTIQUE, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame BAHRI Horia

employée polyvalente de restauration, AIGOS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur BAK Jean-Claude

assistant responsable produits, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND.

demeurant à DURTOL

#### - Monsieur BAMAISON Sylvain

infographiste, FLEURY Enseignes, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

#### - Madame BARD Murielle

opératrice de fabrication, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à DORE-L'EGLISE

#### - Monsieur BARDON Lilian

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MARSAT

#### - Monsieur BARD Stéphane

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

#### - Madame BARDY Laetitia

assisante commerciale, SAS CARLET, AUBIERE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur BARDY Patrice

conducteur d'engins, VEOLIA ONYX ARA, CLERMONT FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Madame BARLOY Delphine

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEZOUX

#### - Monsieur BARRET Michaël

responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CHAMALIERES

#### - Madame BATIFOY Sandrine

assistante ressources humaines, SOCIETE GENERALE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

# - Monsieur BATISSE Serge

technicien de production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur BATUT Christophe

agent de maîtrise, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AULNAT

#### - Madame BAUDONNAT Véronique

opératrice, BRINK'S EVOLUTION, MARSEILLE. demeurant à BILLOM

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame BAUTHAMY Sylvie

équipière de commerce, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à RIOM

#### - Madame BEAL Annie

agent de fabrication, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à OLLIERGUES

#### - Monsieur BEAUDONNET Laurent

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

#### - Madame BEAUMARD Nelly

conductrice de ligne, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE

#### - Madame BEGON Sandrine

pharmacienne conseil, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.

demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur BELKADI Fouad

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame BELLIME Etelvina

conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

#### - Madame BELLUMORI Anne

responsable de gestion, MUTUELLE ENTRAIN, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ENNEZAT

# - Monsieur BEL Thierry

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

#### - Monsieur BELUCHON François

ingénieur, AFPA, VENISSIEUX. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur BELVAL Wilfrid

agent d'exploitation polyvalent, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à FAYET-LE-CHATEAU

#### - Monsieur BENALI Rachid

responsable activité logistique, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Madame BENEDIC Aline

responsable paie, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à ROYAT

# - Monsieur BENSIAHMED Abdel-Baki

distributeur d'imprimés publicitaires, MEDIAPOST, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Monsieur BENZOGLI Tahar

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur BERARD Cédric

opérateur pliage tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à THIOLIERES

## - Madame BERARD Sophie

aide médico-psychologique, EHPAD Les Versannes- UGECAM, JOB. demeurant à MARAT

### - Madame BERAUD Nathalie

conductrice machine, SMDA MONT-DORE, MONT-DORE. demeurant à MONT-DORE

## - Madame BERNARD COMBES Séverine

responsable logistique, SNOP, ROISSY CDG. demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE

## - Monsieur BERTOLUS Christophe

technicien d'intervention, AVEM S.A.S., VERN-SUR-SEICHE. demeurant à MOZAC

## - Madame BERTRAND Julia

agent de passage, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à BOUZEL

## - Madame BESSON Karine

ouvrière, VALEO Système Contrôle Moteur, SAINTE-FLORINE. demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES

## - Madame BEST Sylviane

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-JUST

# - Madame BIANCHI Emmanuelle

gestionnaire spécialiste prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ORCET

## - Monsieur BICHARD Gaëtan

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à MONTAIGUT

# - Monsieur BISCAUT Thomas

mécanicien, LOXAM, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MOISSAT

### - Monsieur BLANCHARD Gilles

chargé de mission, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

# - Monsieur BLANCKAERT Arnaud

ingénieur conception, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à SAINT-GERVAZY

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Madame BLANC Patricia

assistante logistique, SERINOX SN, THIERS. demeurant à BULHON

### - Monsieur BLATEYRON Cédric

administrateur système et réseau, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Monsieur BOILE Serge

ATI, OREXAD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame BOIVIN Valérie

secrétaire, ASBTP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Monsieur BONDIEU Daniel

chauffeur, FEDEX EXPRESS FR, PIERRE-BENITE. demeurant à JOZE

## - Monsieur BONHAMMOUR Christophe

adjoint magasin, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT

### - Monsieur BONJEAN Christophe

responsable mécanique, GEPMAN SAS, LA MONNERIE-LE-MONTEL. demeurant à CELLES-SUR-DUROLLE

## - Madame BONNABAUD Lydie

employée tehnique de restaurant, SODEXO, GUYANCOURT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame BONNET Isabelle

conseillère suivi clients, FEDEX EXPRESS FR, PIERRE-BENITE. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

# - Madame BONNETON Carine

conductrice de ligne, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ORSONNETTE

## - Madame BONNICHON Laëtitia

assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame BOREL Corinne

responsable marketing, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à ROMAGNAT

### - Madame BORIE Joëlle

agent banque de France, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à TALLENDE

# - Monsieur BORRALLO Manuel

ouvrier (retraité depuis 2017), OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



## - Monsieur BORTOLAZZO Laurent

preneur de son, FRANCE TELEVISIONS, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

# - Madame BOUCHANT Delphine

responsable unité comptabilité, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur BOUCHARDON Ludovic

agent logistique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-MAIGNER

### - Monsieur BOUCHE Jérôme

ouvrier polyvalent, UNIFRAX FRANCE, AMBERT. demeurant à SAINT-FERREOL-DES-COTES

### - Monsieur BOUDE David

responsable de site, AXEREAL SCA, OLIVET. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

## - Madame BOUDELLAL-CHEHAT LILA

directrice adjointe d'agence, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame BOUDON Myriam

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Monsieur BOUDON Stéphane

magasinier, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

## - Madame BOUFFON Christine

assistante, CE T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PLAUZAT

# - Monsieur BOURDIER Jérôme

manager de rayon, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à CEBAZAT

### - Monsieur BOUREL Jean-Philippe

opérateur ajusteur, DESTACO FRANCE, SAINTE-FLORINE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame BOURGES Anne

reporter, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à ROYAT

### - Monsieur BOURION Jean-Claude

opérateur pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

## - Madame BOUTAREL Nathalie

comptable, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur BOUTIN Stéphane

magasinier, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à JOB

### - Monsieur BOYER Stéphane

chef d'équipe, ONET LOGISTIQUE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame BOY Evelvne

responsable logistique, VEOLIA ONYX ARA, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur BRAJON Sébastien

responsable qualité environnement, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à MARAT

### - Monsieur BRAUD Jean-Christophe

directeur centre d'affaires, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BLANZAT

## - Madame BRESSON Maria

agent hôtelier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

### - Madame BRIGE Lydie

conseillère clientèle, FEDEX EXPRESS FR, PIERRE-BENITE. demeurant à RIOM

## - Madame BROCHE Carole

conseillère relation client, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à TALLENDE

## - Madame BROUSSE Nathalie

conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AYDAT

# - Madame BRUN Béatrice

responsable qualité, SAS CARLET, AUBIERE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur BRUN Didier

ouvrier, SAS MARQUARDT, LA MONNERIE. demeurant à LA MONNERIE-LE-MONTEL

# - Madame BRUNET Marie-Jeanne

secrétaire, GEN-BIO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur BURANDE Willy

opérateur logistique, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à BRASSAC-LES-MINES

### - Madame BURBAN Sandrine

directrice adjointe CRC, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à CHAMALIERES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur BUSSON Stéphane

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à PONTAUMUR

# - Monsieur CALMELS Gilles

chef d'équipe atelier, SAS CARLET, AUBIERE. demeurant à MIREFLEURS

### - Monsieur CAMPO Loïc

ajusteur monteur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à PLAUZAT

## - Monsieur CARAMINOT Didier

chef d'équipe, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT. demeurant à MIREFLEURS

### - Monsieur CARDOSO Fernando

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à OLLOIX

### - Monsieur CARDOSO Francisco

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

## - Madame CARRIAS Christelle

opératrice, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE

# - Madame CARRIAS Stéphanie

technicienne de laboratoire, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur CARVALHO Cédric

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Monsieur CASTERES Jean-René

ingénieur bâtiment, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à PARDINES

# - Madame CATALA Marianne

agent entretien, ONET SERCICES CN, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BILLOM

# - Monsieur CAUP Daniel

responsable des ventes régionales, BIGARD ROGNONAS, ROGNONAS. demeurant à LEMPDES

# - Monsieur CAVAU Sébastien

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SEYCHALLES

### - Monsieur CERCY Laurent

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame CHABANNAT Delphine

responsable commerciale, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à BOUZEL

## - Monsieur CHABANNES Gilles

maître chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

### - Monsieur CHABERT Didier

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à MONTFERMY

### - Monsieur CHABORY Guillaume

responsable contrôle assainissement, SEMERAP, RIOM. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VIEILLES

### - Monsieur CHABOT Patrick

contrôleur de gestion, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur CHABRIER Christophe

serrurier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame CHABRILLAT Delphine

intervenante sociale, ADOMA, LYON. demeurant à SAUXILLANGES

## - Madame CHABRY Jocelyne

caissière principale, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à BILLOM

## - Madame CHAFFRAIX Véronique

employée, ADIMMO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur CHAMBEAUD Christophe

manager de rayon, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à MONTAIGUT-LE-BLANC

### - Madame CHAMBON Martine

responsable d'agence, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à VEYRE-MONTON

# - Madame CHAMOUX Valérie

secrétaire commerciale, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur CHANDEZON Jean-Régis

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à LA CHAPELLE-AGNON

### - Madame CHANTELOUP Nathalie

assistante de cabinet, VOLLE MACIEJCZYK & Associés, CEYRAT. demeurant à BEAUMONT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur CHAPEYRON David

superviseur péage polyvalent, Vinci Autoroutes ASF BRIVE, BRIVE. demeurant à SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE

## - Monsieur CHAPEYRON Gilles

chef d'atelier, MARCHADIER SAS, SURAT. demeurant à CHAPPES

## - Monsieur CHAPEYRON Thierry

opérateur d'usinage, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

## - Monsieur CHAPPAT Stéphane

technicien de maintenance, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

### - Madame CHARBONNEL Valérie

coordinatrice logistique, SMDA MONT-DORE, MONT-DORE. demeurant à TAUVES

### - Monsieur CHARBONNIER Franck

technicien logistique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à COMBRONDE

## - Monsieur CHARDONNET Brice

ingénieur conseil, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

## - Madame CHARREIRE Valérie

gestionnaire paie, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame CHARVAIS Sylvie

déléguée médicale, PFIZER, PARIS. demeurant à CHAMALIERES

# - Monsieur CHASSAIN Stéphane

technicien méthodes process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

# - Madame CHASSAN Françoise

secrétaire, EFACS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VARENNES-SUR-MORGE

## - Monsieur CHATEAUNEUF Frédéric

chaudronnier aéronautique, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame CHATEUR Sonia

conseillère spécialisée patrimoine, ALLIANZ VIE, AUBIERE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame CHAUTARD Séverine

opératrice, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



## - Madame CHAVRIER Emmanuelle

responsable clientèle entreprise, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST. demeurant à ORCINES

## - Madame CHEVALIER Véronique

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame CHEVILLE Nathalie

cadre commerciale, POMONA TERRE AZUR, LEMPDES. demeurant à CHATEL-GUYON

### - Monsieur CHIGROS Gérard

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SUGERES

### - Monsieur CHOLLAT Fabien

carrossier, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUREGARD-VENDON

### - Monsieur CLAVELLOUX Jean-Charles

manager commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame CLIQUOT Sophie

assistante commerciale, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-BONNET-LE-BOURG

# - Monsieur CLOUVEL Philippe

menuisier ébéniste, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VERTAIZON

## - Monsieur COGNET Jean-Philippe

chargé de projets prévention, CAMIEG, MONTREUIL. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur COHADON Lionel

conducteur d'engins, GUINTOLI, TARASCON. demeurant à BRIFFONS

### - Monsieur COL Emmanuel

technoien de maintenance, METALIS HPS, MONTBRISON. demeurant à SAINT-ROMAIN

## - Madame COLY Jocelyne

aide-soignante, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

### - Madame COMBE Marie-Pierre

technicienne, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-BEAUZIRE

### - Madame COMBE Monique

chargée d'affaires, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Madame COMBIER Micheline

assistante de gestion, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à BORT-L'ETANG

### - Monsieur CONORE Eddy

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-BEAUZIRE

## - Madame CONTIE Magalie

technicienne, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à THIERS

## - Madame CORDARO Christelle

conseillère emploi, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

## - Monsieur CORDIER Emmanuel

conseiller développement relation clientèle, GMF - COVEA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LE CHEIX

## - Madame COUBRET Sylviane

assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à MEZEL

## - Madame COUFORT Cécile

assistante immobilière, FONTENOY IMMOBILIER, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE. demeurant à AUBIERE

# - Monsieur COUHERT Stéphane

distributeur d'imprimés publicitaires, MEDIAPOST, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Monsieur COURET Olivier

chef d'équipe finition, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à THIERS

# - Monsieur COURSIERE Bruno

spécialiste hydrocarbure, SEMERAP, RIOM. demeurant à JOZE

## - Monsieur CRESSEINT Harold

employé BDF, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à VIC-LE-COMTE

# - Madame CUBIZOLLE Laurence

aide-soignante, EHPAD La Miséricorde, CEBAZAT. demeurant à NEUVILLE

### - Monsieur CUSSONNET Frédéric

magasinier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Monsieur CVELBAR Christophe

assistant, BANQUE DE FRANCE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VEYRE-MONTON

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame DA COSTA Véronique

assistante commerciale, Centre France 2d, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHANONAT

### - Madame DA FONSECA Céline

employée de bureau, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à CEYRAT

## - Monsieur DAM Christophe

responsable régional des ventes, SAICA EL SAICA PACK, CHATEAUNEUF-LA-FORET. demeurant à LEMPDES

### - Monsieur DA SILVA Jérôme

agent de maîtrise, ECOTITANIUM SAS, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

### - Madame DA SILVA Manuela

assistante technique contrôle, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MARINGUES

## - Monsieur DEBATISSE Jean-Pierre

mécanicien mouliste, SAS MARQUARDT, LA MONNERIE. demeurant à PALLADUC

## - Madame DEBONNE Dominique

secrétaire, CLAAS RESEAU AGRICOLE, SAULZET. demeurant à PESSAT-VILLENEUVE

# - Monsieur DECOMBE Jean-Pierre

chargé affaires gestion privée senior, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHATEAUGAY

## - Monsieur DEFRETIERE David

approvisionneur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à RIOM

# - Madame DEGEORGE Corinne

responsable de pôle, APRIA RSA, MONTREUIL. demeurant à SAINT-AMANT-TALLENDE

## - Monsieur DELAGUILHAUMIE Gilles

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

# - Monsieur DELANGE Eric

chef de secteur, POMONA RAA Passion Froid, SAINT PRIEST. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

## - Monsieur DELARBOULAS Laurent

imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur DELARUELLE Benoît

marchandiseur, CSF - CARREFOUR MARKET, LAGNIEU. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur DELAYRE Stéphane

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à ARLANC

# - Madame DELCROIX Magali

opératrice, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Monsieur DELHOMME Nicolas

ingénieur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur DELMONT Frédéric

chef d'équipe, Eiffage Energie Systèmes INFRA LA, RIOM. demeurant à LOUBEYRAT

### - Monsieur DELORME Alain

A M C M, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

## - Monsieur DELORME Stéphane

adjoint technique, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON. demeurant à MAREUGHEOL

## - Monsieur DE OLIVEIRA RODRIGUES Carlos

chef d'équipe, SNEI, LEMPDES. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Monsieur DEPALE Thierry

employé, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à VIC-LE-COMTE

## - Monsieur DEPIERRE Laurent

pilote de ligne, AIR FRANCE, ROISSY. demeurant à BEAUMONT

# - Monsieur DEQUAIRE Stéphane

électromécanicien, SEMERAP, RIOM. demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

### - Monsieur DERMAIN Jérôme

plombier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

# - Madame DESGEORGES Laurence

employée commerciale, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à GRANDVAL

### - Monsieur DETRE Cédric

opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE. demeurant à BRENAT

### - Monsieur DICHAMP Nicolas

chargé de maintenance et projet, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame DISSET Véronique

chef d'équipe service salle, AZUREVA Murol, MUROL. demeurant à MUROL

## - Monsieur DO CARMO Manuel

chef d'équipe, DUMEZ AUVERGNE, AUBIERE. demeurant à ESTANDEUIL

### - Monsieur DO LAGO Yves

opérateur traitement thermique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à RIOM

### - Monsieur DOUARRE Franck

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-FERREOL-DES-COTES

## - Madame DOUSSE Nathalie

aide-soignante, Clinique LES QUEYRIAUX, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à MEZEL

### - Monsieur DOUSSON Michel

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à ARLANC

## - Monsieur DUBRU Frédéric

technicien d'exploitation, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROYAT

# - Monsieur DUCHAMP Christophe

magasinier cariste, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame DUFOUR Catherine

responsable administratif, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame DUGAY Sylvie

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à GRANDRIF

## - Monsieur DUGOUR Lionel

agent de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

### - Monsieur DUISSARD Jean-Marc

façonneur, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à SAINT-IGNAT

## - Monsieur DUMAS Jean-Paul

opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE. demeurant à AUTHEZAT

## - Monsieur DUMEIL Jean-Marc

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-OLMES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



## - Madame DUMEIL Sandrine

gestionnaire de stocks, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur DUMONTEL Richard

chargé d'affaires, OREXAD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MIREFLEURS

## - Monsieur DURAND Fabrice

régulateur technique, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur DURIF Franck

chef de service, SEMERAP, RIOM. demeurant à SAYAT

### - Monsieur ECHALIER Bernard

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Madame ELIAS Nathalie

directrice administrative et financière, EUROTRANSPHARMA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Monsieur EL MOUMENE Abdrazzak

ouvrier, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur ERAGNE Davy

opérateur soufflage, SMDA MONT-DORE, MONT-DORE. demeurant à MURAT-LE-QUAIRE

# - Madame ESA Véronique

aide-soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à VEYRE-MONTON

# - Madame ESTEBAN Laurence

assistante, AFTRAL, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur ESTEVE Cyril

responsable d'affaires, ECDA, CEBAZAT. demeurant à GERZAT

## - Monsieur ESTEVES Pierre

responsable de chantier, ECDA, CEBAZAT. demeurant à RIOM

## - Monsieur ESTRADE Jean-Baptiste

technicien plieur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame FABREGUE Anne Laure

manager, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur FAFOURNOUX Christophe

responsable d'unité, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à BEAUMONT

## - Madame FALEMPIN Muriel

assistante de direction, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

# - Madame FARGHEN Brigitte

employée administrative, ALL'CHEM, MONTLUCON. demeurant à PIONSAT

### - Madame FASCIAUX Fabienne

assistante technique, Service Médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COMBRONDE

### - Monsieur FAURE David

opérateur production, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-FERREOL-DES-COTES

### - Madame FAVAUDON Nadine

chargée de gestion technique maintenance, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à MONTCEL

### - Madame FAVIER Christine

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à TALLENDE

## - Monsieur FENNETEAU Jean-Marie

attaché commercial, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE

# - Monsieur FERCHICHI Jamel

façadier, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame FERNANDES Orisia

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur FERRANDON Jean-Yves

chargé de missions, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à MONS

### - Monsieur FERREIRA Manuel

chef d'équipe, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMBARON/MORGE

## - Madame FERTILLE Sandrine

chef de secteur, KRITER BRUT DE BRUT, BEAUNE. demeurant à MOZAC

## - Madame FINETTI Anne-Marie

secrétaire, TOSHIBA CENTRE EST, AUBIERE. demeurant à LE CREST

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Monsieur FONLUPT David

extrudeur, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur FONLUPT Frédéric

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à BERTIGNAT

### - Monsieur FONTAINE Laurent

directeur commercial, Centre France Livres, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur FONTANELLA Xavier

mécanicien auto, OPPIDUM AUTOMOBILES - Citroën, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

## - Madame FOUILLIT-VIALLE Sandrine

déléguée hospitalière, BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE, PARIS. demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER

## - Monsieur FOUQUET Mickaël

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

## - Madame FOURNET FAYARD Stéphanie

assistante de direction, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEYRAT

## - Madame FOURNIER DE SAINT MAUR Catherine

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur FOURNIER Jean-Baptiste

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BRENAT

# - Monsieur FOURNIER Jean-Michel

technicien process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à BROMONT-LAMOTHE

## - Madame FOURQUET Alcine

hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à SALLEDES

# - Monsieur FRADETAL Benoît

technicien CND, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à PERRIER

### - Monsieur FRAYSSINET Arnaud

directeur régional, COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE, LYON. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur FRAYSSINET Marc

chef de centre, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-PLAINS

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur FRIAUD Laurent

gardien d'immeuble, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à LEMPDES

# - Monsieur FUMET Pascal

technicien informatique, INGEROP, RUEIL-MALMAISON. demeurant à RIOM

## - Madame GABY Angélique

comptable, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur GAGNIERE Serge

contremaître de fabrication, LHOIST France Ouest, GANNAT. demeurant à SAINT-GENES-DU-RETZ

### - Monsieur GALTIER Alexandre

agent d'atelier, ISSOIRE AVIATION, ISSOIRE. demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES

### - Monsieur GALTIER Jean-Christophe

responsable service électrique, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VALCIVIERES

## - Monsieur GAMET Jean-Pierre

opérateur des installations fixes, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AIGUEPERSE

## - Monsieur GANTNER Jérôme

conducteur routier, STS EROB BERT, MORHANGE. demeurant à BONGHEAT

# - Monsieur GARCIA ARIAS Argimiro

agent hydrocurage, SEMERAP, RIOM. demeurant à JOZE

# - Madame GARCIA Stéphanie

référente technique frais de santé, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-YVOINE

### - Monsieur GARDARIN Laurent

ouvrier autoroutier, APRR site de Gannat, GANNAT. demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

# - Monsieur GARITTE Laurent

technicien réseau, SUEZ EAU FRANCE ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BULHON

### - Monsieur GAUDIN Frédéric

responsable supply chain, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

### - Monsieur GAUTHIER Jean-François

adjoint de sûreté, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à LEMPDES

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



# - Madame GAUTTIER Stéphanie

assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VERTAIZON

# - Monsieur GAZELLE Fabrice

adjoint responsable de zone, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à CHAMPEIX

### - Madame GEINDRE Karine

technicienne contentieux, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur GENESTE Nicolas

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à TALLENDE

## - Madame GENESTIER Sylvie

conductrice receveuse, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur GENESTIER William

cariste, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à ENTRAIGUES

# - Monsieur GENILLON Jean-Philippe

directeur hygiène, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à ROMAGNAT

# - Madame GENSAUD Delphine

vérificatice référente, URSSAF AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à EFFIAT

## - Monsieur GEOFFROY Romuald

responsable sécurité prévention, APRR site de Gannat, GANNAT. demeurant à SAINT-BEAUZIRE

# - Monsieur GERBAULET Christophe

responsable technique, THERMES DE ROYAT, CHAMALIERES. demeurant à CHAMBON-SUR-LAC

# - Madame GESTIN Dominique

gestionnaire de formation, INSTITUT 4.10, PARIS. demeurant à CEBAZAT

## - Madame GIL Assunçao

employée restauration collective, AIGOS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur GINIER Xavier

chargé d'affaires, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à SAUVAGNAT-SAINTE-MARTHE

# - Madame GIRARD Françoise

employée commerciale, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Madame GIRARD Sylvie

conseillère retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame GIRAUD Claudette

femme de service, PF GENESTIER - Gpe DABRIGEON, SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE. demeurant à SAINT-GENES-DU-RETZ

### - Madame GIRAUD Isabel

agent d'atelier, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Madame GIRAUD Karène

attachée commerciale, THERMES DE ROYAT, CHAMALIERES. demeurant à AURIERES

### - Monsieur GITTON Frédéric

technicien HSSE, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à MARSAT

### - Monsieur GODOT Olivier

mécanicien industriel, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à VIC-LE-COMTE

## - Madame GOURBEYRE Brigitte

agent d'exploitation polyvalent, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame GOURGOUILLON Julienne

plieuse, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur GOUSSET Patrick

chauffeur porteur, PF DABRIGEON, BEAUMONT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame GOUTEYRON Catherine

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à ARLANC

### - Monsieur GOUTILLE Jérôme

responsable qualité bouteilles, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

# - Madame GOUVERNAYRE Sylvia

opératrice devidage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

### - Monsieur GOYOT Anthony

responsable accueil logistique, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Monsieur GRANET Christophe

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : <a href="http://www.puy-de-dome.gouy.fr">http://www.puy-de-dome.gouy.fr</a>



# - Madame GRANIER Céline

vendeuse, JARDILAND CLERMONT FD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Monsieur GRAS Philippe

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à CHAMBON-SUR-DOLORE

## - Monsieur GRAVIL Philippe

responsable de chantier, ECDA, CEBAZAT. demeurant à GERZAT

## - Madame GREGOIRE Graziella

responsable proximité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur GREMONT Luc

technico-commercial, TIMAC AGRO, SAINT MALO. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

### - Madame GRENET Hélène

agent de passage, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à SURAT

# - Madame GRIFFON Nicole

distributrice d'imprimés publicitaires, MEDIAPOST, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à LE CENDRE

## - Monsieur GROSRENAUD Franck

employé, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE

## - Madame GRZONKOWSKI Valérie

A S H, Clinique LES QUEYRIAUX, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Monsieur GUENETON Jacques

cariste, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à SUGERES

## - Monsieur GUERIN David

technoien qualité, VALEO Système Contrôle Moteur, SAINTE-FLORINE. demeurant à COUDES

## - Monsieur GUICHENEY Jérôme

agent de sécurité, SECURITAS FRANCE SARL, RIOM. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VIEILLES

# - Madame GUIGNABERT Myriam

manager de la relation client, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à SAINT-BONNET-LES-ALLIER

### - Monsieur GUIGON Jean-François

agent de banque, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur GUIHEUX Cédric

conducteur d'engins, VINCI Construction Terrassement, NANTERRE. demeurant à SAINT-DIER-D'AUVERGNE

## - Monsieur GUILHEN Jérôme

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame GUILLEMOT Stéphanie

hôtesse de l'air, AIR FRANCE, ROISSY. demeurant à MONT-DORE

## - Madame GUIMOYAT Catherine

superviseur péage polyvalent, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à JOZE

## - Madame GUINALDO Patricia

comptable, THERMES DE ROYAT, CHAMALIERES. demeurant à ORCET

## - Madame HEBRAUD Linda

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à BEAUMONT

## - Monsieur HENRY Jean-Patrick

responsable sécurité environnement, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur HERITIER Fabian

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à CHAMPETIERES

# - Madame HERITIER Patricia

plieuse, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur HILLAIRE Thierry

conseiller formation, OPCALIM, PARIS. demeurant à CHAPPES

# - Madame HODNIK Visnjica

ouvrière, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Madame HOUX Brigitte

gestionnaire de clientèle, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

# - Madame HYVART Sylvie

conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

### - Madame IDMANSOUR Odette

comptable, SEREC, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Madame IGONIN Corinne

agent de montage polyvalent, SERINOX SN, THIERS. demeurant à NOALHAT

# - Monsieur IMBERDIS Sylvain

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur IMBERT Jean Gilbert

employé pompes funèbres, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur IZOARD Yannick

délégué régional, BPIFRANCE FINANCEMENT, MAISONS-ALFORT. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur JAFFUEL Patrick

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

### - Madame JAMBRUM Stéphanie

opératrice magasin, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-HILAIRE

## - Monsieur JANOT Christophe

menuisier, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Madame JARDY Stéphanie

éditrice, Centre France Livres, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur JARRIX Christophe

opérateur vernissage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur JARRIX Marcel

technicien maintenance, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur JARRIX Raphaël

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame JARRIX Véronique

opérateur pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur JARRY Philippe

directeur financier, THERMES DE ROYAT, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur JAU Sébastien

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



### - Madame JAVELLE Mireille

agent de restauration, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à VERTAIZON

## - Madame JEANROY Sylvie

conseillère gestion et financement, UNIFAF, LEVALLOIS-PERRET. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur JOBLIN Frédéric

technicien de production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AUGEROLLES

## - Madame JOLY Dominique

médecin, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur JOUBERT Stéphane

responsable d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARAT

### - Madame JULHIARD Rose

agent hôtelier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

## - Madame JUVENTIS Valérie

assisante commerciale, EGIS Bâtiments RA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

## - Monsieur KADARI Abdelkader

menuisier, SOMAC MENUISERIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur KAIS Jean-Michel

gestionnaire de copropriétés, NEXITY, BESANCON. demeurant à ORCET

# - Monsieur KARAKAYA Amet

employé, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame KELLER Valérie

agent administraif, JC DECAUX FRANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-LAURE

# - Monsieur KHERROUBI Kamel

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VIC-LE-COMTE

## - Madame LABAUNE Virginie

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SEYCHALLES

## - Monsieur LABONNE Nicolas

opérateur machine à teinter, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SERVANT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur LABOUREYRAS Christian

chauffeur, VEOLIA ONYX ARA, CLERMONT FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Madame LACAN Murielle

superviseur camionnage, FEDEX EXPRESS FR, PIERRE-BENITE. demeurant à VERTAIZON

### - Monsieur LAGARRIGUE Bruno

attaché commercial sédentaire, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND.

demeurant à LEMPDES

### - Madame LAGORSSE Valérie

employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à LEMPDES

### - Monsieur LAGOUTTE Olivier

contrôleur, MEDIAPOST, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur LAGRAFEUILLE Denis

travailleur ESAT, ASPH, ROCHEFORT-MONTAGNE. demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE

### - Madame LAJUS Pascale

hôtesse services clients, LEROY MERLIN, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHATEAUGAY

# - Madame LAMACHE Aurélia

travailleur ESAT, ASPH, ROCHEFORT-MONTAGNE. demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE

# - Madame LAPLACE Sonia

superviseure, VALEO Système Contrôle Moteur, SAINTE-FLORINE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur LAPLEAU Jean-Luc

fraiseur, MPI, SAINT-REMY-DE-CHARGNAT. demeurant à BILLOM

# - Madame LAQUEU Aurélie

technicienne PPS, AIR FRANCE, ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur LARRIBE Christian

cadre de direction, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur LASSALAS Bertrand

technicien, CHUBB FRANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BILLOM

## - Madame LASSEIGNE Carole

conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Madame LATALLERIE Carine

vendeuse en bijouterie, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame LAUMAIN Chantal

agent de buanderie, A.G.D Le Viaduc, CELLULE. demeurant à AIGUEPERSE

## - Madame LAURENT Séverine

travailleur ESAT, ASPH, ROCHEFORT-MONTAGNE. demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE

# - Monsieur LAUZEL Christophe

boucher, SAS DELCY BIS, BORT-LES-ORGUES. demeurant à TAUVES

### - Madame LAVASTRE Amandine

technicienne de microbiologie, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à MAZAYE

## - Monsieur LAVEDRINE Michel

directeur général délégué, NGE, TARASCON. demeurant à AYDAT

## - Monsieur LE BAULCH Xavier

agent de passage, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame LEBON Christine

aide soignante, EHPAD Les Versannes- UGECAM, JOB. demeurant à JOB

# - Monsieur LEBOUCHARD Raphaël

responsable activité logistique, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame LECLERE Careine

technicienne analyste, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à QUEUILLE

# - Monsieur LECOQ Frédéric

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à EGLISENEUVE-DES-LIARDS

# - Madame LE CORRE Stéphanie

opératrice, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à MONTAIGUT

## - Monsieur LEFEVRE Johann

cadre commercial, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à THIERS

### - Monsieur LEGENT-DESSEAUX Yves

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAURIAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame LEGER Nathalie

contrôleur, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à SAUXILLANGES

# - Madame LEGOFF Fatima

chef de partie, SODEXO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BLANZAT

### - Madame LEGOUT Hélène

A S H, EHPAD Les Versannes- UGECAM, JOB. demeurant à AMBERT

### - Monsieur LEGRAND Bruno

décocheur, SAINT-REMY Industrie, COMMENTRY. demeurant à LA CROUZILLE

## - Monsieur LEJEUNE Yvan

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur LEPINOY Frédéric

cariste, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-HILAIRE

## - Madame LESAULNIER Christel

gestionnaire paie, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LAPS

### - Monsieur LE TALLEC Frédéric

vérificateur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame LEVADOUX Maryse

infirmière, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à NOHANENT

# - Monsieur LHOSTE Jérôme

mécanicien, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à DORE-L'EGLISE

# - Madame LIBES Pascale

responsable formation, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MIREFLEURS

# - Madame LIMOZIN Marie-Hélène

assistante comptable, Clinique LES QUEYRIAUX, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à MALINTRAT

## - Monsieur LIORET Jean

contrôleur, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

# - Madame LO BRUTTO Isabelle

assistante, ARGEDIS, ORLEAT. demeurant à LEZOUX

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur LONGCHAMBON Stéphane

technicien bureautique, TOSHIBA CENTRE EST, AUBIERE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Monsieur LONGIN Cédrik

directeur général, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE

## - Madame LONGUET Laëtitia

déléguée assurance maladie, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

## - Madame LOUZADA Elvira

employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à ARTONNE

### - Madame MACHADO Fatima

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

### - Madame MACHADO Sylvie

référente technique, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Madame MADRANGE Marlène

assistante de direction, FIDUCIAL CONSULTING, LA DEFENSE. demeurant à SAINT-MAURICE

## - Monsieur MAGAUD Jean-François

technicien méthodes, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

# - Madame MAHDJOUB Hadda

hôtesse de vente, ARGEDIS, ORLEAT. demeurant à NOALHAT

## - Monsieur MAINGOT Maxence

assistant responsable de production, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à ENTRAIGUES

# - Monsieur MAISONNEUVE Claude

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

### - Madame MALIGE Martine

agent hôtelier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur MALLAY Nicolas

assistant logistique, SYSCO FRANCE SAS, DIEPPE. demeurant à RIS

## - Monsieur MALLEPERTUS Vincent

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-OURS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : <a href="http://www.puy-de-dome.gouv.fr">http://www.puy-de-dome.gouv.fr</a>



### - Monsieur MANS André

responsable technique chauffage, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2EME. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

## - Madame MARCHAL Christelle

référente système d'information, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHATEAUGAY

## - Monsieur MARCHAND Frédéric

agent de service, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à VERTAIZON

## - Monsieur MARET Alexandre

chauffagiste, ENGIE COFELY, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PARENT

## - Monsieur MARICHY Sébastien

manager commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame MARIN Patricia

secrétaire, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur MAROL Didier

opérateur polyvalent, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à MARINGUES

## - Monsieur MARQUET Franck

aide monteur régleur, GEPMAN SAS, LA MONNERIE-LE-MONTEL. demeurant à THIERS

# - Madame MARTEL Joëlle

responsable de secteur, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BRENAT

## - Madame MARTIN Agnès

AT carrières et déclarations, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

# - Madame MARTIN Françoise

employée administrative, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à THIERS

## - Monsieur MARTINS Daniel

plaquiste, VERIFERME, MENETROL. demeurant à VOLVIC

# - Madame MARZOUGUI Leïla

responsable accidents, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Madame MATHEVON Séverine

assistante commerciale, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur MATHIAS Thierry

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur MAZAL Nicolas

technicien d'atelier presse, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à BROMONT-LAMOTHE

# - Monsieur MELON Jean-Paul

préparateur outillages, AMIS, MONTLUCON. demeurant à PIONSAT

## - Monsieur MERCIER Philippe

conseiller retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAPPES

## - Monsieur MERGUES David

agent d'essais de laboratoire, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

## - Monsieur MERLE Stéphane

magasinier, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Monsieur MESSAOUD Rachid

conseiller commercial en assurances, CNP ASSURANCES, PARIS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur MEUNIER Franck

chargé des investissements, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MOISSAT

# - Monsieur MIALLET Bruno

opérateur pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur MICHAELY Christian

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

# - Monsieur MICHALLET FLEURIANT Eric

responsable bio-médical, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Monsieur MICHEAU Philippe

soudeur, SERINOX SN, THIERS. demeurant à THIERS

# - Madame MICHEL Cécile

conseillère relation client, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LA SAUVETAT

## - Madame MICHON Ghislaine

A S H, EHPAD Les Versannes- UGECAM, JOB. demeurant à ECHANDELYS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame MIKAELOFF Patricia

agent qualifié de propreté, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à RIOM

## - Monsieur MILLET Laurent

électricien câbleur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

# - Monsieur MIOCHE Cyril

agent de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

## - Monsieur MISSONNIER Jean-Paul

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame MOISSON Marie-Claire

travailleur ESAT, ASPH, ROCHEFORT-MONTAGNE. demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE

### - Monsieur MOLIMARD Bruno

mécanicien, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

## - Monsieur MOMPLOT Eric

technicien informatique, PROSERVIA Lyon, LYON. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame MONATTE Leyla

agent atelier, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

## - Madame MONGHAL Antonella

agent de service, GROUPE FDG Brioude, VIEILLE-BRIOUDE. demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES

# - Monsieur MONTAIGNE Daniel

travailleur ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT. demeurant à MANGLIEU

## - Monsieur MONTCRU Bruno

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur MONTEILLET Christian

régleur monteur, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à LE BRUGERON

# - Monsieur MONTIMART Claude

responsable magasin, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur MOREAU David

chef d'équipe, ISSOIRE AVIATION, ISSOIRE. demeurant à CHARBONNIER-LES-MINES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame MORGE Marie-Laure

cheffe de projet informatique, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à CULHAT

# - Madame MORLET Marylène

technicienne, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à LEZOUX

## - Monsieur MOUILLERAT Fabien

manager commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à NOHANENT

## - Monsieur MOUNEYRAT Christian

contrôleur CND, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Madame MOURGUE Stéphanie

employée, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMPEIX

## - Monsieur MOUTARDE Patrice

agent d'opérations, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à PROMPSAT

## - Monsieur MULLER Jean-Pierre

adjoint administratif, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

## - Madame MULLER Marie-Lise

directrice formatrice, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

## - Madame MURAT Nathalie

secrétaire comptable, SOGEA RHONE ALPES, VILLEURBANNE. demeurant à MALINTRAT

## - Monsieur NAVOSAD Stéphane

mécanicien verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à THIERS

# - Madame NICOLET-FREDON Murielle

monitrice éducatrice, A.G.D Le Viaduc, CELLULE. demeurant à TEILHEDE

## - Madame NICOLET Nadège

technico-commeciale sédentaire, TEISSIER SAS, SAINT-ETIENNE. demeurant à PERRIER

## - Monsieur NOMY Damien

agent de réseau, SAUR, PONTAUMUR. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

## - Madame NOUHAUD Agnès

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



# - Monsieur NOURISSON Pascal

rotativiste, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à LA MOUTADE

### - Monsieur NOVAIS Filipe

maçon coffreur, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame NUNES Silvi

conductrice receveuse, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame OLIVEIRA Graciette

caissière principale, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à LEMPDES

### - Monsieur OLLIER Patrick

correspondant informatique, BANQUE DE FRANCE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur ONZON Christophe

électricien, BIGLER, AUBIERE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame ORIOL Christelle

téléconseillère, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame OUHADIA Bakta

agent hôtelier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame PAGEIX Viviane

employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON. demeurant à LA SAUVETAT

# - Monsieur PAILHOUX Jérôme

technicien de bloc, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

# - Monsieur PARRY Stéphane

technicien de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à QUEUILLE

## - Monsieur PAULIN Bertrand

directeur, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à SAINT-FERREOL-DES-COTES

# - Monsieur PECOUL Mikaël

technicien industrialisation, DIETAL SA, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à QUEUILLE

# - Monsieur PELLETIER Philippe

responsable d'agence, CARGLASS SAS, COURBEVOIE. demeurant à OLBY

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame PELLETIER Sophie

consultante environnement, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à CHAPPES

## - Monsieur PEREIRA Fernando

cariste, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à SAINT-OURS

## - Monsieur PEREIRA José

chef d'équipe maçon, E. BALTAZAR, RIOM. demeurant à RIOM

## - Monsieur PEREIRA MARTINS Victor Manuel

menuisier ébéniste, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

### - Monsieur PEREZ Jean-Claude

travailleur ESAT, ESAT Pierre DOUSSINET, ROMAGNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur PERRIOT Frédéric

agent de quai, ELIS AUVERGNE, AUBIERE. demeurant à GERZAT

## - Madame PERRON D'ARRAS Leslie

opératrice, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

## - Monsieur PERTUS Eric

pilote lynx, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à ORCINES

## - Monsieur PERTUS Jérôme

agent polyvalent, GEFCO FRANCE, COURBEVOIE. demeurant à AUBIAT

## - Madame PETIT Valérie

conductrice de ligne, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE

## - Monsieur PHILIBERT Marc

ouvrier polyvalent, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à SEYCHALLES

## - Monsieur PINTON Laurent

agent de piste, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur PIOTTE Stéphane

contrôleur expédition, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CHAPPES

### - Monsieur PIOUET Franck

conducteur de machine, SMDA MONT-DORE, MONT-DORE. demeurant à MONT-DORE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame PIQUET Nadine

conductrice machine, SMDA MONT-DORE, MONT-DORE. demeurant à LA BOURBOULE

### - Monsieur PIRES Manuel

agent carburant, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame PIRONY Marine

technicienne informatique, APRR site de Gannat, GANNAT. demeurant à VENSAT

# - Monsieur PLANEIX Stéphane

opérateur presse, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Madame POISSONNET Myriam

aide-soignante, Clinique Médicale de Cardio-Pneumologie, DURTOL. demeurant à RIOM

## - Monsieur PORTIER François

opérateur parachèvement, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à BLOT-L'EGLISE

## - Monsieur POUTIGNAT Jean-Paul

adjoint responsable production, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame PRADIER Estelle

conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

## - Monsieur PRAT Jean-Paul

conseiller commercial, PRÉVOIR VIE, PARIS. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Madame PREVOST Alexandra

employée polyvalente, VOLCAREST/Autogrill, CHAMPS. demeurant à VENSAT

# - Madame PRIMO Rose-Marie

employée de restauration, SODEXO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MARSAT

# - Madame PRIORAT Nadia

chef de projets informatique, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à CHAS

# - Madame PRUD'HOMME Patricia

opératrice leader, DIETAL SA, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à BROMONT-LAMOTHE

### - Monsieur PRUGNIT Christian

visiteur médical, NOVARTIS PHARMA S.A.S., RUEIL-MALMAISON. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur PUMAIN Hervé

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à DORE-L'EGLISE

## - Madame QUEMENER Angeline

travailleur ESAT, ASPH, ROCHEFORT-MONTAGNE. demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE

## - Madame QUEUILLE Pascale

agent hôtelier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à DURTOL

## - Monsieur RAGON Christophe

automaticien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

### - Monsieur RAMALHA José

technicien, SUEZ EAU FRANCE ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VERTAIZON

## - Monsieur RAPP Thierry

employé de maintenance, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CEYRAT

## - Madame RAVENT Sophie

technicienne prestations, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à USSON

# - Monsieur RAVET Régis

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à MIREMONT

# - Monsieur RAZIMBEAU Régis

outilleur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Madame REDON Séverine

travailleur ESAT, ASPH, ROCHEFORT-MONTAGNE. demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE

## - Madame REIX Marlène

conseillère emploi, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PARENT

## - Monsieur REMBERT Gilles

technicien maintenance, AVEM S.A.S., VERN-SUR-SEICHE. demeurant à MONTCEL

# - Madame REMY Sylvie

magasinière polyvalente, TEISSIER SAS, SAINT-ETIENNE. demeurant à AULNAT

### - Monsieur RENARD Michaël

directeur d'agence, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur RENAULT Laurent

responsable magasin, DSC, CREIL Cédex. demeurant à MARTRES-SUR-MORGE

# - Monsieur RIBEIRO Pédro

maçon, Eiffage Energie Systèmes INFRA LA, RIOM. demeurant à ROMAGNAT

# - Madame RICHARD Sandrine

conseillère clientèle, AFTRAL, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Madame RIGAUD Laure

responsable péage, APRR site de Gannat, GANNAT. demeurant à CHAMBARON/MORGE

## - Madame ROBERT Murielle

chargée de clientèle, SAUR, PONTAUMUR. demeurant à PONTAUMUR

# - Monsieur ROCHE Stéphane

employé, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame ROCHE Sylvie

assistante commerciale export, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur RODDE Jérôme

technicien méthodes, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE

## - Monsieur RODDE Luc

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à CHAMPETIERES

## - Madame RODDIER Delphine

infirmière, Clinique de la Plaine, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame RODIER Stéphanie

opératrice, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-OLMES

## - Madame RODILHAT Christelle

chargée de gestion comptable, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Monsieur RODRIGUES Benjamin

technicien d'exploitation, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CEYRAT

### - Madame ROIRON Cécile

comptable et responsable recouvrement client, INFINI DEVELOPPEMENT, BEAUMONT. demeurant à VIC-LE-COMTE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



## - Monsieur ROKITA Cyril

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Monsieur ROLLET Rodolphe

chargé de mission, MEDIAPOST, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à DURTOL

## - Monsieur ROSSI Nicolas

agent de maîtrise, UKAD, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à MANZAT

# - Madame ROUGIER Laetitia

conseillère financière, MAAF ASSURANCES, NIORT. demeurant à CHATEAUNEUF-LES-BAINS

## - Monsieur ROUILLARD Nicolas

ouvrier production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

## - Monsieur ROULOT Gaël

chauffeur, VEOLIA ONYX ARA, CLERMONT FERRAND. demeurant à MARINGUES

## - Monsieur ROUSSELOT Olivier

chauffeur - boutefeu, TITANOBEL, PONTAILLER-SUR-SAONE. demeurant à SAINT-DIER-D'AUVERGNE

## - Madame ROUSSET Evelyne

ouvrière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame ROUTUROU Delphine

infirmière, Clinique de la Plaine, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

## - Monsieur ROUX Dominique

opérateur guipage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

## - Madame ROUX Isabelle

chef équipe accueil, AZUREVA Murol, MUROL. demeurant à SAINT-VICTOR-LA-RIVIERE

# - Monsieur ROUX Stéphane

responsable technique informatique, SNOP, ROISSY CDG. demeurant à ROYAT

## - Monsieur ROVET Fernand

employé commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame ROYET Laure

agent de propreté, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à RIOM

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Monsieur RUSSO Christophe

chef de projet, SUEZ EAU FRANCE ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER

## - Monsieur RUZ Jean-François

travailleur ESAT, ASPH, ROCHEFORT-MONTAGNE. demeurant à ROCHEFORT-MONTAGNE

#### - Monsieur RYCHTER Emmanuel

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Madame SABOURIN Guylaine

employée commerciale, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CHAMBARON/MORGE

#### - Madame SADIK Muriel

investigatrice CPAM, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-BEAUZIRE

#### - Madame SALGADO Marie-Thérèse

employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame SALLIARD Sabyne

employée de banque, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame SALVY Marie

acheteur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AIGUEPERSE

## - Monsieur SANCHEZ Roland

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

# - Monsieur SANNAJUST Richard

ouvrier autoroutier, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à THIERS

### - Monsieur SARRE Hervé

chauffeur cariste, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à ARLANC

### - Monsieur SARRON Laurent

peintre, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROMAGNAT

### - Madame SAULENC Alexandra

préparatrice en pharmacie, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame SAUVAT Vanessa

conductrice de ligne, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ORSONNETTE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



### - Monsieur SAVY François

agent de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à BEAUREGARD-VENDON

#### - Madame SCHENKEL Martine

technicienne de laboratoire, SEMERAP, RIOM. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Madame SCHOBERT Delphine

comptable, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE

# - Madame SEDILLE Barbara

assistante, ESC CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame SEMBEL Monique

agent d'atelier, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à SAINT-BABEL

#### - Monsieur SENTY Yanick

opérateur de maintenance, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

## - Monsieur SERVIERE Régis

ouvrier atelier, Vinci Autoroutes ASF BRIVE, BRIVE. demeurant à BROMONT-LAMOTHE

### - Madame SESE Martine

assistante gestion, MAAF ASSURANCES, NIORT. demeurant à RIOM

# - Monsieur SIBAUD Régis

ouvrier (retraité fin janvier 2019), IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à CHAMBON-SUR-DOLORE

### - Madame SICARD Nathalie

employée polyvalente, AUTOGRILL Côté France, LORLANGES. demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

# - Monsieur SILLAUME Florent

cadre travaux, APRR site de Gannat, GANNAT. demeurant à RIOM

### - Madame SINTES Florence

process steward, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à VARENNES-SUR-MORGE

### - Monsieur SINTES Laurent

ingénieur technique et commercial, ABBOTT France, RUNGIS. demeurant à VARENNES-SUR-MORGE

### - Madame SOBKOWICZ Magali

animatrice, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à AUTHEZAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur SOLEILLANT Didier

chef d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur SORIAS Muriel

technicienne d'accueil, CAMIEG, MONTREUIL. demeurant à THIERS

### - Madame SOUILLOT Florence

assistante logistique, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à DORE-L'EGLISE

# - Monsieur SOURIS Jean-Luc

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame SPENGLER Sandra

agent d'exploitation polyvalent sûreté, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à BOUZEL

# - Monsieur TALBI Hocine

plaquiste, Ent. Païs, LES MARTRES-DE-VEYRE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur TALLU Michel

assistant chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Madame TANG Christine

serveuse, NOVOTEL, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

# - Madame TARRIT Stéphanie

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

### - Monsieur TEISSIER Denis

directeur, SUEZ EAU FRANCE, PARIS LE DEFENSE. demeurant à AUBIERE

## - Monsieur TEIXEIRA Antoine

chef d'équipe, DUMEZ AUVERGNE, AUBIERE. demeurant à SERMENTIZON

# - Madame TEIXEIRA Marie-Hélène

ouvrière en chocolaterie, MAISON VIEILLARD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BLANZAT

## - Madame TELES Cristina

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

# - Monsieur TERRADE David

conducteur d'engins, TP LYAUDET, SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE. demeurant à VERNEUGHEOL

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur TESTARD Guy

distributeur d'imprimés publicitaires, MEDIAPOST, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à AUBIERE

## - Monsieur THEODORE Thierry

directeur de projets, EIFFAGE INTERNATIONAL, VELIZY-VILLACOUBLAY. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur THEUIL Sylvain

chaudronnier aéronautique, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à LE CENDRE

### - Monsieur THEVENET Jean-Paul

chef d'équipe, KSB, THIERS. demeurant à CELLES-SUR-DUROLLE

### - Monsieur THIOLAS Philippe

gestionnaire de stocks, UNIFRAX FRANCE, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur THOMAS Alain

mécanicien, CLAAS RESEAU AGRICOLE, SAULZET. demeurant à PESSAT-VILLENEUVE

# - Madame THOMAS Anita

vendeuse, PETIT BATEAU, PARIS. demeurant à GERZAT

### - Monsieur THURMES Frédéric

conducteur, ENT. MABRUT Bernard, TALLENDE. demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

# - Monsieur TIXIER Laurent

comptable, PAUL WAINBERG SARL, AMBERT. demeurant à SAINT-FERREOL-DES-COTES

### - Monsieur TIXIER Stéphane

agent de maîtrise, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CEBAZAT

## - Monsieur TOLLA Raphaël

contrôleur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à MAZAYE

### - Monsieur TOUBEAU André

chaudronnier, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à MARINGUES

# - Monsieur TOURGON Laurent

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur TRESCARTE Dominique

chef des ventes, Automobiles RVO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ISSOIRE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Monsieur TROLEZ Ronan

cadre commercial, KRONENBOURG SAS, OBERNAI. demeurant à ROMAGNAT

# - Madame VACAVANT Laure

chef d'équipe, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL. demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

#### - Monsieur VACHERON Maxime

monteur électromécanicien, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND.

demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur VAISSIERE Franck

technicien fiabilisation, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

#### - Monsieur VALETTE Jérôme

formateur, MARBRERIE DABRIGEON, BEAUMONT. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur VALLADE Hervé

responsable atelier, ISSOIRE AVIATION, ISSOIRE. demeurant à BRASSAC-LES-MINES

### - Monsieur VALLEIX Sébastien

ouvrier, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à PLAUZAT

### - Monsieur VASCONCELOS Sébastien

agent polyvalent, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à AUBIERE

# - Madame VAUCELLE Angélique

cadre bancaire, LCL, VILLEJUIF. demeurant à ORCINES

### - Monsieur VEDEL Richard

cariste, SMDA MONT-DORE, MONT-DORE. demeurant à MESSEIX

# - Monsieur VEDRINE Richard

cariste polyvalent, SMDA MONT-DORE, MONT-DORE. demeurant à SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE

# - Madame VERDIER Nadine

agent qualifié propeté, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à RIOM

## - Madame VERGNAT Isabelle

infirmière, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Madame VERGNE Corinne

infirmière, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



### - Madame VERGNE Séverine

opératrice, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à CHIDRAC

### - Madame VERLET Céline

assistante sociale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

### - Madame VERNET Françoise

agent de service, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à LE CREST

#### - Madame VEYRET Carole

assistante ADV, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur VEYSSIER Eric

ouvrier, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à VIC-LE-COMTE

#### - Monsieur VIALA Bruno

chef de projet, INGEROP, RUEIL-MALMAISON. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

### - Madame VIALLE Florence

conseillère en clientèle, MAAF ASSURANCES, NIORT. demeurant à VIC-LE-COMTE

### - Madame VIAL Sandrine

conductrice receveuse, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURPIERE

### - Monsieur VIDAL David

chaudronnier, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur VIEIRA DA SILVA Jean-François

chauffeur, FEDEX EXPRESS FR, PIERRE-BENITE. demeurant à BLANZAT

# - Monsieur VIGIER Fabrice

technicien de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

### - Monsieur VIGIER Mathieu

responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Monsieur VIGIER Olivier

ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à VEYRE-MONTON

#### - Monsieur VIGIER Vincent

cadre bancaire, BNP PARIBAS, PANTIN. demeurant à CHAMALIERES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



### - Monsieur VIGNAL Vincent

responsable d'agence, EUROTRANSPHARMA, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à SAINT-NECTAIRE

## - Monsieur VIGNERESSE Philippe

ouvrier autoroutier, Vinci Autoroutes ASF BRIVE, BRIVE. demeurant à PULVERIERES

## - Madame VILLAIN Véronique

attachée de clientèle, INITIAL, BOULOGNE BILLANCOURT. demeurant à EGLISOLLES

#### - Madame VILLEDIEU Elise

employée de banque, BNP PARIBAS, PANTIN. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame VILLENEUVE Alexandra

chef d'atelier, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à SAINT-JEAN-D'HEURS

#### - Madame WLOCH Marina

opératrice, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à MORIAT

### - Monsieur YALCIN Mehmet

opérateur d'usinage, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à VOLVIC

### - Madame YVARS Nathalie

aide approvisionneuse, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à ROMAGNAT

# - Madame YZON Anne-Sophie

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VOLVIC

## - Monsieur ZARROUK Hakim

chauffeur livreur, OCP REPARTION Cl-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

# - Madame ZIOLKOWSKI Séverine

gestionnaire clientèle, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à CEYRAT

# Article 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

#### - Monsieur ALIBERTI Claude

chef de projets, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à LEMPDES

# - Madame ALMEDINA Pascale

technicienne comptable, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PESSAT-VILLENEUVE

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur ALVARADO Juan

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur ANDANSON Jean-Christophe

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL

#### - Madame ANDRIEUX Régine

dévideuse, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à LA FORIE

### - Monsieur ANGHEBEN Patrick

cadre technique, FRANCE TELEVISIONS, CHAMALIERES. demeurant à CEYRAT

#### - Madame ANGLADE Catherine

assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur ANTUNES Fernando

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VIC-LE-COMTE

### - Monsieur AUBAZAC Jérôme

directeur de la conformité, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur AUGUSTE BORD Eric

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

# - Monsieur AUGUSTE BORD Hervé

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

### - Madame AURINE ANTUNES Michèle

retraitée depuis 31/05/2017, BANQUE DE FRANCE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LE CREST

# - Madame AUROUX Véronique

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame AUSSAGE Sylvie

consultante immobilier, FONCIA TRANSACTION, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROYAT

# - Madame AUZELLE Sylvie

responsable exploitation transport, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES.
demeurant à NEUF-EGLISE

## - Madame AVIT Marie-Claude

secrétaire de direction, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Monsieur AYMAIN Philippe

agent approvisionnement, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

## - Monsieur BACHARD Christophe

gestionnaire de stocks, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à MIREMONT

### - Monsieur BACHOUTI Loïc

employé, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

# - Madame BACOUEL Béatrice

technicienne de surface, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à MANZAT

### - Monsieur BADOIL Patrick

chef de groupe, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à CHATELDON

## - Madame BALEN Corinne

assistante technique, Service Médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à TALLENDE

### - Monsieur BANY Michel

maçon compagnon professionnel, Ent. PENY Jean-Claude, AYDAT. demeurant à SAINT-SATURNIN

### - Monsieur BAPTISTA Anibal

technicien de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

# - Monsieur BARADUC Serge

technicien, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à ORCINES

## - Monsieur BARBIER Pascal

technicien logistique, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

## - Monsieur BARRAIRE Alain

chauffeur, PRAXY CENTRE, ISSOIRE. demeurant à VERNET-LA-VARENNE

#### - Monsieur BARRE Pierre

conducteur d'installation, IMERYS CERAMICS FRANCE, PARIS 15EME. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

# - Madame BARTAIRE Annie

employée de service, SODEXO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COUDES

## - Monsieur BASMAISON Frédéric

chef de projets, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur BASTIDE Thierry

responsable d'équipe d'exploitation, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MIREFLEURS

## - Monsieur BATISSE Serge

technicien de production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

### - Monsieur BAYLOT Thierry

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame BEAL Annie

agent de fabrication, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à OLLIERGUES

### - Madame BEAUJON POURADIER IIda

gestionnaire, HARMONIE MUTUELLE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur BELUCHON François

ingénieur, AFPA, VENISSIEUX. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur BENIERE Christophe

lanceur à froid, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à ORLEAT

### - Madame BERNARDIN Nicole

technicienne du son, RADIO FRANCE, PARIS. demeurant à DURTOL

# - Monsieur BERTAUD Richard

chef de chantier, VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL, CHEVILLY-LARUE.

demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

### - Monsieur BERTHET Gilles

conseiller patrimoine, ALLIANZ VIE, PUTEAUX. demeurant à ORLEAT

### - Monsieur BERTOLUS Christophe

technicien d'intervention, AVEM S.A.S., VERN-SUR-SEICHE. demeurant à MOZAC

# - Monsieur BESSON Christian

employé de banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à LE BREUIL-SUR-COUZE

### - Monsieur BEZU David

directeur d'agence, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à LE CENDRE

# - Monsieur BIDAULT Christophe

conducteur lignes, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



### - Madame BIECHE Pascale

agent de service qualifié, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur BLANC Dominique

mécanicien, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur BLANCHARD Gilles

chargé de mission, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

### - Madame BOGROS Régine

agent de planning, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à SAINT-SATURNIN

#### - Monsieur BOIGE André

monteur assembleur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à PLAUZAT

## - Madame BOIS Corinne

aide comptable, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à AUBIAT

### - Monsieur BOISSIER Lionel

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MIREFLEURS

### - Monsieur BOISSY Gérard

peintre, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEYSSAT

# - Madame BOIVIN Valérie

secrétaire, ASBTP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Monsieur BONACASA Marc-Antoine

responsable d'équipe, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LA TOUR-D'AUVERGNE

## - Monsieur BONATO Charles

directeur régional adjoint, OCP REPARTION Cl-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Monsieur BONHEUR Damien

conducteur lignes, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à PIONSAT

# - Madame BONJOUR Odile

rédactrice contentieux, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur BONNEVIE Richard

employé, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.ft



# - Monsieur BORGES AMARAL Antonio

chef de chantier, SNECA BATIMENT, ROMAGNAT. demeurant à ROMAGNAT

### - Monsieur BORRALLO Manuel

ouvrier (retraité depuis 2017), OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur BORTOLAZZO Laurent

preneur de son, FRANCE TELEVISIONS, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur BOUAZZAOUI Abdellatif

magasinier vendeur, OREXAD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur BOUCHE David

ouvrier de fabrication, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur BOUCHERET Franck

opérateur usine, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

### - Monsieur BOUCHERON David

peintre préparateur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT-LES-RANDAN

### - Madame BOURGNE Catherine

chef cabine PPAL, AIR FRANCE, ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE. demeurant à AULHAT-SAINT-PRIVAT

# - Madame BOUTAREL Nathalie

comptable, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

### - Madame BOUVERET Juliette

chargée d'études B, CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION, PARIS. demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

## - Monsieur BOYER Patrice

superviseur péage, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à MONTCEL

### - Monsieur BOYER René

manager de production, CHRONOPOST, GERZAT. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Monsieur BRANDELY Lionel

chauffagiste, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES-CLEVIA, ROMAGNAT. demeurant à VEYRE-MONTON

#### - Madame BRESSAT Geneviève

conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MIREFLEURS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame BREST Murielle

opératrice, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Madame BROCHETTE Catherine

travailleuse sociale, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame BROUCKAERT-SANCHEZ Nathalie

technicienne PPS, AIR FRANCE, ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame BROUETTE Josiane

assistante de direction, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VEYRE-MONTON

#### - Monsieur BRUCHET Michel

verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PASLIERES

#### - Madame BRUN Béatrice

responsable qualité, SAS CARLET, AUBIERE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Madame BRUN Elisabeth

conseillère accueil clientèle, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE CDX. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame BRUNEL Rose-Marie

A S H, Clinique LES QUEYRIAUX, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Monsieur BRUNET Eric

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à NOHANENT

### - Madame BRUNET Marie-Jeanne

secrétaire, GEN-BIO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur BRUNIER Laurent

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

# - Madame BUI Christelle

assistante de direction, SCIE THT OMEXOM, COURPIERE. demeurant à NERONDE-SUR-DORE

### - Monsieur BUREAU Pascal

agent d'expédition, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur CAHUZAC Laurent

responsable travaux, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VIC-LE-COMTE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur CALMELS Gilles

chef d'équipe atelier, SAS CARLET, AUBIERE. demeurant à MIREFLEURS

#### - Monsieur CARAMINOT Didier

chef d'équipe, TICHIT Serrurerie, MALINTRAT. demeurant à MIREFLEURS

### - Monsieur CARRERE-GEE Sylvain

cadre bancaire, BANQUE DE FRANCE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame CARRIO Véronique

chargée de gestion de bilan, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHATEAUGAY

### - Monsieur CELLIER Pascal

agent de maîtrise, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

#### - Monsieur CHABANNES Gilles

maître chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

### - Monsieur CHALUT Patrick

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Madame CHAMBON Martine

responsable d'agence, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à VEYRE-MONTON

# - Monsieur CHAMPEIX Patrick

lean coach, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Monsieur CHAMPEY Christian

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-OLMES

## - Monsieur CHANDEZON Stéphane

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à NESCHERS

## - Monsieur CHANTELAUZE Didier

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Madame CHANTELOUP Nathalie

assistante de cabinet, VOLLE MACIEJCZYK & Associés, CEYRAT. demeurant à BEAUMONT

#### - Monsieur CHAPEYRON Gilles

chef d'atelier, MARCHADIER SAS, SURAT. demeurant à CHAPPES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur CHAPON Laurent

conducteur de travaux, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

#### - Monsieur CHARBAJI Radhouane

conducteur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Madame CHARBONNIER Nadine

aide-soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à SERVANT

### - Madame CHASSAIGNE Nathalie

responsable comptable DAF adjointe, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à LE MONESTIER

### - Monsieur CHASSAIGNE Stéphane

manoeuvre, EG2B, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CHAS

#### - Madame CHASSAN Françoise

secrétaire, EFACS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VARENNES-SUR-MORGE

### - Madame CHASTEBARAS Douja

vendeuse, BOULANGERIES PAUL, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MOISSAT

# - Madame CHATARD Pascale

assistante sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ISSOIRE

### - Monsieur CHAUMET Didier

animateur méthodes terrain, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

## - Madame CHELLES Danielle

employée commerciale, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à CHAMPETIERES

### - Monsieur CHERVET Didier

chef de groupe, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à THIERS

# - Monsieur CHEVALIER Laurent

serrurier métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à DURTOL

### - Monsieur CHEVARIN Michel

ouvrier de fabrication, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

### - Monsieur CHEVENIER Franck

verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PESCHADOIRES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame CHEVILLE Nathalie

cadre commerciale, POMONA TERRE AZUR, LEMPDES. demeurant à CHATEL-GUYON

### - Monsieur CHEYNOUX Thierry

technicien coordinateur de laboratoire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à AUBIERE

## - Madame CHOMONT Sylvie

chauffeur - magasinière, OCP REPARTION Cl-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur CHOUSSY Didier

agent T2C, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur CISSAC Daniel

opérateur pliage tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

### - Monsieur COGNAT Eric

peintre, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur COGNET Jean-Philippe

chargé de projets prévention, CAMIEG, MONTREUIL. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur COL Emmanuel

technoien de maintenance, METALIS HPS, MONTBRISON. demeurant à SAINT-ROMAIN

# - Madame COLLON Sophie

chargée d'affaires, BNP PARIBAS, PANTIN. demeurant à CHAPTUZAT

### - Monsieur COLOMBIER Philippe

surveillant de travaux, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à TREZIOUX

## - Madame COLY Jocelyne

aide-soignante, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

### - Madame COMAND Brigitte

employée commerciale, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à ARLANC

# - Monsieur COMBE Jean-François

chef d' équipe, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

#### - Monsieur COMBE Michel

chauffeur routier, GEFCO FRANCE SAS, ETUPES. demeurant à BONGHEAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. ; 04 73 98 63 63 – Télécopieur ; 04 73 98 61 01 Internet ; http://www.puy-de-dome.gouy.fr



### - Madame CONDAT Brigitte

magasinière, DIETAL SA, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

# - Madame CONVERT Denise

approvisionneuse, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur CONVERT François

technicien maintenance, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame COSTE Josiane

employée commerciale, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur COSTE Pascal

chargé d'affaires international, BUSINESS FRANCE, PARIS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame COUDARCHET Cécile

conductrice de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Monsieur COUDERC Philippe

régulateur, CHRONOPOST, GERZAT. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Monsieur COULON Blaise

responsable commercial, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Madame COURTIAL Marie-Ange

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

### - Madame DA COSTA Marie

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à BLANZAT

## - Madame DA CUNHA Véronique

technicienne service gestion des assurés, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame DA FONSECA BARBOSA Paule

agent d'entretien, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à CHATEAUGAY

# - Monsieur DALMAS François

technicien, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

### - Madame DA SILVA Alda

responsable commerciale, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur DA SILVA Antonio

responsable d'équipe, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à TALLENDE

#### - Monsieur DA SILVA José

conducteur de travaux, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

#### - Monsieur DA SILVA RUMOR Carlos

chef de chantier, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur DAVAL Alain

outilleur, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à ORLEAT

### - Madame DEBONNE Dominique

secrétaire, CLAAS RESEAU AGRICOLE, SAULZET. demeurant à PESSAT-VILLENEUVE

### - Monsieur DE CARVALHO GONCALVES Leonides

peintre en bâtiment, SARL Frédéric DUMAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BLANZAT

### - Monsieur DE CARVALHO José

opérateur de production, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

## - Monsieur DECOMBE Dominique

lanceur feedériste, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à RIS

# - Monsieur DEGEN Pierre

auditeur qualité, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à CHAMALIERES

#### - Monsieur DEIVAS Markies

régleur, DESTACO FRANCE, SAINTE-FLORINE. demeurant à BRASSAC-LES-MINES

# - Monsieur DELAGUILHAUMIE Gilles

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

### - Monsieur DELAROCHE Gérard

menuisier, DMB, CHATEAUGAY. demeurant à BLANZAT

# - Monsieur DELILLE Michel

cadre scientifique, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à JOZERAND

### - Madame DE MACEDO Florinda

opératrice finition, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à LA MONNERIE-LE-MONTEL

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Madame DE SOUSA Yvette

A S H, Clinique LES QUEYRIAUX, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à AUBIERE

## - Monsieur DESSALLES Gilles

responsable production qualité logistique, WAELZHOLZ FRANCE, THIERS. demeurant à NOALHAT

# - Monsieur DEVAUX Olivier

fondeur, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PASLIERES

## - Monsieur DEVILLARD Thierry

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-JACQUES-D'AMBUR

### - Madame DIAS LOURENCO Otilia

assistante, ESC CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROMAGNAT

# - Monsieur DICHAMPT Gérard

superviseur péage, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à ORLEAT

### - Madame DISSET Véronique

chef d'équipe service salle, AZUREVA Murol, MUROL. demeurant à MUROL

### - Madame DOS SANTOS Sylvie

hôtesse de l'air, AIR FRANCE, ROISSY. demeurant à AYDAT

# - Monsieur DOUARRE Franck

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-FERREOL-DES-COTES

### - Madame DOUARRE Liliane

lingère, EHPAD Les Versannes- UGECAM, JOB. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

# - Monsieur DOUARRE Patrice

adjoint qualité, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARAT

# - Monsieur DOUSSON Michel

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à ARLANC

# - Monsieur DUARTE Patrice

conducteur lignes, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à YOUX

# - Monsieur DUBOIS Eric

technicien de production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à THIERS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur DUCHER Eric

responsable de production, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à COURPIERE

# - Madame DUFAYET Marie-Hélène

assistante comptable, ADIMMO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame DUMAS Brigitte

chargée de prospection, AIR FRANCE, ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE. demeurant à EGLISENEUVE-PRES-BILLOM

# - Monsieur DUMEIL Jean-Marc

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-OLMES

### - Madame DUREL Christine

agent du standard, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à NEBOUZAT

### - Monsieur DURET Bruno

chef atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

### - Madame DUSSAP Edwige

responsable ressources humaines, GALERIES LAFAYETTE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame DUVAL Sandrine

ouvrière emballage/massicotière, CGP INDUSTRIES SAS, CEBAZAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur DUVERGER Jean-Marc

agent d'essais de laboratoire, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à QUEUILLE

#### - Monsieur EHAHOUN Noël

superviseur péage, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à THIERS

## - Madame ESA Véronique

aide-soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à VEYRE-MONTON

### - Monsieur ESTRADE Jean-Baptiste

technicien plieur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame FARCE Patricia

employée commerciale, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame FARGHEN Brigitte

employée administrative, ALL'CHEM, MONTLUCON. demeurant à PIONSAT

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur FARSAT Cyrille

opérateur rotomouleur, SAAM, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

### - Madame FARTARIA Muriel

secrétaire administrative, GROUPE TITEL, CEBAZAT. demeurant à CEBAZAT

# - Madame FAURE Catherine

technicienne qualité process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

# - Madame FAURE Cécile

assistante d'agence, LOOMIS FRANCE, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à BILLOM

## - Madame FAURE Jean-Pierre

ouvrier, SAS MARQUARDT, LA MONNERIE. demeurant à LA MONNERIE-LE-MONTEL

#### - Madame FAVAUDON Nadine

chargée de gestion technique maintenance, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à MONTCEL

### - Madame FAVIER Nathalie

chargée d'études, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

### - Monsieur FAVORY Hervé

responsable d'affaires, ECDA, CEBAZAT. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur FAVY Pascale

chargée de la conception et de l'intégration de l'offre de services, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE

### - Monsieur FAYE Benoît

ouvrier qualifié, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à THIERS

### - Monsieur FAYET Daniel

verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à VILLENEUVE-LES-CERFS

### - Monsieur FAYET Philippe

agent de maîtrise, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur FAYE Yves

chauffeur, FEDEX EXPRESS FR, PIERRE-BENITE. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

# - Monsieur FELIX José

directeur technique, INFINI DEVELOPPEMENT, BEAUMONT. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur FERNANDES Thierry

chauffeur livreur, TITANOBEL, PONTAILLER-SUR-SAONE. demeurant à EGLISENEUVE-PRES-BILLOM

#### - Monsieur FERRIER Michel

conseiller commercial, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VOLVIC

### - Madame FINETTI Anne-Marie

secrétaire, TOSHIBA CENTRE EST, AUBIERE. demeurant à LE CREST

### - Madame FLEURY Christine

secrétaire, PROXISERVE SA, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CEBAZAT

# - Madame FLORET Catherine

gestionnaire référente, URSSAF AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AULNAT

### - Monsieur FONTAINE Laurent

directeur commercial, Centre France Livres, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur FOURNET-FAYARD Fabrice

agent de maîtrise, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AULNAT

## - Monsieur FOURNIER Olivier

magasinier, SODEXO, GUYANCOURT. demeurant à VOLVIC

# - Madame FOURNIOUX Béatrice

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

### - Monsieur FOURY Patrice

responsable QSE LAT, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame FRANCISCO Florence

assistante commerciale, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à CEBAZAT

### - Monsieur FROEHLY Jean-Luc

imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

# - Monsieur FROMENT Alain

coordinateur logistique, EUROPHARTECH, LEMPDES. demeurant à MOZAC

# - Monsieur FRUGERE Guy

technicien, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE. demeurant à LE BROC

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur GAGNIERE Serge

contremaître de fabrication, LHOIST France Ouest, GANNAT. demeurant à SAINT-GENES-DU-RETZ

# - Monsieur GARACHON Jean-Luc

technicien métallurgie esssais, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à QUEUILLE

### - Monsieur GARCIA ARIAS Argimiro

agent hydrocurage, SEMERAP, RIOM. demeurant à JOZE

#### - Monsieur GATIGNOL Didier

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE

#### - Madame GAY Elisabeth

coordinatrice magasins, DAMART, ROUBAIX. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur GAY Laurent

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame GAY Nathalie

employée CPAM, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MOZAC

### - Monsieur GAZON Hubert

informaticien, ERAMET SERVICES, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

# - Madame GENESTE Pascale

secrétaire polyvalente, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à SAINT-REMY-SUR-DUROLLE

### - Monsieur GEORGES Dominique

gestionnaire de parc, TOSHIBA CENTRE EST, AUBIERE. demeurant à AUBIERE

### - Monsieur GEORGES Eric

technicien R D, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHATEAUGAY

### - Monsieur GIRAUD François

agent de préparation, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

### - Monsieur GIRONDE Yvan

technicien, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

# - Monsieur GOMEZ Laurent

peintre, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur GOMICHON Gérard

menuisier, MARTIN FRADETAL, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

#### - Monsieur GOMINET Vincent

technicien de maintenance, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

#### - Monsieur GONCALVES FERREIRA Jorge

serrurier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MOZAC

#### - Madame GONNET Suzanne

aide médico psychologique, A.G.D Le Viaduc, CELLULE. demeurant à CHAMBARON/MORGE

### - Madame GONZALEZ Brigitte

chef d'équipe, BRINK'S EVOLUTION, MARSEILLE. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Monsieur GORCE Jean-Luc

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RAVEL

## - Madame GOUMA Fatiha

agent de parachèvement, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à THIERS

### - Monsieur GOUNEL Thierry

technicien gestion des biens et des services, URSSAF AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Madame GOURBEYRE Brigitte

agent d'exploitation polyvalent, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Madame GOURCY Geneviève

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARAT

## - Madame GOURGOUILLON Julienne

plieuse, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Madame GOURINEL Christine

économiste, INGEROP Conseil & Ingénierie, CEBAZAT. demeurant à SAYAT

# - Madame GOUTTEFARDE Annick

employée de bureau, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

### - Madame GRANET Christine

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Monsieur GRANET Eric

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame GRANET Nathalie

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame GRANET Patricia

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur GRANGEVERSANNE Noël

mécanicien outilleur, SERINOX SN, THIERS. demeurant à THIERS

### - Monsieur GRANGIER Christophe

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame GRENIER Isabelle

maquettiste info graphiste, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LOUBEYRAT

### - Monsieur GREZES Joël

deviseur, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Madame GRIMAUD Valérie

assisante commerciale, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à PESCHADOIRES

# - Monsieur GRZESKIEWICZ Marc

assembleur monteur, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à PASLIERES

## - Madame GUILLAUME Valérie

agent qualifié de service, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur GUILLAUMONT Thierry

correspondant informatique, BANQUE DE FRANCE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame GUINOT Sandrine

technicienne, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à ORCET

# - Monsieur GUIOT Patrice

dessinateur projeteur, BETMI, AUBIERE. demeurant à MOZAC

#### - Monsieur GUITTARD Denis

chauffeur conducteur d'engins, PRAXY CENTRE, ISSOIRE. demeurant à LE CENDRE

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Monsieur HAKEM Mustapha

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

#### - Monsieur HAKEM Saïd

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

#### - Madame HEBRAUD Linda

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur HERCEGFI Philippe

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Monsieur HOUDY Jean-François

opérateur aciérie, ERASTEEL, COMMENTRY. demeurant à MONTAIGUT

### - Madame HUBERT Myriam

directrice régionale, HAMELIN, CAEN. demeurant à MARCILLAT

### - Monsieur IMBERT Jean Gilbert

employé pompes funèbres, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur JAFFUEL Daniel

chef d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

# - Monsieur JAFFUEL Patrick

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

#### - Monsieur JAME Patrick

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame JARDY Stéphanie

éditrice, Centre France Livres, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame JAVELLE Mireille

agent de restauration, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à VERTAIZON

# - Monsieur JENTHON Thierry

responsable chantier, ECDA, CEBAZAT. demeurant à SAINT-BEAUZIRE

### - Madame JOLY Dominique

médecin, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur JOURDE Pierre-François

technicien qualité, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame JULHIARD Rose

agent hôtelier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

### - Madame JULIEN Claudine

assistante de direction, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

# - Monsieur JURY Laurent

agent qualité produits ilôts, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à PERRIER

#### - Madame KELLER Valérie

agent administraif, JC DECAUX FRANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-LAURE

### - Monsieur KLINICKI Didier

assistant technique, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Monsieur LABOUE Maurice

directeur logistique, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur LABOUREYRAS Christian

chauffeur, VEOLIA ONYX ARA, CLERMONT FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Monsieur LABRE Dominique

assembleur monteur, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

### - Madame LACOMBE Maryse

vérificatrice de commandes, OCP REPARTION CI-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Madame LADEVIE Nadine

vérificatrice, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VIC-LE-COMTE

# - Monsieur LAFOND Christophe

conducteur lignes, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à YOUX

# - Monsieur LAGARRIGUE Bruno

attaché commercial sédentaire, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Madame LAGORSSE Valérie

employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à LEMPDES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame LAMADON Christine

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame LAMBERT Jocelyne

assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

#### - Madame LASTIC-BERTRET Sophie

responsable service, ESC CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

### - Monsieur LAVARINI Didier

opérateur presse, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

## - Monsieur LAVEDRINE Michel

directeur général délégué, NGE, TARASCON. demeurant à AYDAT

#### - Madame LEBRE Catherine

référente technique, Service Médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

## - Monsieur LEFEBVRE Jean-Michel

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Madame LEGOFF Fatima

chef de partie, SODEXO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BLANZAT

# - Monsieur LESME Patrice

cadre, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ENVAL

## - Madame LEVADOUX Maryse

infirmière, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à NOHANENT

## - Madame LIBES Pascale

responsable formation, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à MIREFLEURS

# - Madame LIEUTERET Sylvie

secrétaire, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur LIORET Jean

contrôleur, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

## - Monsieur LONGCHAMBON Stéphane

technicien bureautique, TOSHIBA CENTRE EST, AUBIERE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : <a href="http://www.puy-de-dome.gouv.fr">http://www.puy-de-dome.gouv.fr</a>



#### - Monsieur LOUIS Christian

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

#### - Monsieur LOURDIN Jean-Pierre

technicien, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à AUBIERE

### - Monsieur LUCAS GONCALVES José

chef d'équipe, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à THIERS

### - Monsieur LUSTIERE Hervé

chef de secteur, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à ENNEZAT

# - Madame MAGNAUD Claudine

assistante RH, Cosmétique Active Production, CREUZIER-LE-VIEUX. demeurant à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

### - Monsieur MAIGRE Pascal

ouvrier autoroutier, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

# - Madame MAILLET Annie

assistante achats, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Monsieur MAINIERI Vincent

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-OURS

# - Monsieur MAKHLOUFI Djemel

peintre façadeur, TECHNABAT SAS, LEMPDES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur MALCUS Philippe

mécanicien, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur MALCUS Thierry

mécanicien, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame MALHURET Véronique

agent administratif, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur MANS André

responsable technique chauffage, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2EME. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

# - Monsieur MARCHADIER Bernard

conducteur de travaux, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à THIERS

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél. : 04 73 98 63 63 - Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Monsieur MARCHAT Thierry

technoien de maintenance, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

#### - Monsieur MARQUES Gilbert

préparateur usinage, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à LUZILLAT

# - Monsieur MARQUES Luis

monteur démonteur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame MARTIN Agnès

AT carrières et déclarations, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

#### - Monsieur MARTINET Franck

fondeur, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à RIS

# - Monsieur MARTINET Jean-Christophe

opérateur rotomouleur, SAAM, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

## - Madame MARTINS Evelyne

assistante QSSE, AEROPORT DE CL-FD AUVERGNE, AULNAT. demeurant à BOUZEL

### - Madame MASLE Sylvie

femme de ménage, ARENFIP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VEYRE-MONTON

# - Madame MASSAVIE Isabelle

opératrice, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

#### - Monsieur MATHEVET Didier

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur MATHIAS Thierry

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Madame MAU Marie Colette

employée, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à TALLENDE

## - Monsieur MAURICE Philippe

responsable d'atelier, ECDA, CEBAZAT. demeurant à MALAUZAT

## - Madame MAYAU Cécile

experte CND, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à TALLENDE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame MAYOUX Florence

responsable administrative, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur MELARD Philippe

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEZOUX

### - Monsieur MENADIER Philippe

ouvrier autoroutier, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à LEMPTY

### - Madame MESQUITA Alice

agent de propreté, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à RIOM

## - Monsieur MIALON Claude

contrôleur de sécurité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur MICHEL Sébastien

opérateur régleur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

## - Monsieur MICHEL Thierry

technicien, CE UES Veolia Eau, VAULX-EN-VELIN. demeurant à DALLET

## - Madame MIDON Marie-Paule

employée commerciale, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur MIDON Pascal

responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame MIKAELOFF Patricia

agent qualifié de propreté, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à RIOM

## - Monsieur MISSONNIER Jean-Paul

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur MISSONNIER Pascal

opérateur CTP, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à BLANZAT

# - Madame MITTELETTE Claude

employée CPAM, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame MOMBAZET Joëlle

assistante ressources humaines, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur MOMPLOT Eric

technicien informatique, PROSERVIA Lyon, LYON. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur MONEYRON Patrick

ouvrier de fabrication, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Madame MONTAGNON Christine

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à RIOM

### - Monsieur MONTCRU Bruno

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur MONTEILLET Christian

régleur monteur, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à LE BRUGERON

## - Monsieur MONTEIRO Manuel

agent de maîtrise, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

# - Monsieur MOREAU Christophe

gestionnaire affaires juridiques, CLDSSTI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

### - Monsieur MOREIRA Christian

régulateur technique, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur MORIN Fabrice

technicien de secteur, SEMERAP, RIOM. demeurant à LIMONS

#### - Monsieur MOURGUES Jean-Luc

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MENETROL

### - Monsieur MULLER Jean-Pierre

adjoint administratif, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

### - Madame MULLER Marie-Lise

directrice formatrice, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

### - Monsieur MURAT Eric

électricien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à MARINGUES

# - Monsieur MURAT Thierry

assembleur monteur, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à PUY-GUILLAUME

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



### - Monsieur NOMY Fabrice

agent de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame NOUHAUD Agnès

opératrice pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur NUC Christophe

peintre en bâtiment, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame NUC Isabelle

assistante, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur OLIVEIRA Antonio

chef d'équipe, Eiffage Energie Systèmes INFRA LA, RIOM. demeurant à BEAUREGARD-VENDON

## - Monsieur ONZON Christophe

électricien, BIGLER, AUBIERE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame PAGEARD Carole

assistante polyvalente, Centre France Livres, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ORCINES

### - Monsieur PAILLERET Thierry

commercial, CHUBB FRANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AIGUEPERSE

### - Madame PAIRON Florence

gestionnaire de projet, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame PARILLA Chantal

caissière typeuse, ARENFIP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MUR SUR ALLIER

# - Monsieur PASQUIER Christophe

convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

### - Madame PEGHEON Catherine

secrétaire de direction, Clinique Médicale de Cardio-Pneumologie, DURTOL. demeurant à NOHANENT

# - Madame PEGHEON Corinne

assistante commerciale, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur PERCHE Thierry

VRP, RECKITT BENCKISER FRANCE, MASSY. demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur PEREIRA José

chef d'équipe maçon, E. BALTAZAR, RIOM. demeurant à RIOM

### - Monsieur PEREIRA José

responsable d'équipe, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PESSAT-VILLENEUVE

### - Monsieur PEREIRA MARTINS Victor Manuel

menuisier ébéniste, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

### - Monsieur PERREIRA José

responsable d'équipe, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PESSAT-VILLENEUVE

### - Monsieur PEYRALBE Philippe

responsable dpt indicateurs financiers, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ENNEZAT

# - Madame PEYRARD Maryse

aide-soignante, Mutualité Française du 63, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur PHILIBERT Marc

ouvrier polyvalent, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à SEYCHALLES

### - Madame PICHANT Michèle

assistante, ESC CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur PIGOT Pascal

responsable M. logement social, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

### - Monsieur PINHEIRO Jean-Pierre

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur PIRES MONTEIRO Isidore

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

### - Monsieur PLACOT Didier

mécanicien, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à DORAT

# - Madame PLANEIX Catherine

technicienne PPS, AIR FRANCE, ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur POMIER Dominique

ouvrier autoroutier, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : <a href="http://www.puy-de-dome.gouv.fr">http://www.puy-de-dome.gouv.fr</a>



### - Madame POUTIGNAT Chantal

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur POUTIGNAT Jean-Paul

adjoint responsable production, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur PRAT Jean-Paul

conseiller commercial, PRÉVOIR VIE, PARIS. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Monsieur PRUGNIT Christian

visiteur médical, NOVARTIS PHARMA S.A.S., RUEIL-MALMAISON. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur PUYMAL Thierry

agent d'entretien, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à MONTFERMY

#### - Monsieur RAGO Luc

conducteur de travaux, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LE CENDRE

### - Monsieur RAMOUZ Brahim

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

### - Monsieur RANCE Patrice

menuisier, MARTIN FRADETAL, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame RASCHKE Chantal

agent de service qualifié, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Madame REGINA Sanctina

manager caisse, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

# - Monsieur REMBERT Gilles

technicien maintenance, AVEM S.A.S., VERN-SUR-SEICHE. demeurant à MONTCEL

### - Monsieur REMY Jean-Luc

technicien d'atelier, DESTACO FRANCE, SAINTE-FLORINE. demeurant à VEYRE-MONTON

# - Madame REMY Sylvie

magasinière polyvalente, TEISSIER SAS, SAINT-ETIENNE. demeurant à AULNAT

#### - Monsieur RIBEIRO Fernando

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame RIBEIRO FERREIRA Paula

agent d'entretien, ARENFIP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur RIBEIRO Jean-François

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEYRAT

#### - Monsieur RIBEIRO Pédro

maçon, Eiffage Energie Systèmes INFRA LA, RIOM. demeurant à ROMAGNAT

#### - Madame RIBEROLLE Christine

agent de propreté, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à SAINT-PARDOUX

# - Monsieur RIGAUD Christophe

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

### - Monsieur RIGAUD Hervé

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MALINTRAT

## - Madame ROBERT Monique

opératrice, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à LE BROC

### - Madame ROBIN Denise

gestionnaire polyvalente, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à THIERS

# - Monsieur ROBIN Régis

employé, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEZOUX

#### - Madame ROCHE Valérie

employée, GALERIES LAFAYETTE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAURIAT

# - Monsieur RODDIER Bruno

assistant service expédition, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à PUY-GUILLAUME

#### - Monsieur ROUGIER Jean-Luc

responsable de rayon, JARDILAND CLERMONT FD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ENTRAIGUES

# - Monsieur ROUGIER Jean-Yves

opérateur rotomouleur, SAAM, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

# - Madame ROUGIER Muriel

opératrice montage, DIETAL SA, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Madame ROUSSET Evelyne

ouvrière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur RUIZ Jean-Claude

mécanicien PL, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur RULL Philippe

directeur d'agence, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à LE BROC

### - Madame SABATIER Béatrice

agent d'atelier, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Monsieur SABATIER Eric

ouvrier, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à MONTAIGUT

## - Madame SALOKAT Maryse

agent de fabrication, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à AUBUSSON-D'AUVERGNE

## - Madame SALVY Marie

acheteur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AIGUEPERSE

## - Madame SANCHEZ Rosa

employée de service, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à ENVAL

## - Madame SANNE Brigitte

opératrice montage, DIETAL SA, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

#### - Madame SANTOS Anna

conseillère emploi formation, UNIFAF, LEVALLOIS-PERRET. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame SECHAL Roselyne

responsable marketing, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à CELLES-SUR-DUROLLE

## - Monsieur SENETAIRE Thierry

agent d'essais de laboratoire, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

#### - Madame SESE Martine

assistante gestion, MAAF ASSURANCES, NIORT. demeurant à RIOM

## - Monsieur SIBAUD Régis

ouvrier (retraité fin janvier 2019), IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à CHAMBON-SUR-DOLORE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur SIBOUS Thierry

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

#### - Monsieur SILVA Olivier

chef de poste, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

## - Monsieur SIMON Yves

expert outillage, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à BEAULIEU

#### - Monsieur SIVARD Didier

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur SOZEDDE Xavier

agent d'entretien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à THIERS

# - Madame SPIERCKEL Marie-Noëlle

conseillère de vente, LEROY MERLIN, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur SQUARISE Philippe

technicien EAP, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à CHANONAT

## - Madame STAEBLER Dominique

employée administrative, INERGIE ADAPT, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à MAUZUN

## - Monsieur STEPHAN Eric

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur TALBI Hocine

plaquiste, Ent. Païs, LES MARTRES-DE-VEYRE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur TALLU Michel

assistant chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

### - Monsieur TAMBOURINDEGUY Ludovic

chauffeur livreur, OREXAD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Monsieur TAVERNET Jean-Marc

titulaire ouvrier, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à VEYRE-MONTON

## - Monsieur TEISSIER Olivier

cadre bancaire, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél. : 04 73 98 63 63 - Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur TEYSSOT Eric

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-FERREOL-DES-COTES

#### - Monsieur THEODORE Thierry

directeur de projets, EIFFAGE INTERNATIONAL, VELIZY-VILLACOUBLAY. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur THERIAS Didier

inspecteur conseil, AXA FRANCE, NANTERRE. demeurant à CELLES-SUR-DUROLLE

#### - Monsieur THOMAS Alain

mécanicien, CLAAS RESEAU AGRICOLE, SAULZET. demeurant à PESSAT-VILLENEUVE

### - Madame THOMAS Karine

assistante de direction, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MONTPEYROUX

### - Monsieur TIXIER François

technicien sous-traitance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à VOLVIC

## - Monsieur TOURGON Laurent

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur TOURNEBIZE Bernard

opérateur tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur TRABACH Martial

maçon, SNECA BATIMENT, ROMAGNAT. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur TRIVES Bruno

responsable usinage, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à BRASSAC-LES-MINES

## - Monsieur TROLEZ Ronan

cadre commercial, KRONENBOURG SAS, OBERNAI. demeurant à ROMAGNAT

#### - Madame VACAVANT Laure

chef d'équipe, SAFRAN Electrical & Power, CHARMEIL. demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

### - Monsieur VACHER Jean-Christophe

chef comptable, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CEBAZAT

## - Monsieur VACHER Jean-Pierre

électromécanicien, KSB, THIERS. demeurant à THIERS

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Monsieur VALETTE Olivier

conseiller emploi, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur VANNAIRE Marc

technicien logistique, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEZOUX

#### - Monsieur VARENNE Jean-Pierre

technicien, REXIAA, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

#### - Monsieur VAZEILLE Didier

chef de projet organisation, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

#### - Madame VELLET Chantal

chargée d'opérations immobilières, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHANAT-LA-MOUTEYRE

### - Madame VENNAT Virginie

gestionnaire clientèle patrimoine, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ORCINES

## - Monsieur VERGE Jean-Marc

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

### - Madame VERGNAT Isabelle

infirmière, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Madame VERGNE Corinne

infirmière, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur VERISSIMO Georges

plaquiste, VERIFERME, MENETROL. demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

### - Monsieur VERNERET Alain

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

### - Madame VERNET Françoise

agent de service, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à LE CREST

### - Madame VERTADIER Fabienne

cadre support EIM, Laboratoires MSD-Chibret, RIOM. demeurant à RIOM

## - Monsieur VERVIAL Eric

conducteur de travaux, Eiffage Energie Systèmes INFRA LA, RIOM. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur VIALA Bruno

chef de projet, INGEROP, RUEIL-MALMAISON. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

### - Monsieur VIALATTE Denis

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur VIALLETEL Thierry

chef de service, SEMERAP, RIOM. demeurant à THURET

## - Monsieur VIALLET Philippe

responsable service finition, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

### - Monsieur VIDALIN Gérard

chef d'atelier, PLASTUB Gpe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Madame VILLENEUVE Nadine

technicienne péage, Vinci Autoroutes RAA - ASF, THIERS. demeurant à COURPIERE

## - Madame VIVIER Corinne

employée logistique, GALERIES LAFAYETTE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-AMANT-TALLENDE

### - Monsieur VOMIERO Guy

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

## - Monsieur VOYARD Daniel

conductrice receveuse, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur XAUSA Jean-Paul

technicien méthodes process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

## - Madame YTOURNEL Annick

ouvrière, SAS MARQUARDT, LA MONNERIE. demeurant à LA MONNERIE-LE-MONTEL

### - Madame ZINE EDDINE Laïla

conseillère de vente, GALERIES LAFAYETTE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# Article 3: La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

### - Monsieur AGUILELLA Vincent

techinicien, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame ALLEZARD Catherine

référente technique, Service Médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

#### - Monsieur ALMEDINA Rafaël

agent de service, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à VIC-LE-COMTE

#### - Monsieur ANDRIEU Alain

chef de chantier, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Madame ANGLADE Catherine

assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur ANTUNES Victor

employé BDF, BANQUE DE FRANCE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LE CREST

### - Monsieur ARTAUD Joël

ouvrier, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame ATHANASE Dominique

cadre de direction, ARS Auvergne Rhône Alpes, LYON. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame AUDEBERT Brigitte

responsable des ventes, SAAM, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SERVANT

## - Madame AURIAT Marie-Claude

agent administraif, CIBTP site de Clermont-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur AUZELLE Jean-Luc

directeur des ventes, ROCKWOOL LAT SAS, PARIS 12EME. demeurant à NEUF-EGLISE

### - Madame AVIGNON Annie

technicienne qualité, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

### - Monsieur BACHELLERIE Alain

conducteur d'engins, SABLIERES DU CENTRE, LES MARTRES-D'ARTIERE. demeurant à LEMPDES

## - Madame BACLET Catherine

référente métiers, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AULNAT

## - Madame BARBAT Marie-Claire

employée commerciale, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur BARBOSA Antonio

coffreur bancheur, LEON GROSSE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur BARTHELEX Dominique

conseiller informatique régional, GAN ASSURANCES, PARIS. demeurant à VEYRE-MONTON

#### - Madame BASSINET Joëlle

opératrice de conditionnement, Cosmétique Active Production, CREUZIER-LE-VIEUX. demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

### - Monsieur BASSINET Pascal

mécanicien machine outils, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

### - Monsieur BATISSE Serge

technicien de production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

## - Madame BEAL Annie

agent de fabrication, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à OLLIERGUES

## - Madame BEAUFILS Martine

secrétaire, ARS Auvergne Rhône Alpes, LYON. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur BELUCHON François

ingénieur, AFPA, VENISSIEUX. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame BENOIT Bernadette

cadre commerciale, MERCK SANTE, LYON. demeurant à BILLOM

#### - Monsieur BENOIT Didier

chef d'équipe, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-REGNAT

## - Madame BERNARDIN Nicole

technicienne du son, RADIO FRANCE, PARIS. demeurant à DURTOL

### - Monsieur BERNE Michel

technicien environnement, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à LA FORIE

## - Madame BEROUHARD FERRANDON Edith

magasinière, DIETAL SA, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

## - Madame BERTHON Brigitte

laborantine, Cie Hydrotherrmale des Grandes Sources de Chateauneuf les Bains, SAINT-YORRE.

demeurant à CHATEAUNEUF-LES-BAINS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur BILLIAUD Lionel

manipulateur d'électro-radiologie, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à ROMAGNAT

### - Monsieur BILSKI Philippe

technicien laboratoire, SCBV - Eaux St Yorre, SAINT-YORRE. demeurant à SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

#### - Monsieur BIRON Corinne

assistante technique, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VIC-LE-COMTE

#### - Monsieur BLANCHER Thierry

responsable de crématorium, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à MEZEL

## - Monsieur BOIGE André

monteur assembleur, SN AUVERGNE AERONAUTIQUE, AULNAT. demeurant à PLAUZAT

### - Monsieur BOILON Pierre

technicien de conduite, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

## - Monsieur BONGAIN Bertrand

responsable clientèle, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST. demeurant à SAINT-SATURNIN

### - Madame BONHOMME Dominique

agent de service qualifié, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame BONNET Martine

conductrice, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame BOREL Brigitte

agent administratif, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

## - Monsieur BORGES AMARAL Antonio

chef de chantier, SNECA BATIMENT, ROMAGNAT. demeurant à ROMAGNAT

### - Monsieur BORRALLO Manuel

ouvrier (retraité depuis 2017), OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur BORTOLAZZO Laurent

preneur de son, FRANCE TELEVISIONS, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

# - Monsieur BOUDOT Philippe

opérateur production, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SERVANT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur BOURDETTE Guy

pharmacien conseil, Service Médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROMAGNAT

### - Monsieur BOURDIER Jean-Pierre

technicien, NXO FRANCE, AUBIERE. demeurant à ROYAT

## - Madame BOURDIER Sylvie

technicienne analyste, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

## - Madame BOUSSISSI Laila

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame BOUTAREL Nathalie

comptable, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

#### - Madame BOYER Isabelle

conseillère funéraire, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à AMBERT

### - Monsieur BREDECHE Jean-Paul

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEZOUX

### - Monsieur BRETAGNON Christian

chef de chantier, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à CONDAT-EN-COMBRAILLE

## - Madame BROUETTE Josiane

assistante de direction, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à VEYRE-MONTON

### - Monsieur BRUCHET Michel

verrier, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PASLIERES

### - Madame BRUEL Paule

conseillère clientèle, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur BRUN Bernard

ajusteur, SAINT-REMY Industrie, COMMENTRY. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

## - Monsieur BRUNEL Christophe

opérateur polyvalent, ČEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à CELLES-SUR-DUROLLE

## - Madame BRUN Elisabeth

conseillère accueil clientèle, CREDIT COOPERATIF, NANTERRE CDX. demeurant à CHAMALIERES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame BRUNET Marie-Jeanne

secrétaire, GEN-BIO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

## - Monsieur BRUNIER Laurent

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

### - Monsieur BUVAT Serge

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur CESSAC Patrick

chef rotative adjoint, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à ENVAL

### - Monsieur CEYSSAT Thierry

ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à SAYAT

## - Monsieur CHABANNES Gilles

maître chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

### - Madame CHABROLHES Eliane

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

### - Monsieur CHABROLHES Robert

opérateur guipage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

## - Monsieur CHALANT David

technicien TDC-PAT, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

## - Madame CHAMBON Martine

responsable d'agence, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à VEYRE-MONTON

## - Monsieur CHAMPEY Christian

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-OLMES

### - Monsieur CHANSON Jean-Luc

employé de banque, BANQUE DE FRANCE CLFD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur CHAPEYRON Gilles

chef d'atelier, MARCHADIER SAS, SURAT. demeurant à CHAPPES

### - Madame CHARBONNIER Nadine

aide-soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à SERVANT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur CHARDONNET Alain

agent de maîtrise, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LA CELLETTE

#### - Monsieur CHARDON Pascal

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VOLVIC

### - Monsieur CHARVILLAT Bernard

responsable produit, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHATEL-GUYON

### - Monsieur CHASSAGNE Gabriel

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à THIERS

## - Madame CHASSAN Françoise

secrétaire, EFACS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VARENNES-SUR-MORGE

#### - Monsieur CHATAIGNIER Gérald

chef d'équipe conditionnement, CALDIC FRANCE, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

### - Madame CHAUDESAIGUE Christine

cadre, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur CHELLY Ridha

maçon, Eiffage Energie Systèmes INFRA LA, RIOM. demeurant à GERZAT

## - Monsieur CHIAB Safi-dine

mécanicien, SERINOX SN, THIERS. demeurant à THIERS

## - Monsieur CHINOUX Jean-Yves

responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur CISSAC Daniel

opérateur pliage tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Monsieur CLAVEL Jean-François

expert valideur, URSSAF AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE

### - Monsieur COGNET Jean-Philippe

chargé de projets prévention, CAMIEG, MONTREUIL. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur COLON Eric

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAS

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame COMBE Annie

opérateur tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur COSTE Pascal

chargé d'affaires international, BUSINESS FRANCE, PARIS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame COUDERT Dominique

responsable budget, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND.

demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur COUERAUD Jean-Gabriel

gestionnaire patrimoine immobilier, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

## - Madame COURTIAL Marie-Ange

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Madame COUTURIER Sylvie

employée de banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame DA COSTA Marie

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à BLANZAT

### - Monsieur DANCHIN Christian

menuisier, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

## - Monsieur DAPZOL Gilles

magasinier cariste, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur DA SILVA Adao

agent de maîtrise, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à DALLET

### - Monsieur DA SILVA José

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à YOUX

### - Madame DAUPHIN Christine

opératrice de pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame DE ALMEIDA Marie-Louise

employée d'entretien, Boucherie ROUX Michel, PONT-DU-CHATEAU. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Monsieur DE FLO Thierry

inspecteur technico-comptable, GAN ASSURANCES, PARIS. demeurant à ISSOIRE

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél. : 04 73 98 63 63 - Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur DELAGUILHAUMIE Gilles

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

#### - Monsieur DELANNOY Marc

chef d'entreprise, OCEBLOC, VEYRE-MONTON. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur DELAVET Philippe

employé de banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

### - Madame DELOLME SABATIER Mireille

peintre, ARENFIP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur DE LUCA Luciano

conducteur de travaux, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MOZAC

### - Monsieur DEPLAINE Bruno

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame DE REVIERE Catherine

employée CPAM, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame DIAZ GARCIA Corinne

agent de parachèvement, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à PESCHADOIRES

## - Madame DISSET Véronique

chef d'équipe service salle, AZUREVA Murol, MUROL. demeurant à MUROL

# - Madame DOSJOUB Sylvie

responsable du personnel, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à THIERS

### - Monsieur DOUARRE Patrice

adjoint qualité, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARAT

### - Monsieur DOUSSON Michel

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à ARLANC

### - Madame DUFRAISSE Claudine

caissière, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à ARTONNE

## - Monsieur DUGAY Hervé

ouvrier polyvalent, UNIFRAX FRANCE, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame DULAC Nadine

aide-soignante, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à LE CENDRE

#### - Monsieur DUMEIL Didier

technicien, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

#### - Madame DUPIC Claire

opératrice guipage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARAT

#### - Monsieur DUPRAT Charles

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à PIONSAT

#### - Monsieur DURET Bruno

chef atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

### - Madame EDER Marie-Christine

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

## - Monsieur ESTRADE Jean-Baptiste

technicien plieur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame FAVAUDON Nadine

chargée de gestion technique maintenance, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND.
demeurant à MONTCEL

### - Monsieur FAYE Thierry

technicien, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à JOB

## - Monsieur FERRIER Michel

conseiller commercial, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VOLVIC

#### - Madame FERRIER Valérie

responsable équipe relation clients, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur FILDALGO DIAS Gil

façadier, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BILLOM

## - Monsieur FLAGEL Christian

informaticien, DEVERNOIS SA, LE COTEAU. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

### - Monsieur FOIX Patrick

magasinier, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur FONTY Olivier

commercial, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL MALMAISON. demeurant à ROMAGNAT

## - Monsieur FORMENTIN Philippe

technicien de production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

### - Monsieur FOUGEROUSE Bertrand

aide-soignant, Clinique Médicale de Cardio-Pneumologie, DURTOL. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur FOURNIOUX Serge

responsable laboratoire, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Monsieur FRAMIT Jorge

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

#### - Monsieur FROEHLY Jean-Luc

imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à SAINT-BONNET-PRES-RIOM

## - Monsieur FROMENT Alain

coordinateur logistique, EUROPHARTECH, LEMPDES. demeurant à MOZAC

### - Monsieur GADET Daniel

directeur adjoint, CASINO MUNICIPAL DE ROYAT, ROYAT. demeurant à LE CREST

## - Monsieur GAGNIERE Serge

contremaître de fabrication, LHOIST France Ouest, GANNAT. demeurant à SAINT-GENES-DU-RETZ

### - Monsieur GARCIA ARIAS Argimiro

agent hydrocurage, SEMERAP, RIOM. demeurant à JOZE

## - Monsieur GATIGNOL Laurent

conducteur de travaux, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur GAY Patrick

technicien méthodes générales, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Madame GAZEL Marianne

assistante sociale, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à RIOM

## - Madame GENESTAS Isabelle

conseillère retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Monsieur GENILLIER Frédéric

technicien de production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à TOURS-SUR-MEYMONT

#### - Monsieur GERMONPREZ Vincent

manager, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à JOZERAND

#### - Madame GIMET Hélène

contrôleur de gestion, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à VIC-LE-COMTE

### - Monsieur GOMES Jean-Pierre

spécialiste stations, SEMERAP, RIOM. demeurant à SAINT-OURS

### - Monsieur GOMICHON Gérard

menuisier, MARTIN FRADETAL, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

## - Madame GONZALEZ Brigitte

chef d'équipe, BRINK'S EVOLUTION, MARSEILLE. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Madame GOURBEYRE Brigitte

agent d'exploitation polyvalent, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame GOURGOUILLON Julienne

plieuse, OMERIN DB, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur GOUTTEBEL Philippe

ouvrier production, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-OLMES

## - Monsieur GRANET Eric

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur GRANGEVERSANNE Noël

mécanicien outilleur, SERINOX SN, THIERS. demeurant à THIERS

## - Monsieur GREGOIRE Laurent

agent qualité, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

### - Madame GUILLAUME Estrella

responsable commerciale, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CHAMALIERES

### - Monsieur GUILLERAND François

cadre bancaire, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNOLS

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Madame HAUCHARD Marie-Anne

responsable administratif et comptable, SNECA BATIMENT, ROMAGNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame HEBRARD Christine

agent technique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à MONTEL-DE-GELAT

### - Madame HEBRAUD Linda

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur HERNANDEZ Gilbert

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame HORDOT Michèle

contrôleur de gestion, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CEBAZAT

## - Monsieur IMBERDIS Patrick

coordinateur de chantier, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à LA CHAPELLE-AGNON

### - Monsieur IMBERT Jean Gilbert

employé pompes funèbres, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame JACQUEMOND Sylvie

facturière, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à SAINT-MARTIN-DES-OLMES

## - Monsieur JAMOT Franck

compositeur claviste, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame JOIE Nicole

agent administraif, CIBTP site de Clermont-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame JOLY Dominique

médecin, CENTRÉ JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame JUILLARD Catherine

assistante gestion du personnel, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

### - Madame JULHIARD Rose

agent hôtelier, Centre Hospitalier STE MARIE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

## - Madame JULLIEN Claudette

gestionnaire appui, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à DALLET

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



### - Monsieur KOENINGER Philippe

magasinier matériel, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

#### - Madame KUNZ Françoise

agent banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur LABOUREYRAS Christian

chauffeur, VEOLIA ONYX ARA, CLERMONT FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Madame LACHMANN Isabelle

gestionnaire des services généraux, CLDSSTI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur LACQUIT Jean-Luc

magasinier, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à RIOM

## - Monsieur LAFOND Philippe

chef d'équipe, SNECA BATIMENT, ROMAGNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame LAGARDE Marie-Jeanne

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur LAGARRIGUE Bruno

attaché commercial sédentaire, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

### - Madame LAMYRAND Véronique

chargée de rayons, MONOPRIX SA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

## - Madame LASSAGNE Martine

chargée de mission, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur LASSAIGNE Denis

agent de maîtrise, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

## - Monsieur LASSALAS Gilles

gestionnaire de contrats, ENGIE COFELY, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

#### - Monsieur LAURENT Eric

responsable adjoint, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

## - Monsieur LAUVERGNE Noël

technicien banque, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à CHAMALIERES

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél. : 04 73 98 63 63 - Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : <a href="http://www.puy-de-dome.gouy.fr">http://www.puy-de-dome.gouy.fr</a>



### - Madame LEBRUN Sylvie

comptable, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur LECLERC Pascal

responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à ROMAGNAT

### - Monsieur LEGRAND Thierry

agent de sous-traitance, Cosmétique Active Production, CREUZIER-LE-VIEUX. demeurant à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

## - Monsieur LEITAO Paulo

chef d'atelier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MOZAC

### - Monsieur LESME Patrice

cadre, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ENVAL

## - Monsieur LEVADOUX Patrick

technicien achats méthode, SCATE, RIOM. demeurant à LA MOUTADE

## - Monsieur LEVADOUX Stéphane

technicien méthodes, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

### - Madame LOISEAU Françoise

directrice d'agence, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Madame LOUIS Sylvia

caissière restaurant, CE Banque de France, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur MACHEFER Philippe

chargé mission retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROYAT

## - Madame MAILLET Annie

assistante achats, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Monsieur MALCUS Thierry

mécanicien, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Madame MALLERET Mireille

technicienne prévention précarité, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur MANGERET Jean-Luc

chargé de sécurité PUPA, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON. demeurant à MONTPENSIER

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur MANS André

responsable technique chauffage, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2EME. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

#### - Madame MARCHAT Nadège

agent technique, ARENFIP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Monsieur MARCIN Patrick

électrotechnicien, SCATE, RIOM. demeurant à RIOM

### - Madame MARINAS Cécile

gestionnaire technique de droits, CLDSSTI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

#### - Monsieur MARTIN Jacques

responsable magasin, OREXAD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-BEAUZIRE

### - Monsieur MARTIN Joël

chef de chantier thermie, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES-CLEVIA, ROMAGNAT. demeurant à BEAUMONT

## - Madame MARTINS Isabelle

agent logistique, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Monsieur MAS Jean-François

conseiller gestion de patrimoine, CREDIT MUTUEL ARKEA, BREST. demeurant à LE CENDRE

## - Madame MASSAVIE Isabelle

opératrice, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à JOB

#### - Madame MATEUS Isabel

gestionnaire spécialiste, HARMONIE MUTUELLE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

### - Monsieur MATHIEU Thierry

magasinier vendeur PRA, OPPIDUM AUTOMOBILES - Citroën, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LE CREST

## - Monsieur MAUME Thierry

conducteur de lignes, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à TEILHET

### - Madame MEROT Viviane

employée, CLDSSTI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

## - Madame MESQUITA Alice

agent de propreté, ONET SERVICES CS, LA ROCHE-BLANCHE. demeurant à RIOM

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur MEUNIER Martine

consultante formatrice, INSTITUT 4.10, PARIS. demeurant à BLANZAT

### - Monsieur MEYNIAL Alain

conducteur véhicule PL, PRAXY LOGISTIQUE, ISSOIRE. demeurant à SOLIGNAT

## - Monsieur MIALLIER Thierry

préparateur de commandes, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à MONS

## - Madame MICHEL Christiane

retraitée depuis 01/08/2018, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à BILLOM

### - Monsieur MISSONNIER Jean-Paul

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur MOMPLOT Eric

technicien informatique, PROSERVIA Lyon, LYON. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Monsieur MONLOYS François

responsable ressources humaines, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur MONTAGNE Pierre

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

## - Madame MONTAGNON Corinne

formatrice coiffure, INSTITUT DES METIERS, CLERMONT FERRAND. demeurant à AUBIERE

### - Monsieur MONTEILLET Christian

régleur monteur, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à LE BRUGERON

## - Monsieur MONTEL Jean

ouvrier, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

## - Madame MOREL Marie-Laure

technicienne AT/MP, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur MOUCHET François

technicien méthodes, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur MOUNIER Jacques

conducteur de travaux, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHANONAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : <a href="http://www.puy-de-dome.gouv.fr">http://www.puy-de-dome.gouv.fr</a>



#### - Madame MOUTARDE Catherine

AT carrières et déclarations, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Madame MOUTARDE Sylvie

standardiste, Clinique Médicale de Cardio-Pneumologie, DURTOL. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

## - Monsieur MULLER Jean-Pierre

adjoint administratif, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

#### - Madame MULLER Marie-Lise

directrice formatrice, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

### - Monsieur NIAUX Marc

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à DURMIGNAT

## - Madame NOIR Chantal

conseillère emploi, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAURIAT

### - Monsieur OBAL Didier

électricien PL, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEYRAT

### - Madame ODOUL Béatrice

assistante technique action sociale, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ISSOIRE

## - Monsieur OLEA Patrick

convoyeur de fonds, LOOMIS FRANCE, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

#### - Monsieur ORTIZ François

outilleur, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à ESCOUTOUX

## - Madame ORWAT Maryse

assistante de direction, HYTECK SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur PARELLE Thierry

employé de banque, CIC LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à CEBAZAT

## - Monsieur PATURET Norbert

agent d'expédition, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à ORCET

# - Monsieur PAULET Michel

techinicien, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à BERTIGNAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame PEGHEON Corinne

assistante commerciale, IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur PEGHEON Jean-Michel

agent de maîtrise, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

#### - Madame PELISSON Béatrice

hôtesse de caisse, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur PEREIRA Fernando

conducteur bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

#### - Monsieur PEREIRA José

chef d'équipe maçon, E. BALTAZAR, RIOM. demeurant à RIOM

## - Monsieur PETITJEAN Christophe

technicien études de prix, ENGIE INEO RAA, CEBAZAT. demeurant à CHARBONNIERES-LES-VARENNES

## - Monsieur PEYNOT Richard

opérateur polyvalent, SAAM, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

### - Monsieur PEYNOT Vincent

conducteur lignes, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à PIONSAT

## - Monsieur PEYROT Bernard

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

#### - Monsieur PHILIBERT Marc

ouvrier polyvalent, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à SEYCHALLES

### - Monsieur PICOUX Dominique

ingénieur bâtiment, APAVE SUDEUROPE S.A.S., TASSIN LA DEMI LUNE. demeurant à DURTOL

### - Madame PINNA Christine

assistante ressources humaines, AUCHAN CLERMONT, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VEYRE-MONTON

### - Monsieur PIQUET Alain

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BILLOM

## - Monsieur PLANTIN Pascal

technicien méthodes process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix -- 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél. : 04 73 98 63 63 - Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur POULAIN Joël

chef de projet sénior, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à VARENNES-SUR-MORGE

#### - Madame POURREYRON Marie-Hélène

assistante commerciale, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur POURTIER Jean-Paul

opérateur parachèvement, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-OURS

## - Madame POUTIGNAT Chantal

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur POUTIGNAT Jean-Paul

adjoint responsable production, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame PRADEUX Catherine

gestionnaire de clientèle, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ENVAL

## - Monsieur PRAT Jean-Paul

conseiller commercial, PRÉVOIR VIE, PARIS. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

## - Madame PREAU Marie-Angèle

auxiliaire puéricultrice, ARENFIP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

## - Madame PUECH Mireille

agent technique, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

#### - Monsieur PULBY Denis

employé funéraire, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à CHAMPEIX

### - Monsieur RAGE Jean-Paul

opérateur vernissage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à LA CHAPELLE-AGNON

### - Monsieur RANCE Patrice

menuisier, MARTIN FRADETAL, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame RASCHKE Chantal

agent de service qualifié, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

## - Monsieur REDON Philippe

responsable qualité produits, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à CHIDRAC

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Madame REGIMBAL Isabelle

agent logistique d'atelier, DIETAL SA, SAINT-GEORGES-DE-MONS. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

#### - Monsieur REMBERT Gilles

technicien maintenance, AVEM S.A.S., VERN-SUR-SEICHE. demeurant à MONTCEL

### - Monsieur REMONDIN Lionnel

façonneur, SEGUIN DUTERIEZ, RANDAN. demeurant à VILLENEUVE-LES-CERFS

## - Madame REMY Sylvie

magasinière polyvalente, TEISSIER SAS, SAINT-ETIENNE. demeurant à AULNAT

#### - Madame REY Catherine

secrétaire, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Madame ROBALO Christine

conseillère énergie, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2EME. demeurant à VOLVIC

## - Madame RODARIE Joëlle

employée commerciale, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur RODARY Dominique

chef de chantier, AXIMUM, MAGNY LES HAMEAUX. demeurant à AMBERT

## - Monsieur RODARY Thierry

agent de maîtrise, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur RODIER Pierre

responsable maintenance, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à AUBIERE

## - Monsieur RODRIGUES Dominique

chauffeur livreur, ALLIANCE HEALTHCARE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-AMANT-TALLENDE

### - Monsieur ROSSIGNOL Jean-François

opérateur aciérie, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-OURS

### - Madame ROUGANNE Bernadette

analyste conformité bancaire, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à YSSAC-LA-TOURETTE

## - Madame ROUX Claudine

employée de commerce, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.ft



#### - Monsieur RULL Philippe

directeur d'agence, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à LE BROC

#### - Madame RYBARCYK Nicole

conseillère retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur SALLES Franck

conducteur de bus, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

### - Madame SALOKAT Maryse

agent de fabrication, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à AUBUSSON-D'AUVERGNE

#### - Madame SALVY Marie

acheteur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AIGUEPERSE

### - Monsieur SAUZEDE Pascal

responsable atelier, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à ORLEAT

## - Madame SENAIZE Catherine

agent administraif, CIBTP site de Clermont-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur SERVIERE Jean-Luc

technicien atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à MONTFERMY

## - Madame SESE Martine

assistante gestion, MAAF ASSURANCES, NIORT. demeurant à RIOM

## - Monsieur SIBAUD Régis

ouvrier (retraité fin janvier 2019), IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à CHAMBON-SUR-DOLORE

### - Monsieur SICARD Pascal

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame SIKORA Tania

correspondante commerciale, BOLLORE ENERGIE, GERZAT. demeurant à BEAUMONT

#### - Monsieur SOANEN Frédéric

gardien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PASLIERES

## - Madame STAEBLER Dominique

employée administrative, INERGIE ADAPT, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à MAUZUN

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur STEPANENKO Daniel

pompier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame SZORADI Chantal

assistante qualité, LABORATOIRE TVM, LEMPDES. demeurant à LE CENDRE

#### - Monsieur TAILLANDIER Bruno

cadre biomédical, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur TARRIT Richard

préparateur de pièces aspirées, UNIFRAX FRANCE, AMBERT. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

### - Monsieur TERRON Daniel

responsable de chantier, CF2C, PONT-DU-CHATEAU. demeurant à CHAVAROUX

## - Monsieur THEODORE Thierry

directeur de projets, EIFFAGE INTERNATIONAL, VELIZY-VILLACOUBLAY. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur TISSIER Didier

conducteur d'engins, EIFFAGE GENIE CIVIL, LEMPDES. demeurant à LAMONTGIE

## - Monsieur TOURGON Laurent

opérateur, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame TOURNAIRE Laurence

travailleuse sociale, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BILLOM

### - Monsieur TOURNEBIZE Jean-Claude

opérateur cablerie, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Madame TRIOLLET Andrée

technicienne de laboratoire, SANOFI Chimie, VERTOLAYE. demeurant à CHAUMONT-LE-BOURG

### - Monsieur TROTTIER Philippe

gestionnaire travaux chantiers, CAISSE D'EPARGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

## - Monsieur VERNET Dominique

responsable SMC, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

## - Madame VIAL Elisabeth

commis de cuisine, SODEXO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Monsieur VILLARD Jean-Claude

responsable service engagement, BANQUE POPULAIRE ARA, LYON, demeurant à PUY-GUILLAUME

#### - Monsieur VILLECHENON Jacques

technicien maintenance, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à GOUTTIERES

#### - Madame VITAL Chantal

aide soignante, EHPAD Les Versannes-UGECAM, JOB. demeurant à AMBERT

#### - Monsieur YVARS José

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

## - Monsieur ZAMENGO Robert

conducteur de travaux, VB ENERGIES & SERVICES, CLERMONT FERRAND. demeurant à CHATEAUGAY

### - Monsieur ZANINI Laurent

responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame ZORZI Christine

assistante de direction, Cosmétique Active Production, CREUZIER-LE-VIEUX. demeurant à CEBAZAT

# Article 4: La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

## - Monsieur AMALFITANO Jean-Pierre

coordinateur activité, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à RIOM

### - Monsieur ANDRE Patrice

agent de logistique, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à TALLENDE

## - Madame ANGLADE Bernadette

employée, CLDSSTI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAURIAT

### - Monsieur ANGLARET Joseph

agent de maintenance, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à MADRIAT

## - Monsieur ARBRE Thierry

titulaire ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à RIOM

### - Monsieur ARMENGOL Patrick

lanceur à froid, O-1 FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à VINZELLES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur AUDRAS Bernard

conducteur coucheuse, CGP INDUSTRIES SAS, CEBAZAT. demeurant à SAINT-VINCENT

#### - Monsieur AUGENDRE Alain

technicien méthodes process, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

#### - Monsieur BALADIER Gilles

employé BDF, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à ROYAT

### - Monsieur BARBECOT Guy

serrurier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-OURS

### - Madame BARBIER SOULIER Michèle

conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur BARRET Joseph

chaudronnier, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BLANZAT

## - Monsieur BATISSE Claude

ouvrier, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

### - Madame BEAL Annie

agent de fabrication, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à OLLIERGUES

## - Monsieur BELLON ESBELIN Yann

délégué régional, CMI Publishing, LEVALLOIS-PERRET. demeurant à YRONDE-ET-BURON

### - Monsieur BERGOUGNOUX Patrick

opérateur logistique expéditions, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

## - Madame BERTHON Brigitte

laborantine, Cie Hydrotherrmale des Grandes Sources de Chateauneuf les Bains, SAINT-YORRE.

demeurant à CHATEAUNEUF-LES-BAINS

## - Monsieur BERTRAND Christian

technicien infrastructure informatique, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

### - Madame BESTOSO Marielle

chargée de missions, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame BEYRAND Marie-Claude

employée CPAM, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur BIDET Thierry

adjoint magasin MP, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

#### - Madame BLIN Nadine

agent d'accueil, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MARSAC-EN-LIVRADOIS

## - Madame BOISSEL Brigitte

chef adjoint de caisse, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur BONHOMME Didier

conducteur d'engins, PRAXY CENTRE, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

### - Monsieur BONNEFOI Jean-Pierre

employé de banque, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

## - Madame BONNETTE Marie-Hélène

experte technique prestataire, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

### - Monsieur BOREL Daniel

imprimeur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à LEMPDES

## - Madame BORIE Véronique

référente GED, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur BORRALLO Manuel

ouvrier (retraité depuis 2017), OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur BORTOLAZZO Laurent

preneur de son, FRANCE TELEVISIONS, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur BOUFAFA Lachemi

responsable d'équipe, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

### - Madame BOURDIER Monique

gestionnaire logistique, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

## - Monsieur BOURDIN Corinne

agent d'atelier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à RIOM

### - Monsieur BOYER Pascal

ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : <a href="http://www.puy-de-dome.gouv.fr">http://www.puy-de-dome.gouv.fr</a>



#### - Madame BOYER Patricia

opératrice de production, ELIS AUVERGNE, AUBIERE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame BRAS Catherine

enquêtrice, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUREGARD-L'EVEQUE

### - Monsieur BRAVY Serge

adjoint magasin, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à PIONSAT

### - Madame BRETIN Hélène

contrôleur retraite, CLDSSTI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur BROUSSE Didier

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à MENAT

### - Monsieur BRU Jean Dominique

contrôleur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ORCET

### - Madame BUISSON Isabelle

comptable, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à SAINTE-AGATHE

## - Madame BURLON Hélène

formatrice, AFPA antenne de Beaumont, BEAUMONT. demeurant à CEBAZAT

## - Madame CAHAIS Martine

technicienne logistique, VALEO Systèmes d'Essuyage, ISSOIRE. demeurant à FLAT

#### - Monsieur CARDOSO José

technicien de maintenance, BASALTES DU CENTRE SBC, CLERMONT-FERRAND. demeurant à DURTOL

## - Madame CASTELAIN Bernadette

chargée de clientèle, Ma Nouvelle Ville, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEYRAT

#### - Monsieur CERCY Jean-Pierre

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

## - Monsieur CHABANNES Gilles

maître chef d'équipe, L'Entreprise Electrique, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

# - Monsieur CHABRERIE Alain

agent banque de France, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à ORCINES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame CHABROLHES Eliane

opératrice tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

#### - Monsieur CHABROLHES Robert

opérateur guipage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

#### - Monsieur CHAMBON Claude

responsable développement CND AD, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à BIOLLET

#### - Madame CHAMBON Martine

responsable d'agence, SOCIETE GENERALE, NANTERRE Cédex 9. demeurant à VEYRE-MONTON

## - Madame CHANSARD Marie-Christine

gestionnaire de production, Service Médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

# - Madame CHANTELAUZE Christine

employée commerciale, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à AMBERT

## - Monsieur CHAPEYRON Gilles

chef d'atelier, MARCHADIER SAS, SURAT. demeurant à CHAPPES

# - Monsieur CHARASSE Jean-François

responsable emballages, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

## - Monsieur CHARBONNEL Patrick

aide soignant, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CROS

# - Madame CHARBONNIER Brigitte

infirmière bloc opératoire, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame CHASSAIN Geneviève

responsable approvisionnement, LABORATOIRE TVM, LEMPDES. demeurant à THIERS

### - Madame CHAUFFOUR Marie-Thérèse

gestionnaire appui, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-JEAN-D'HEURS

### - Monsieur CHAUX François

outilleur, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à CHABRELOCHE

## - Madame CHAZEAU Dominique

secrétaire de direction, KPMG site deThiers, THIERS. demeurant à PESCHADOIRES

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouy.fr



## - Monsieur CHELA Gilles

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-DE-VEYRE

#### - Monsieur CHELLY Ridha

maçon, Eiffage Energie Systèmes INFRA LA, RIOM. demeurant à GERZAT

#### - Madame CHENEVEE Florence

assistante de direction, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Madame CHEVALEYRE Brigitte

hôtesse de caisse, CARREFOUR MARKET AMBERT, AMBERT. demeurant à ARLANC

#### - Monsieur CHIAB Safi-dine

mécanicien, SERINOX SN, THIERS. demeurant à THIERS

### - Monsieur CHIGNIER André

ouvrier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à ENVAL

## - Monsieur CHOY Alain

, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à BEAUMONT

### - Monsieur CIEPLIK Bernard

opérateur, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à MONTAIGUT

## - Monsieur CIRGOUDOUX Pierre

ouvrier, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à SAINT-MAURICE

### - Madame COMBE Annie

opérateur tressage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur COSTE Pascal

chargé d'affaires international, BUSINESS FRANCE, PARIS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Madame COTTE Elisabeth

responsable proximité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

### - Monsieur COUDERC Christian

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROMAGNAT

## - Madame COUDERT Michèle

hôtesse de caisse, AUCHAN SUPERMARCHE, JOUY-EN-JOSAS. demeurant à BEAUMONT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur COULAUDON Bernard

technicien d'atelier, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à CHAPDES-BEAUFORT

#### - Madame CUBAYNES Colette

gestionnaire conseils prestations, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur DA COSTA AZEVEDO José

maçon, SNECA BATIMENT, ROMAGNAT. demeurant à ROMAGNAT

#### - Monsieur DA COSTA PEREIRA Manuel Joaquim

monteur poseur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

## - Madame DAFFAUD Dominique

technicienne, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à THIERS

### - Madame DANGLARD Catherine

conseillère retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

## - Madame DAUPHIN Christine

opératrice de pliage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à AMBERT

### - Monsieur DELAGUILHAUMIE Gilles

pilote d'atelier, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à VERTOLAYE

## - Monsieur DELANNOY Marc

chef d'entreprise, OCEBLOC, VEYRE-MONTON. demeurant à BEAUMONT

## - Monsieur DE LAUBIER Christian

cadre, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

## - Monsieur DE LEMOS Manuel

peintre, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

### - Monsieur DESFAYES Jean-Louis

formateur sécurité, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

### - Madame DETHON Edith

agent d'atelier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CEYRAT

## - Monsieur DEVILLERS Claude

cariste, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à CHAURIAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur DIAZ Julian

agent de parachèvement, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à THIERS

#### - Monsieur DIF Jacques

directeur d'agence, MAAF ASSURANCES, NIORT. demeurant à MOZAC

### - Monsieur DORANGE Didier

vendeur, SAS CARLET, AUBIERE. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur DOUSSON Michel

opérateur extrusion, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à ARLANC

## - Monsieur DUBOST Jean-Luc

préparateur en pharmacie, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

### - Monsieur ESTER Daniel

agent technique, ARENFIP, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur EXPOSITO Henri

infographiste, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame FAVAUDON Nadine

chargée de gestion technique maintenance, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à MONTCEL

### - Madame FAVORY Annie

technicienne retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame FERRAGNE Florence

responsable d'équipe, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur FERRANDON Pascal

conducteur de lignes, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

## - Madame FIGEAC Claudine

conseillère énergie, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2EME. demeurant à CEBAZAT

### - Madame FLANDIN Catherine

chargée de clientèle, CE UES Veolia Eau, VAULX-EN-VELIN. demeurant à SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

# - Monsieur FLOTTE Didier

contrôleur de gestion, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à SAINT-ELOY-LES-MINES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame FOUR Christiane

responsable proximité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur FOURNIER Noël

économiste, INGEROP Conseil & Ingénierie, CEBAZAT. demeurant à LUZILLAT

### - Monsieur FROMENT Alain

coordinateur logistique, EUROPHARTECH, LEMPDES. demeurant à MOZAC

### - Madame GARACHON Annie

assistante commerciale, OREXAD, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

## - Monsieur GARANDET Dominique

secrétaire rédaction, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à ROYAT

## - Monsieur GARCIA ARIAS Argimiro

agent hydrocurage, SEMERAP, RIOM. demeurant à JOZE

## - Madame GAULFIER Mireille

agent d'atelier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

## - Monsieur GAUTHIER Jacques

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHANONAT

## - Monsieur GAUTHIER Philippe

rotativiste, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

#### - Monsieur GAY Didier

Chef de chantier, SCIE THT OMEXOM, COURPIERE. demeurant à ROZIER-EN-DONZY

### - Monsieur GAYDIER Serge

comptable, THERMES DE ROYAT, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

### - Madame GENIN Dominique

responsable proximité, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Madame GIACOBBI Chantal

responsable de service, ARS Auvergne Rhône Alpes, LYON. demeurant à CLERMONT-FERRAND

## - Monsieur GILBERTON Didier

électricien, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à SAINT-GENES-CHAMPANELLE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame GIMBERT Martine

infirmière, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame GIRARD Pascale

technicienne carrière et déclarations, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à GERZAT

#### - Madame GIRAUD Sylvie

réceptionnaire, ALLIANCE HEALTHCARE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame GIROUD Martine

assistante médicale, CENTRE JEAN PERRIN, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur GOMES Victor

métallier, POL AGRET, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Madame GONZALEZ Brigitte

chef d'équipe, BRINK'S EVOLUTION, MARSEILLE. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Monsieur GOURGOUILHON Jean-Claude

chauffeur, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à ARLANC

#### - Monsieur GRANOUILLET Thierry

agent technique, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-VINCENT

# - Madame GRENIER Sylvie

gestionnaire des comptes clients, FRANCE BOISSONS, GERZAT. demeurant à MOZAC

#### - Monsieur GUIDOUX Hubert

photograveur, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

# - Madame GUILLAUME Gillette

conseillère relation client, LA MUTUELLE GENERALE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VOLVIC

# - Madame GUILLOUX Catherine

chargée d'évaluation, ARS Auvergne Rhône Alpes, LYON. demeurant à SAYAT

#### - Monsieur GUITTARD Jacques

chef de service, SEMERAP, RIOM. demeurant à RIOM

## - Madame HARLE Christiane

employée, OCP REPARTION CI-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouy.fr



#### - Monsieur HECQUET Serge

cadre bancaire, BANQUE NUGER, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

#### - Madame HOSTIER Myriam

secrétaire, SMABTP, PARIS. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur IMBERT Jean Gilbert

employé pompes funèbres, OGF, PARIS 19 EME. demeurant à CHAMALIERES

#### - Monsieur JEANNOT Jean-François

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

#### - Madame JOURNAIX Danielle

conseillère de clientèle, LA HALLE, PARIS. demeurant à THIERS

#### - Madame KLAM Sylvie

hôtesse d'accueil, Centre NOTRE DAME, CHAMALIERES. demeurant à AULNAT

#### - Monsieur LABOURIER Maurice

ouvrier routier, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à SAINT-HILAIRE-LES-MONGES

#### - Monsieur LAFOND Philippe

chef d'équipe, SNECA BATIMENT, ROMAGNAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Monsieur LAGARRIGUE Bruno

attaché commercial sédentaire, DESCOURS & CABAUD PROLIANS ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

# - Monsieur LAGEIX Régis

technicien mécanique, Centre France LA MONTAGNE, CLERMONT FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur LAMIRAND Pascal

contremaître, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à SAINT-MAURICE

#### - Monsieur LANGBIEN Jean-Claude

cariste, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à CHATELDON

#### - Monsieur LAPLACE Alain

mécanicien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à CHATELDON

# - Monsieur LATHUILIERE Christophe

contremaître principal, SCBV - Eaux St Yorre, SAINT-YORRE. demeurant à SAINT-PRIEST-BRAMEFANT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur LAURENT Jean-Luc

ingénieur, VALEO Système Contrôle Moteur, SAINTE-FLORINE. demeurant à CHATEL-GUYON

# - Madame LEGOY Joëlle

gestionnaire technique de contrat, SMABTP, PARIS. demeurant à BEAUMONT

# - Madame LE MOIGNE Patricia

référente technique, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à VOLVIC

#### - Monsieur LESME Patrice

cadre, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ENVAL

#### - Monsieur LEVASSEUR Jacques

chef opérateur du son, RADIO FRANCE, PARIS. demeurant à VOLVIC

#### - Madame LIABOEUF Roselyne

titulaire atelier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame LOPES Dulcine

commerciale, BRAKE SYSCO FRANCE, CEBAZAT. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame MACHADO Rose

agent de cuisine, Centre NOTRE DAME, CHAMALIERES. demeurant à DALLET

# - Monsieur MAJA Dominique

chauffeur PL, BASALTES DU CENTRE SBC, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur MALVEAU Christophe

agent de maîtrise, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CHAMALIERES

#### - Madame MANRY Catherine

agent de sûreté, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CHATEL-GUYON

#### - Monsieur MANS André

responsable technique chauffage, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2EME. demeurant à SAINT-GERMAIN-LEMBRON

# - Monsieur MARCHAND Christian

magasinier, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

#### - Madame MARCHESE Liliane

assistante de service, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAUVIAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Madame MARODON Nicole

conseillère commerciale, HARMONIE MUTUELLE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAPPES

#### - Madame MARQUET Annick

technicienne prestations, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEYRAT

#### - Madame MASSIASSE Maria-Margarita

responsable d'unité, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PERIGNAT-SUR-ALLIER

#### - Monsieur MATERINSKY Rémi

agent de maîtrise, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

#### - Madame MAUGUE Anne-Marie

agent technique SDA, APRIA, MONTREUIL. demeurant à CHAMALIERES

#### - Monsieur MEALLET Jean-Jacques

conducteur d'engins, PRAXY CENTRE, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

#### - Monsieur MENAND Christian

technicien reprographie et services, CAF DU PUY DE DOME, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHATEAUGAY

#### - Monsieur MENNUTI Nicolas

conducteur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHANONAT

# - Madame MERCIER Evelyne

technicienne gestion du personnel, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CHAMALIERES

#### - Madame MIDON Claudine

chargée de mission retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE

# - Madame MINE Anny

secrétaire de direction, SEREC, CLERMONT-FERRAND. demeurant à NERONDE-SUR-DORE

# - Monsieur MIRAT Philippe

responsable d'équipe, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

# - Monsieur MONNOT Thierry

agent de qualité, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à RIS

#### - Monsieur MONTAGNON Alain

contremaître principal, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à VIC-LE-COMTE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur MONTEILLET Christian

régleur monteur, ACTEON Prodont Holliger, OLLIERGUES. demeurant à LE BRUGERON

#### - Monsieur MOREA Nicola

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LA ROCHE-BLANCHE

#### - Monsieur MOREL Dominique

technicien projet, ROCKWOOL FRANCE SAS, SAINT-ELOY-LES-MINES. demeurant à NEUF-EGLISE

#### - Monsieur MOULIN Daniel

chef d'équipe, GCA Supply Packing, ASNIERES-SUR-SEINE. demeurant à LES MARTRES-D'ARTIERE

#### - Madame MOYEN Catherine

aide de cuisine, SODEXO, CLERMONT-FERRAND. demeurant à ROYAT

#### - Monsieur MULLER Jean-Pierre

adjoint administratif, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

#### - Madame MULLER Marie-Lise

directrice formatrice, "LES QUATRE A", SERMENTIZON. demeurant à COURPIERE

#### - Monsieur NARBEAU Georges

convoyeuse de fonds, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur NEAU Jean-Paul

chef d'équipe, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à PUY-GUILLAUME

#### - Madame NOUILLOT Martine

Agent de maîtrise, BANQUE DE FRANCE, PARIS. demeurant à CLERLANDE

#### - Madame NOVO Christine

agent de parachèvement, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à THIERS

# - Madame OBIS Olga

assistante de service, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame PALYSWIT Catherine

responsable contentieux, SEMERAP, RIOM. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur PASCARELLA Michel

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MALINTRAT

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur PELLET Franck

ouvrier boucher, Boucherie ROUX Michel, PONT-DU-CHATEAU. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

#### - Monsieur PEREIRA José

chef d'équipe maçon, E. BALTAZAR, RIOM. demeurant à RIOM

#### - Monsieur PERRONIN Denis

technicien bureau d'études, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à MEILHAUD

#### - Monsieur PERUFFEL Jean-Claude

chef de chantier, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à JOB

#### - Monsieur PEYNET Gérard

conseiller gestion des droits, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur PHILIBERT Marc

ouvrier polyvalent, AUVERGNE HABITAT, CLERMONT FERRAND. demeurant à SEYCHALLES

#### - Monsieur PIOVESAN Jean-Paul

ingénieur, INGEROP Conseil & Ingénierie, CEBAZAT. demeurant à CHAMALIERES

# - Monsieur POMMEYROL Philippe

mouliste, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à LIMONS

#### - Madame POMMIER Martine

préparatrice de commandes, OCP REPARTION C1-Fd, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AUBIERE

#### - Monsieur PONCE Antonio

peintre, MAZET SAS, CLERMONT-FERRAND. demeurant à MALINTRAT

# - Monsieur PORRAS Gilles

agent de service, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à MOZAC

#### - Monsieur POULET Eric

technicien fiabilisation, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à CEBAZAT

#### - Madame PRADAT Chantal

employée BDF, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame PULBY Elisabeth

gestionnaire de projet, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur QUINTIN Christian

titulaire cadre, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à PERIGNAT-LES-SARLIEVE

#### - Madame RABANY Claire

technicienne prestations, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à DORE-L'EGLISE

#### - Monsieur RAGE Jean-Paul

opérateur vernissage, OMERIN DP, AMBERT. demeurant à LA CHAPELLE-AGNON

#### - Madame RAMOS Sylviane

conseillère énergie, CHARVET LA MURE BIANCO, LYON 2EME. demeurant à SAINT-AMANT-TALLENDE

#### - Monsieur RANCE Patrice

menuisier, MARTIN FRADETAL, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur RATNIK Dominique

conducteur d'engins, EUROVIA DALA, Clermont-Ferrand. demeurant à CHATEAUGAY

#### - Monsieur RAYNAUD Thierry

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à ORBEIL

# - Madame RENVOISE Dominique

infirmière, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

#### - Monsieur RICHARD Eric

technicien méthodes, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à LES ANCIZES-COMPS

# - Madame ROBILLON Marie-Noëlle

informaticienne, OSSABOIS, VETRE-SUR-ANZON. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur RODRIGUEZ Juan

électromécanicien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

#### - Monsieur ROUX Jean-Luc

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

#### - Monsieur ROUX Patrick

électromécanicien, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

#### - Monsieur ROYAT Bernard

chef de projet, CEP, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE. demeurant à PESCHADOIRES

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



#### - Monsieur SAIM El Hadj

agent de maîtrise, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LEMPDES

#### - Madame SALVY Marie

acheteur, ACC INGENIERIE & MAINTENANCE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à AIGUEPERSE

#### - Monsieur SAUVADE Jacky

cariste expédition, UNIFRAX FRANCE, AMBERT. demeurant à LE MONESTIER

#### - Madame SAUVAIRE Renée

titulaire atelier, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur SAVY Alain

menuisier, Sté LE TELLIER, GERZAT. demeurant à GERZAT

#### - Madame SCHMITT Agnès

technicienne retraite, CARSAT AUVERGNE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à PONT-DU-CHATEAU

# - Monsieur SERGERE André

chef de groupe, O-I FRANCE SAS, PUY-GUILLAUME. demeurant à PUY-GUILLAUME

#### - Monsieur SIBAUD Claude

conducteur receveur, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Monsieur SIBAUD Régis

ouvrier (retraité fin janvier 2019), IFT Groupe OMERIN, AMBERT. demeurant à CHAMBON-SUR-DOLORE

# - Monsieur SIMONNET Dominique

A M C M, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Madame SPINOUX Christine

agent banque, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

# - Madame STAEBLER Dominique

employée administrative, INERGIE ADAPT, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à MAUZUN

#### - Monsieur SZORADI Jean

mécanicien, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à LE CENDRE

## - Monsieur TARNAUD Jean-Marie

chargé d'affaires, INGEROP Conseil & Ingénierie, CEBAZAT. demeurant à RIOM

18, boulevard Desaix - 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 - Tél.: 04 73 98 63 63 - Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr



## - Madame TARRIN Sylvie

employée, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à CLERMONT-FERRAND

#### - Madame TEISSEDRE Christine

assistante RH, AUBERT & DUVAL, ISSOIRE. demeurant à AUZAT-LA-COMBELLE

#### - Madame TERRASSE Catherine

gestionnaire appui, POLE EMPLOI ARA, CLERMONT-FERRAND. demeurant à COURNON-D'AUVERGNE

#### - Monsieur THALAMY Dominique

électricien, Eiffage Energie Systèmes IT LA, RIOM. demeurant à LEZOUX

#### - Monsieur THERIAS Eric

outilleur, PRECIFORGE, THIERS. demeurant à PASLIERES

#### - Monsieur THIBAUT Patrick

contrôleur d'exploitation, T2C, CLERMONT-FERRAND. demeurant à RIOM

#### - Monsieur TISSIER Didier

conducteur d'engins, EIFFAGE GENIE CIVIL, LEMPDES. demeurant à LAMONTGIE

# - Monsieur TITAUD Patrick

ouvrier, VB ENERGIES & SERVICES, CLERMONT FERRAND. demeurant à MIREFLEURS

#### - Monsieur TOULOUZE Claude

aide compable, PRAXY CENTRE, ISSOIRE. demeurant à CLEMENSAT

#### - Monsieur TOURNEYRE Roland

agent d'exploitation polyvalent, Auchan Supermarché Logistique, COURNON-D'AUVERGNE. demeurant à EGLISENEUVE-PRES-BILLOM

# - Madame TOUSSAINT Huguette

attachée de direction, Clinique de la Plaine, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CLERMONT-FERRAND

# - Madame VENTURELLI Françoise

titulaire assistante, BANQUE DE FRANCE, CHAMALIERES. demeurant à GRANDVAL

#### - Monsieur VERDERA Dominique

responsable informatique, Direction régionale du service médical Auvergne, CLERMONT-FERRAND. demeurant à CEBAZAT

#### - Monsieur VERDY Serge

maîtrise pompier - ASL, EUROPAFI - BDF, VIC-LE-COMTE. demeurant à VIC-LE-COMTE

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél. : 04 73 98 63 63 – Télécopieur : 04 73 98 61 01 Internet : http://www.puy-de-dome.gouv.fr



# - Madame VIAL Geneviève

technicienne prestations, CPAM du Puy-de-Dôme, CLERMONT-FERRAND. demeurant à THIERS

#### - Monsieur VIDAL Gilles

chauffeur livreur, ALLIANCE HEALTHCARE, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAYAT

#### - Monsieur VIRAT Yves

opérateur maintenance, INTERFORGE, ISSOIRE. demeurant à ISSOIRE

#### - Monsieur WAWRZYNIAK Bruno

technicien de maintenance, AUBERT & DUVAL, LES ANCIZES. demeurant à SAINT-GEORGES-DE-MONS

Article 5 : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand, le

1 2 JUIN 2019

La Preig

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC

18, boulevard Desaix – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 01 – Tél.: 04 73 98 63 63 – Télécopieur: 04 73 98 61 01 Internet: http://www.puy-de-dome.gouv.fr

# 63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2019-06-11-010

Arrêté portant autorisation de survol de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy en drone, sous conditions, dans le cadre de la réalisation d'une publicité

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRĒTÉ Nº

# ARRÊTÉ

portant autorisation de survol de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy. en drone, sous conditions, dans le cadre de la réalisation d'une publicité

# La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu le code de l'Environnement, notamment ses articles L. 332-1 à L. 332-10 et R. 332-1 à R. 332-29 ;
- Vu le décret n°2007-1097 du 13 juillet 2007 portant création de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy (Puy-de-Dôme), notamment l'article 19;
- Vu l'arrêté préfectoral 15-01315 du 2 octobre 2015 portant approbation du plan de gestion 2014-2018 de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy;
- Vu la convention du 14 avril 2017 fixant les modalités de gestion de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy;
- Considérant la demande du 3 juin 2019, présentée par Monsieur François DELQUAIRE, par courrier électronique, au syndicat mixte du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy;
- Considérant l'avis favorable du 5 juin 2019 du gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy sur cette demande;
- Considérant que le survol en drone effectué dans le cadre de la réalisation d'une publicité, à des fins de valorisation du massif du Sancy et de son patrimoine naturel remarquable, ne portera pas atteinte de façon significative à ce patrimoine naturel si certaines conditions sont respectées, notamment si les sites les plus sensibles du point de vue de la faune et de la flore sont évités;
- Considérant que certaines zones, notamment le site dit des « Aiguilles du Diable », hébergent une avifaune patrimoniale et particulièrement sensible au dérangement (monticole de roche et merle à plastron), et que le survol de ce secteur en juin est susceptible de compromettre leur reproduction :
- Considérant que le survol en drone d'un site très fréquenté en période estivale ne suscitera pas le développement de pratiques individuelles qui sont interdites, si ce survol est effectué à une période de faible affluence et en présence d'un représentant du gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy;

Service Eau, Hydroélectricité, Nature Adresse postale: 7 Rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX Standard: 04 73 43 16 00 - www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

# ARRÊTE

# Article 1 : Objet de l'autorisation

Monsieur François DELQUAIRE est autorisé à effectuer un survol en drone dans la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy, dans le cadre de la réalisation d'une publicité, à des fins de valorisation du massif du Sancy et de son patrimoine naturel remarquable.

# Article 2: Prescriptions à respecter

Le bénéficiaire devra respecter les prescriptions suivantes.

# a) Présence impérative du gestionnaire de la réserve naturelle durant les survols

Le bénéficiaire effectuera les survols en drone en la présence impérative d'un représentant du gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy (syndicat mixte du parc naturel régional des volcans d'Auvergne).

# b) Identification de secteurs où le survol sera autorisé

Le survol en drone dans le périmètre de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy sera autorisé au sein des secteurs identifiés sur les cartes jointes au présent arrêté. Le survol des secteurs présentant une sensibilité particulière pour la faune sera interdit, car le survol du drone sera un facteur de dérangement.

Au sein des secteurs dans lesquels le survol en drone sera autorisé par le présent arrêté, le plan de vol pourra être adapté le jour même en fonction des observations du représentant du gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy. Des zones de présence de la grande faune devront notamment être évitées.

# c) Survol effectué à des horaires de faible affluence

Le survol en drone sera effectué à des périodes de la journée de faible affluence, de préférence avant 12h, afin de ne pas susciter le développement de pratiques individuelles qui sont interdites. Ce créneau horaire sera adapté en fonction de la fréquentation du site, à l'appréciation du représentant du gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy.

# d) Circulation et stationnement des intervenants dans les secteurs balisés exclusivement

Les intervenants devront respecter le plan de circulation de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy, qui est annexé au plan de gestion 2018-2022. Les intervenants ne devront pas circuler ni stationner en dehors des sentiers balisés. Ainsi, le décollage et l'atterrissage des drones s'effectueront impérativement sur les sentiers balisés.

# e) Recommandations générales

La durée du survol sera limitée au strict minimum. Le survol en drone en dehors du périmètre de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy sera privilégié. Le survol en drone ne sera pas effectué si les conditions météorologiques sont défavorables (pluie ou vent notamment).

Service Eau, Hydroélectricité, Nature
Adresse postale : 7 Rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX
Standard : 04 73 43 16 00 – www.auvergue-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

# Article 3: Responsabilité

La présente autorisation est accordée sans préjudice du respect des autres législations et réglementations en vigueur.

En cas d'incident impliquant l'intégrité de la réserve naturelle nationale, le gestionnaire (syndicat mixte du parc naturel régional des volcans d'Auvergne) et les services administratifs compétents (préfecture et DREAL) seront immédiatement prévenus.

# Article 4 : Période de validité

L'autorisation est accordée pour les matins de la période du 17 au 21 juin 2019.

Le bénéficiaire indiquera au gestionnaire de la réserve naturelle nationale, au moins 72 heures à l'avance, par courrier électronique :

- les lieux et horaires prévisionnels des interventions dans le périmètre de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy ;
- -les lieux et horaires de rendez-vous avec le représentant du gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy.

# Article 5: Mentions

Le bénéficiaire et les intervenants mentionneront explicitement dans la publicité réalisée l'existence de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy, ainsi que la présente autorisation.

## Article 6: Rendu

Le bénéficiaire et les intervenants transmettront au gestionnaire de la réserve naturelle nationale et à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes les extraits de la publicité réalisée au sein du périmètre de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy, à titre gracieux, au plus tard le 31 décembre 2019.

Ce document pourra notamment être utilisé par le gestionnaire de la réserve naturelle pour valoriser ce site protégé.

# Article 7: Exécution

Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme, M. le Sous-Préfet d'Issoire et Mme la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera :

-notifié à Monsieur François DELQUAIRE et au gestionnaire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy;

-affiché en mairies de Besse et Sainte Anastaise, Chambon-sur-Lac, Chastreix, Le Mont-Dore et Picherande;

-publié au recueil des actes administratifs du département du Puy-de-Dôme.

Clermont-Ferrand, le

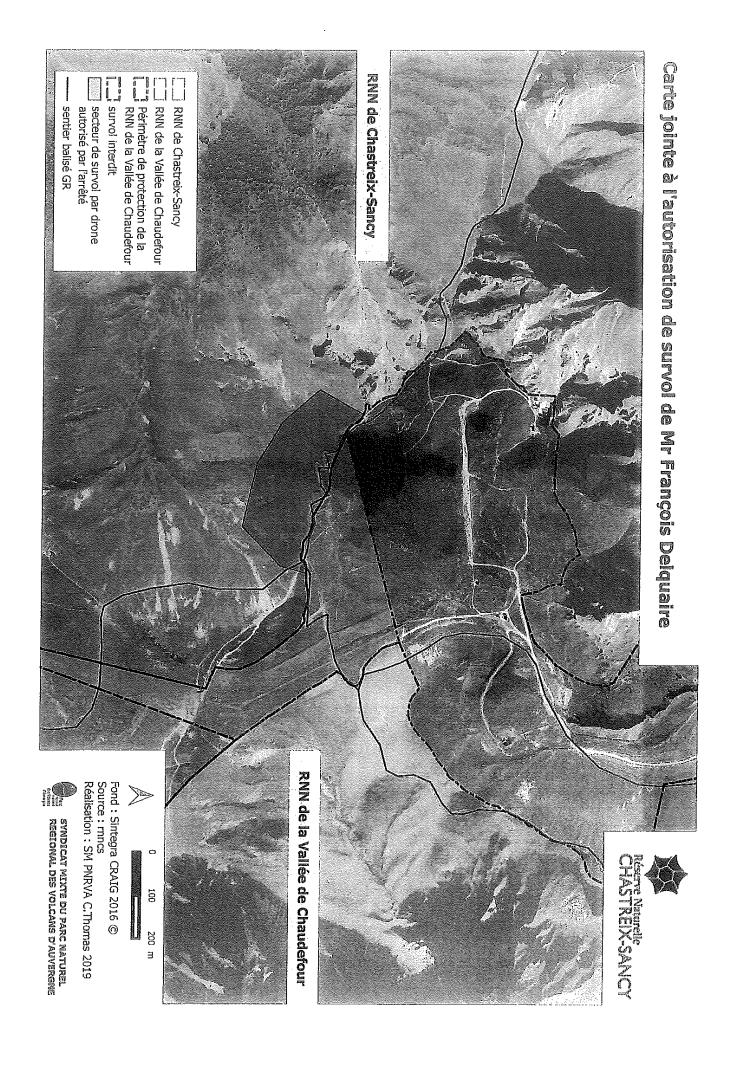
1 1 JUIN 2019

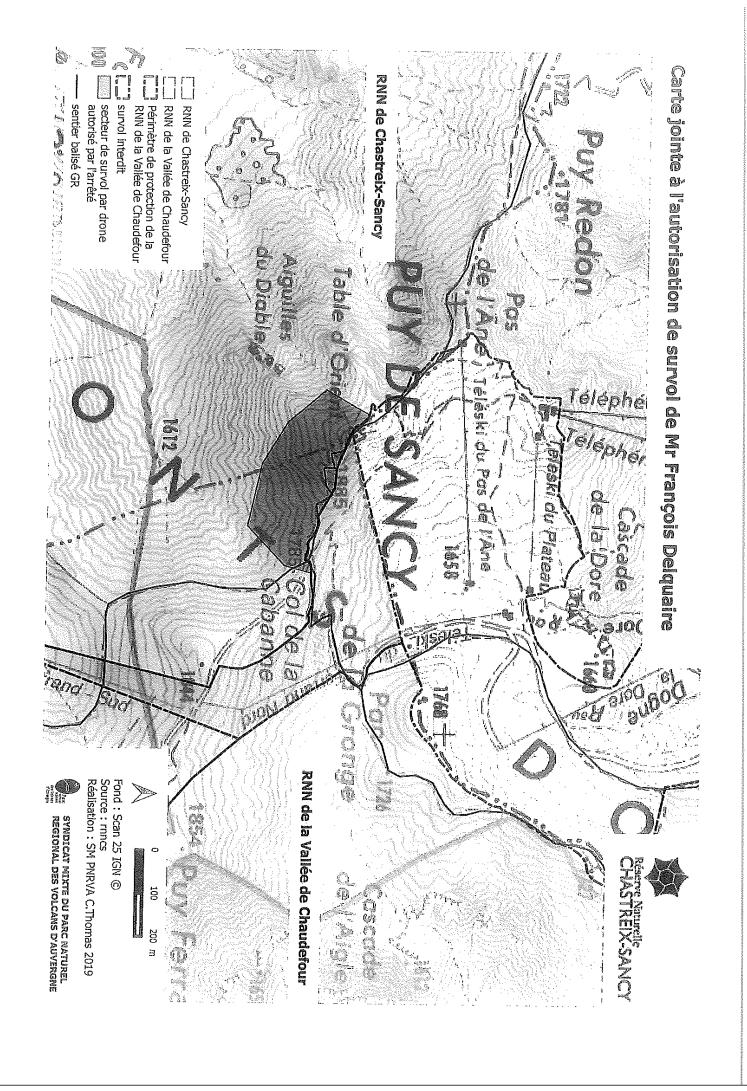
Pour la Préfète et par délégation,

La Secrétaire Générale

Service Eau, Hydroélectricité, Nature Adresse postale : 7 Rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX Standard : 04 73 43 16 00 — <u>www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</u>







# 63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2019-06-11-022

# Arrêté préfectoral du 11-06-2019 modifiant les prescriptions appliquées à la société HIRSCH (Division Ginioux) - commune de Clermont-Ferrand

Arrêté préfectoral du 11-06-2019 modifiant les prescriptions appliquées à la société HIRSCH (Division Ginioux) - commune de Clermont-Ferrand



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N° 19 - 0 1 1 0 3

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

# ARRÊTÉ

modifiant les prescriptions appliquées à la Société HIRSCH (division Ginioux) pour son installation de récupération de métaux située sur la commune de Clermont-Ferrand

La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le Code de l'Environnement;

VU la nomenclature des installations classées, codifiée dans le Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté ministériel du 29 février 2012 fixant le contenu des registres mentionnés aux articles R 541-43 et R 541-46 du Code de l'Environnement ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 1966, modifié le 12 avril 1983, autorisant la société HIRSCH (Division Ginioux) à exploiter une installation de récupération et stockage de métaux 38 rue Jules Verne à Clermont-Ferrand ;

VU la demande de l'exploitant en date du 9 février 2011 visant à obtenir l'antériorité pour ses installations ;

VU le courrier de l'exploitant du 12 mars 2019 demandant la mise à jour du classement de son installation ;

VU le rapport et les propositions en date du 18 avril 2019 de l'inspection des installations classées;

VU le projet d'arrêté porté le 13 mai 2019 à la connaissance du demandeur ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier certaines des dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé notamment pour reporter au tableau de classement les rubriques concernées par la nomenclature des installations classées ;

**CONSIDÉRANT** que ces modifications ne constituent pas une modification substantielle au sens de l'article R.181-46 du Code de l'Environnement ;

CONSIDÉRANT par conséquent qu'il convient, conformément aux dispositons de l'article R.181-45 du Code de l'Environnement, de compléter les prescriptions techniques applicables à l'installation

SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme ;

1

# ARRÊTE

# ARTICLE 1 - BÉNÉFICIAIRE ET PORTÉE DE L'AUTORISATION

La Société Hirsch, dont le siège social est situé Rue du Torpilleur Sirocco (63306 THIERS), est tenue de respecter les dispositions du présent arrêté pour la poursuite de l'exploitation, 38 rue Jules Verne à Clermont-Ferrand, des activités détaillées dans les articles suivants.

Ces prescriptions complètent celles de l'arrêté préfectoral en date du 27 octobre 1966, modifié le 12 avril 1983.

# ARTICLE 2 - CLASSEMENT DES INSTALLATIONS

Liste des installations concernées par une rubrique de la nomenclature des installations classées :

Rubrique	Régime	Libellé de la rubrique	Nature de l'installation
2718-1	A	Installation de transit, regroupement tri de déchets dangereux, la quantité de déchets susceptible d'être présente dans l'installation étant : supérieure ou égale à 1 tonne	25 tonnes
2713-1	E	Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou déchets de métaux non dangereux, la surface étant : supérieure ou égale à 1 000 m²	Transit de métaux : 5 000 m²
2791-2	D	Installation de traitement de déchets non-dangereux	Cisaillage de ferraille : 7 tonnes/jour

A (autorisation), E (enregistrement) ou D (déclaration).

Volume autorisé : éléments caractérisant la consistance, le rythme de fonctionnement, le volume des installations ou les capacités maximales autorisées.

# ARTICLE 3 - PRESCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRES

Les articles suivants de l'Arrêté du 06/06/18 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations de transit, regroupement, tri ou préparation en vue de la réutilisation de déchets relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2713 (métaux ou déchets de métaux non dangereux, alliage de métaux ou déchets d'alliage de métaux non dangereux) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, s'appliquent : 1, 2, 3, 4, 9 sauf 4e point et système de détection automatique prévu au 5e point, 10, 12, 13, 15 1er alinéa, 16, 17, 18, 19, 21, 22 sauf 1er point, 23 sauf 2e alinéa, 24, 25 et 26

# ARTICLE 4 - REGISTRES DÉCHETS

L'exploitant établit et tient à jour un registre chronologique où sont consignés tous les déchets entrants. Le registre des déchets entrants contient au moins, pour chaque flux de déchets entrants, les informations suivantes :

la date de réception du déchet ;

- la nature du déchet entrant (code du déchet au regard de la nomenclature définie à l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement) ;
  - la quantité du déchet entrant ;
  - le nom et l'adresse de l'installation expéditrice des déchets ;
- le nom et l'adresse du ou des transporteurs, ainsi que leur numéro de récépissé mentionné à l'article R. 541-53 du code de l'environnement ;
  - le cas échéant, le numéro du ou des bordereaux de suivi de déchets ;
  - le cas échéant, le numéro de notification prévu par le règlement susvisé ;
- --- le code du traitement qui va être opéré dans l'installation selon les annexes I et II de la directive susvisée.

L'exploitant tient à jour un registre chronologique où sont consignés tous les déchets sortants.

Le registre des déchets sortants contient au moins, pour chaque flux de déchets sortants, les informations suivantes :

- la date de l'expédition du déchet ;
- la nature du déchet sortant (code du déchet au regard de la nomenclature définie à l'annexe II de <u>l'article R. 541-8</u> du code de l'environnement) ;
  - la quantité du déchet sortant ;
  - le nom et l'adresse de l'installation vers laquelle le déchet est expédié ;
- le nom et l'adresse du ou des transporteurs qui prennent en charge le déchet, ainsi que leur numéro de récépissé mentionné à l'article <u>R. 541-53</u> du code de l'environnement ;
  - le cas échéant, le numéro du ou des bordereaux de suivi de déchets ;
  - le cas échéant, le numéro de notification prévu par le règlement susvisé ;
- le code du traitement qui va être opéré dans l'installation vers laquelle le déchet est expédié, selon les annexes I et II de la directive susvisée ;
- la qualification du traitement final vis-à-vis de la hiérarchie des modes de traitement définie à <u>l'article</u> <u>L. 541-1</u> du code de l'environnement.

Les registres visés sont conservés pendant au moins trois ans et sont tenus à la disposition des autorités compétentes.

# ARTICLE 5 - GARANTIES FINANCIÈRES

L'exploitant est soumis aux garanties financières. Le montant calculé étant inférieur à 100 000 €, il n'a pas l'obligation de les constituer.

# **ARTICLE 6 - PRINCIPES DE GESTION**

Sans préjudice de la responsabilité propre du transporteur, l'exploitant s'assure que les emballages et les modalités d'enlèvement et de transport sont de nature à respecter l'environnement et conformes à la réglementation en vigueur.

Il s'assure avant tout que les récipients utilisés par le transporteur sont compatibles avec les déchets enlevés. Il vérifie également la compatibilité du résidu avec le mode de transport utilisé.

# ARTICLE 7 - TRAÇABILITÉ

L'installation est exonérée des obligations de traçabilité entre déchets entrants et sortants pour les déchets ayant subi une transformation importante.

# **ARTICLE 8 - DÉCLARATION:**

L'exploitant déclare au Préfet, chaque année, avant le 1er avril de l'année en cours pour ce qui concerne les données de l'année précédente, la masse annuelle des émissions de polluants définis suivant les critères et dans les conditions établis par l'Arrêté du 31 janvier 2008 modifié relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets. La masse émise est la masse du polluant considérée émise ou rejetée hors du périmètre de l'installation, pendant l'année considérée, de manière chronique ou accidentelle, canalisée ou diffuse. Cette déclaration prévue est effectuée sur le site de télédéclaration du ministère chargé de l'environnement prévu à cet effet.

# ARTICLE 9 - DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

#### 9.1 Délais et voies de recours

Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.

Il peut être déféré auprès du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand :

- par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle la décision leur a été notifiée.
- par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers pour les intérêts mentionnés à l'article L.181-3 du Code de l'environnement, dans un délai de quatre mois à compter de l'affichage en mairie desdits actes dans les conditions prévues à l'article 4 du présent arrêté et de la publication de la décision sur le site internet de la préfecture prévue à l'article 4 du présent arrêté.

Le délai court à compter de la dernière formalité accomplie.

La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u> .

# 9.2 Publicité

Conformément aux dispositions de l'article R.181-44 du Code de l'environnement, un extrait du présent arrêté mentionnant qu'une copie du texte intégral est déposée aux archives des mairies et mise à la disposition de toute personne intéressée, sera affiché en mairie de Clermont-Ferrand pendant une durée minimum d'un mois.

Le maire de Clermont-Ferrand fera connaître par procès verbal, adressé à la préfecture du Puy-de-Dôme l'accomplissement de cette formalité.

Le même extrait est publié sur le site internet de la préfecture qui a délivré l'acte pour une durée de 4 mois.

# 9.3 Exécution

La Secrétaire générale de la préfecture du Puy-de-Dôme, la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement sont chargés chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée au Maire de Clermont-Ferrand et à la Société HIRSCH.

Fait à Clermont-Ferrand, le 1 1 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale

Béatrice STER

# 63\_Pref\_Préfecture du Puy-de-Dôme

63-2019-06-14-005

# Arrêté préfectoral du 14-06-2019 autorisant le SBA à exploiter une déchèterie sur le territoire de la commune de Lezoux

Arrêté préfectoral du 14-06-2019 autorisant le SBA à exploiter une déchèterie sur le territoire de la commune de Lezoux



PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTE N°

19-01110

## PRÉFÈTE DU PUY-DE-DOME

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

# ARRÊTÉ D'ENREGISTREMENT N°

concernant l'exploitation par le SBA d'une déchèterie sur le territoire de la Commune de LEZOUX

La Préfète du Puy-de-Dôme Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code de l'Environnement, en particulier ses articles L.512-7 à L.512-7-7, R.512-46-1 à R.512-46-30;

**VU** le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE) approuvé par l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2015 ;

**VU** le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPGDND) du département du Puy-de-Dôme approuvé par l'Assemblée départementale le 16 décembre 2014 ;

**VU** l'arrêté ministériel de prescriptions générales (art L 512-7) du 26 mars 2012 relatif aux installations de collecte de déchets non-dangereux apportés par leur producteur initial relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2710-2 a ;

**VU** la demande présentée en date du 16 novembre 2018 par le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) dont le siège social est Rue Joaquin Perez Carretero – 63200 RIOM, pour l'enregistrement d'installations de collecte de déchets non-dangereux apportés par leur producteur initial (rubrique n° 2710-2a de la nomenclature des installations classées) sur le territoire de la commune de Lezoux ;

**VU** l'arrêté préfectoral de prorogation de délai n°19-00486 du 9 avril 2019, qui prolonge le délai pour statuer sur la demande enregistrement jusqu'au 16 juin 2019 ;

**VU** le dossier technique annexé à la demande, notamment les plans du projet et les justifications de la conformité des installations projetées aux prescriptions générales de l'arrêté ministériel susvisé dont l'aménagement n'est pas sollicité;

**VU** l'arrêté préfectoral 18-02083 du 17 décembre 2018 fixant les jours et heures où le dossier d'enregistrement a pu être consulté par le public ;

VU les observations du public recueillies entre le 21 janvier 2019 et le 18 février 2019 ;

VU les observations du conseil municipal de Lezoux, consulté, faisant état d'un avis favorable, sous réserve de la compatibilité de l'installation avec l'industrie agroalimentaire implantée à proximité;

**VU** l'avis réputé émis du Président de la communauté de communes Entre Dore et Allier sur la proposition d'usage futur du site (en raison de l'absence de réponse sous 45 jours suite au courrier de demande daté du 18 juin 2018);

VU le rapport du 22 mai 2019 de l'Inspection des Installations Classées ;

**CONSIDÉRANT** que la demande d'enregistrement justifie du respect des prescriptions générales de l'arrêté de prescriptions générales susvisé et que le respect de celles-ci suffit à garantir la protection des intérêts mentionnés à l'article L 511-1 du Code de l'Environnement;

CONSIDÉRANT que la sensibilité du milieu ne justifie pas le basculement en procédure d'autorisation ;

SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture du département du Puy-de-Dôme ;

# **ARRÊTE**

# TITRE 1 - PORTÉE, CONDITIONS GÉNÉRALES

# CHAPITRE 1.1. BÉNÉFICIAIRE ET PORTÉE

#### Article 1.1.1. Exploitant, durée, péremption

L'installation du SBA, représentée par son président, dont le siège social est situé Rue Joaquin Perez Carretero -- 63200 RIOM, faisant l'objet de la demande susvisée du 16 novembre 2018 est enregistrée.

Cette installation est localisée sur le territoire de la commune de Lezoux, Chemin du Béal. Elle est détaillée au tableau de l'article 1.2.1 du présent arrêté.

L'arrêté d'enregistrement cesse de produire effet lorsque, sauf cas de force majeure, l'installation n'a pas été mise en service dans le délai de trois ans ou lorsque l'exploitation a été interrompue plus de deux années consécutives (article R.512-74 du Code de l'Environnement).

#### Article 1.1.2. Description de l'activité

La demande vise à l'enregistrement d'une déchèterie, intégralement de plain pied et d'une surface totale de 11 674m².

#### **CHAPITRE 1.2 NATURE ET LOCALISATION DES INSTALLATIONS**

# Article 1.2.1. <u>Liste des installations concernées par une rubrique de la nomenclature des installations classées</u>

L'installation projetée relève du régime de l'enregistrement prévu à l'article L 512-7 du Code de l'Environnement au titre de la rubrique indiquée dans le tableau ci-dessous :

2710-2 a	Installations de collecte de déchets apportés par le producteur initial de ces déchets Le volume de déchets susceptibles d'être présents dans l'installation étant supérieur ou égal à 300 m³	Total des déchets susceptibles d'être présents sur le site : 650 m³ suite à extension de la capacité de la déchèterie existante
N° rubrique	Désignation des activités	Capacité :

Volume : éléments caractérisant la consistance, le rythme de fonctionnement, le volume des installations ou les capacités maximales autorisées en référence à la nomenclature des installations classées.

# Article 1.2.2. Situation de l'établissement

Les installations autorisées sont situées sur les communes, parcelles et lieux-dits suivants :

Commune	Parcelles	Lieux-dits / adresse
LEZOUX	ZT 32 et ZT 337	Chemin du Béal, zone industrielle Les Hautes,

Les installations mentionnées à l'article 1.2.1 du présent arrêté sont reportées avec leurs références sur un plan de situation de l'établissement tenu à jour et tenu en permanence à la disposition de l'inspection des installations classées.

# CHAPITRE 1.3 CONFORMITÉ AU DOSSIER D'ENREGISTREMENT

#### Article 1.3.1. Conformité au dossier d'Enregistrement

Les installations et leurs annexes, objet du présent arrêté, sont disposées, aménagées et exploitées conformément aux plans et données techniques contenus dans le dossier déposé par l'exploitant, accompagnant sa demande du 16 novembre 2018.

Elles respectent les dispositions de l'arrêté ministériel de prescriptions générales applicables à l'installation.

#### CHAPITRE 1.4 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES APPLICABLES

#### Article 1.4.1. Prescriptions des actes antérieurs

Sans objet

#### Article 1.4.2. Arrêtés ministériels de prescriptions générales

S'appliquent à l'établissement les prescriptions de l'arrêté ministériel de prescriptions générales (art L 512-7) du 26 mars 2012 relatif aux installations de collecte de déchets non-dangereux apportés par leur producteur initial relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2710-2.

#### TITRE 2 - PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

## Sans objet

# TITRE 3 - MODALITÉS D'EXÉCUTION, VOIES DE RECOURS

#### Article 3.1.1. Frais

Les frais inhérents à l'application des prescriptions du présent arrêté sont à la charge de l'exploitant.

#### Article 3.1.2. Délais et voies de recours

En application de l'article L514-6 du Code de l'Environnement le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.

Il peut être déféré à la juridiction administrative territorialement compétente :

- 1° Par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois qui commence à courir du jour où l'acte leur a été notifié ;
- 2° Par les tiers, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés aux articles L211-1 et L511-1, dans un délai de quatre mois à compter du premier jour de la publication ou de l'affichage de ces décisions.

Les tiers qui n'ont acquis ou pris à bail des immeubles ou n'ont élevé des constructions dans le voisinage

d'une installation classée que postérieurement à l'affichage ou à la publication de l'arrêté portant enregistrement de cette installation ou atténuant les prescriptions primitives ne sont pas recevables à déférer ledit arrêté à la juridiction administrative.

La décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés aux 1° et 2°.

La juridiction administrative peut aussi être saisie aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr.</u>

#### Article 3.1.3. Notification et publicité

Le présent arrêté est notifié au Président du SBA et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Puy-de-Dôme . Une copie est déposée à la mairie de Lezoux et peut y être consultée.

Un extrait de cet arrêté est affiché à la mairie de Lezoux pendant une durée minimale d'un mois. Procès-verbal de cette formalité est dressé par les soins du maire.

L'arrêté est publié sur le site internet de la préfecture du Puy-de-Dôme pour une durée minimale de quatre mois.

Cet extrait est affiché en permanence de façon visible dans l'installation par les soins du bénéficiaire de l'enregistrement.

#### Article 3.1.4. Exécution

La Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme, le Maire de Lezoux ainsi que la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté dont une copie sera également adressée :

- à l'exploitant,
- au Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
- au Chef de l'Unité inter-Départementale Cantal-Allier-Puy-de-Dôme de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Clermont-Ferrand, le

1 4 JUIN 2019

Pour la Préfète et par délégation, La Secrétaire Générale,

Partrice STEER A

63\_UDDIRECCTE\_Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Puy-de-Dôme

63-2019-06-14-003

# CREFAD AUVERGNE AGREMENT ESUS

CREFAD AUVERGNE agrément ESUS



Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

#### ARRETE

# reconnaissant la qualité d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

LA PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU l'article L 3332-17-1 du code du travail;

VU la loi 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la loi 2001-152 du 19 février 2001 relative à l'épargne salariale ;

VU la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

- VU le décret 2015-719 du 23 juin 2015 relatif à l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale régi par l'article L 3332-17-1 du code du travail
- VU le Décret 2015-858 du 13 juillet 2015 relatif aux statuts des sociétés commerciales ayant la qualité d'entreprises de l'économie sociale et solidaire
- **VU** le Décret 2015-1219 du 1er octobre 2015 relatif à l'identification des personnes morales de droit privé ayant la qualité d'entreprises de l'économie sociale et solidaire
- VU l'arrêté préfectoral accordant délégation de signature à Monsieur le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Auvergne Rhône Alpes;
- VU l'arrêté du DIRECCTE de la région Auvergne Rhône Alpes accordant subdélégation de signature à la responsable de l'unité départementale du Puy-de-Dôme de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes ;
- VU la demande d'agrément déposée le 20 mai 2019 et complétée le 4 juin 2019 par l'association CREFAD AUVERGNE dont le siège social est situé 9, rue Sous les Augustins 63000 CLERMONT-FERRAND :

**SUR PROPOSITION** du service instructeur de l'Unité Départementale du Puy-de-Dôme de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes ;

# DECIDE:

## Article 1:

L'association CREFAD AUVERGNE dont le siège social est situé 9, rue Sous les Augustins – 63000 CLERMONT-FERRAND

N° Siret : 349 638 171 00026 Code NAF : 9499Z

est agrée en qualité d'entreprise solidaire d'utilité sociale.

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Auvergne-Rhône-Alpes Unité Départementale du Puy-de-Dôme – 2, rue Pélissier – CS30158 - 63034 Clermont-Ferrand cedex Standard : 04.73.41.22.00

# Article 2:

Le présent agrément est valable pour une durée de cinq ans à compter du 21 juin 2019.

#### Article 3:

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture du Puy-de-Dôme et le service instructeur de l'Unité Départementale du Puy-de-Dôme de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent agrément, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département du Puy-De-Dôme

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 Juin 2019

P/ La Préfète, Par délégation, P/ Le DIRECCTE, Par subdélégation, La Responsable de l'Unité Départementale du Puy-de-Dôme,

Bernadette FOUGEROUSE